

Rédaction  
Catherine Resche

Correspondance  
Catherine Resche  
11 boulevard Agutte Sembat  
F-38000 GRENOBLE  
Tél. 04 76 85 08 12

[catherineresche@club-internet.fr](mailto:catherineresche@club-internet.fr)  
[www.saesfrance.org](http://www.saesfrance.org)

# BULLETIN

de la Société des Anglicistes



de l'Enseignement Supérieur

20<sup>ème</sup> année

N° 82 — Mars 2007  
Trimestriel

## Table des matières

Mot de la Présidente.....	3
Hommage à Jean Dulck.....	7
Texte de Robert Ellrodt.....	10
Texte de Pierre Vitoux.....	12
Texte de Jean Raimond.....	14
Texte de Jacqueline Genet.....	16
Texte de Louis Roux.....	19
Texte de Adolphe Haberer.....	21
Texte de Michel Morel.....	23
Le Congrès d'Avignon.....	25
Renouvellement du Bureau.....	26
Comité 2007 SAES.....	27
Ordre du jour Comité et Assemblée Générale Avignon.....	36
Proposition de modification du règlement intérieur de la SAES.....	37
La thèse de doctorat.....	38
La question du double rattachement des enseignants-chercheurs.....	41
CNU – Motion – février 2007.....	43
Déclaration de la CP-CNU sur l'AERES.....	45
Compte rendu de la discussion du CNU avec M. Barjot, directeur de la DS6.....	47
Textes SAES/AFEA adressés aux candidats à la Présidence de la République....	52
CNU – session 2007 – listes de qualification PR et MC.....	63
Représentation SAES en Espagne.....	66
Représentation de la SAES en Hongrie.....	68
La page des revues.....	70
Publications reçues.....	71
Colloques et congrès.....	74
Rappels concernant le site et la messagerie de la SAES.....	90
Adhésion SAES.....	92

## Le mot de la Présidente

Voici un « mot » inhabituel qui sera plus long qu'à l'accoutumée puisque me revient le double honneur de dresser, comme d'habitude, le bilan des activités récentes de la société et de fêter avec vous tous, et avec nos anciens présidents, les vingt ans de ce Bulletin que vous venez d'ouvrir. Vingt ans donc que ces feuillets de liaison ont rempli la tâche pour laquelle ils ont été conçus et ils l'ont bien remplie. Les témoignages de mes prédécesseurs (il n'y a pas encore d'équivalent féminin pour désigner Mme Jacqueline Genet, mais cela viendra avec l'usage, je suppose) retracent l'histoire du bulletin, celle du travail des bureaux successifs et donc celle de la SAES au cours de ces années marquantes qui démarrent juste avant mai 68. Témoignages émouvants aussi puisque manquent à l'appel, †Jean Loiseau et †Jean Dulck. Nous avons souhaité que tous les présidents soient associés à ce bulletin anniversaire, même ceux dont le mandat s'est écoulé avant la création du bulletin, et c'est le cas pour Jean Loiseau, Robert Ellrodt, et Jean Dulck, justement. C'est à travers une série d'expériences humaines que le développement de notre société et son accord, comme on le dit en musique, avec les temps et les technologies, sont rendus précieusement lisibles. Le bureau actuel tâche de s'en montrer le digne héritier et poursuit le travail avec dévouement et allégresse. Traits qui transparaissent aussi dans les témoignages que vous allez lire.

Ce « mot » spécial de mars 2007 me permet de jeter un regard rétrospectif, déjà, sur le travail accompli depuis mai 2004, et d'annoncer ce qui va suivre. Mais avant toutes choses, comme mes prédécesseurs, je tiens à associer tout le bureau à ces réalisations et à rendre hommage au dévouement de celles et de ceux qui m'entourent, en les remerciant de leur amitié et de leur dynamisme. Il s'agit là d'un véritable engagement et nous œuvrons tous, en véritables amateurs, au sens fort du terme, au mieux de nos possibilités. Les erreurs peuvent survenir, c'est la preuve de notre humanité, paraît-il. D'abord, reprenant les fils de ce qui avait été mis en place, nous avons poursuivi le travail, et nous n'avons pas chômé. Les relations internationales ont été entretenues. Grâce au réseau désormais bien établi, et à la chance que nous avons de compter parmi nous le Président de ESSE, Adolphe Haberer, nous avons continué à tisser des liens essentiels avec notre trentaine de partenaires européens.

En ces temps où la recherche ne peut se concevoir qu'internationalement, ces échanges sur les structures mises en place, sur les réformes et les dispositifs d'enseignement et de recherche, sur la culture de projet à laquelle nous devons aussi répondre, sont particulièrement cruciaux. Deux témoignages, ceux de Jean Albrespit et de François Poirier dans ce bulletin, attestent de ce travail de concertation en externe. La recherche a été

au centre de nos préoccupations alors que, nationalement, se développaient des mouvements visant à attirer l'attention du gouvernement sur les problèmes de fond. Continuant l'initiative lancée par Michel Morel, nous avons consolidé les dispositifs propres à la SAES pour aider les chercheurs et promouvoir la recherche, ceci bien sûr en concertation avec les américanistes de l'AFEA : bourses de thèse, bourses HDR, Prix de la SAES, Grand Prix de la SAES. Nous avons aussi pu élaborer avec l'AFEA une charte permettant de fournir des lignes directrices concernant l'Habilitation à diriger des recherches. Ce travail s'est appuyé sur celui de Michel Baridon et de Michel Bandry et a été approuvé par le CNU 11ème section actuel. De même, cette année nous avons proposé un texte sur les thèses qui a aussi été soutenu par le CNU. Ces deux chartes permettent à l'ensemble de la profession de trouver des réponses aux nombreuses questions qui se posent aux candidats et à leurs directeurs de recherche. Elles ne sont pas prescriptives mais incitatives. Enfin, la SAES vient de proposer un texte demandant la possibilité du double rattachement de nos chercheurs aux laboratoires de recherche de leur choix.

La liste de messagerie, outil sans pareil, dont l'historique est aussi évoqué dans les « mots » des anciens présidents, permet aux adhérents de conserver le lien, de publier les annonces professionnelles concernant les colloques, les parutions d'ouvrages, les annonces de thèses et d'HDR, entre autres. A ce sujet, je ne saurais trop insister sur le devoir de réserve de chacun et sur la nécessité de ne relayer que des annonces ou rectifications officielles lorsque cela est utile. C'est sur cette même liste que vous avez pu lire le texte intitulé « Pour une vraie politique de la Recherche en Lettres et Sciences humaines », et le texte complémentaire plus spécifique aux langues étrangères, textes écrits en collaboration avec l'AFEA, et que vous retrouverez dans ce bulletin. Bien entendu, nous allons demander aux autres disciplines de sciences humaines concernées de s'associer à cet appel puisque ces textes ont été rédigés à l'attention des candidats à l'élection présidentielle. Je dois rendre hommage à l'esprit d'initiative et à la générosité de Paul Volsik. Mais, la SAES ne serait pas ce qu'elle est, sans le travail performant et si technique de Michael Parsons, ni avant lui et avec lui aussi, celui de Pierre Busuttill, secrétaire général, conseiller hors pair, ni celui de Jean-Jacques Hochart, tous trois revendiquant avec humour leur « travail de soutier » concernant la liste de messagerie, la gestion du site, l'annuaire et le bulletin. Le fait que ces outils nous semblent désormais familiers atteste de leur efficacité. Catherine Resche, qui a succédé à Pierre Busuttill, préside aussi aux destinées de ce bulletin d'une manière non moins impeccable et rigoureuse. Et ce bulletin, justement, qui atteint ses vingt ans, bel âge, paraît-il, va peut-être évoluer vers une forme plus moderne. De concert avec notre trésorier Jean-Claude Bertin, soucieux de nos finances et gestionnaire sans reproches, le bureau envisage de soumettre aux adhérents le projet d'une mise en ligne du bulletin qui permettrait une consultation rapide, une impression personnelle des pages par chacun et surtout, une économie considérable qui

éviterait l'augmentation des cotisations. Toutes choses dont nous vous entretiendrons lors de notre rendez-vous annuel en Avignon.

Les Congrès sont toujours le lieu privilégié de nos échanges et, cette année encore, Avignon promet de beaux moments. Je mesure maintenant, bientôt arrivée à mon troisième congrès en tant que Présidente, l'énorme travail fourni en amont (préoccupation de toute une année), par les organisateurs bien encadrés par nos responsables « maison » : d'abord Annick Duperray, puis Annick Cizel, l'américaniste du groupe, qui règle aussi les détails avec enthousiasme et rigueur. Qu'ici tous les organisateurs de Congrès soient remerciés, vraiment. Adolphe Haberer évoque, dans son « mot », le quarantième congrès au magnifique château de Brissac avec feu d'artifices mémorable. Mais, les congrès sont toujours des feux d'artifices. Nos invités étrangers viennent y assurer la place européenne de notre société. Cette année, le nouveau Président de ESSE, Fernando Galván, les représentants hongrois György Szönyi, chypriote, Stefanos Stefanidès et espagnol María Socorro Suárez Lafuente, seront présents. Stefanos Stefanidès, qui est aussi un poète de renom, inaugurera une nouvelle formule du Congrès en donnant une lecture rencontre autour de ses œuvres. Je remercie aussi les Présidentes et Présidents de jurys de concours, le Président du CNU, le président de l'AFEFA d'avoir encore accepté cette année de faire le déplacement jusqu'en Avignon. *A little reminder* : que ceux qui n'ont pas encore réservé leur hôtel le fassent rapidement !

Cette année, en Avignon, poursuivant ce qui a été inauguré l'an dernier à Nantes, avec les deux tables rondes professionnelles sur « les revues électroniques » et « l'anglistique », une nouvelle table ronde trouvera place. Son thème en sera « La place des PRAG dans l'enseignement supérieur ». Il y a là un sujet important qui mérite que la SAES lui accorde toute son attention. Ce sera fait sous la houlette de François Poirier qui met toute son énergie à traiter les questions pédagogiques et reste en alerte sur ces questions cruciales. Les journées des préparateurs représentent, quant à elles, un important travail d'organisation et de coordination, et elles sont tellement entrées dans les mœurs que certains de nos collègues ont fini par oublier que ces journées se tenaient à l'initiative de la SAES. Les Doctoriales ont, désormais, également atteint leur vitesse de croisière et je remercie nos collègues Christine Reynier, Jean Viviès, Pierre Cotte et Michael Parsons qui animent ces moments forts de notre jeune recherche.

Tout ce travail ne peut être efficace que parce qu'il y a des relais sûrs : certes, le site, la liste de messagerie mais aussi le travail des correspondants dont s'occupe Isabelle Schwartz-Gastine. Les correspondants doivent assurer le lien en continu et je leur suis reconnaissante de transmettre les informations et d'assumer leur charge de représentant local. Que soient ici remerciés les directeurs de l'Institut du Monde Anglophone pour leur hébergement gracieux lors des journées d'octobre et de juin, ainsi que pour les réunions du bureau en janvier. Et je n'oublie pas, relais ultime et la boucle

6

sera bouclée, ce bulletin spécial que vous allez maintenant feuilleter et lire en revivant vingt années et plus de notre association qui célébrera son cinquantenaire en 2010 et à laquelle je souhaite encore de nombreux heureux anniversaires.

Bois Frémin, le 27 février 2007

Liliane LOUVEL

*In memoriam*  
**Jean DULCK, Président de la SAES de  
 1978 à 1982**

La carrière de Jean Dulck fut une vie exemplaire sur un modèle aujourd'hui disparu, ou presque. Né en 1919 à Saint Etienne dans une famille qui avait antérieurement quitté l'Alsace pour demeurer française, il fit ses études secondaires et supérieures à Paris. Titulaire d'une licence et d'un D.E.S. d'Anglais dès 1939, il fut amené pendant la seconde guerre mondiale à exercer une activité agricole avec l'aide de sa jeune femme qui allait lui donner quatre enfants. Professeur délégué au Lycée Condorcet à Paris en 1945, il passe en deux ans CAPES et agrégation. Il enseigne cinq ans au Lycée Montesquieu à Bordeaux avant d'être nommé assistant à la Faculté des Lettres, où il est cinq ans plus tard « chargé d'enseignement », puis, aussitôt après sa soutenance d'une thèse d'État, maître de conférences en 1962 et Professeur à titre personnel l'année suivante. Au sein de la Faculté, il assume des responsabilités administratives comme second assesseur du Doyen, et dirige avec succès le Centre d'études françaises pour étudiants étrangers. Après des missions d'enseignement à Rabat et à Bristol, il est invité à des séjours d'information officiels en Grande-Bretagne et aux États-Unis, et est *Visiting Professor* à l'Université du Colorado, dont le Président lui exprima sa « reconnaissance profonde ».

Jean Dulck quitte Bordeaux pour l'Université de Nanterre en 1968. Par sa diplomatie et sa mesure, il contribue à l'apaisement des esprits après les remous que l'on sait. Élu Professeur à l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle en 1971, il y déploie les mêmes talents et devient Directeur de l'U.E.R. des Pays Anglophones pendant des années décisives pour la mise en place de nouvelles institutions et de nouvelles filières. Ses cours de littérature sont diffusés par Radio Sorbonne et par le C.N.T.E. Avec un dévouement qui est loin d'être universel, il ne se refuse jamais à sortir de son domaine privilégié, pourtant déjà vaste (allant de Wycherley à Fanny Burney), assurant des cours sur Chaucer et sur Thackeray, sur Lewis Carroll et sur C.P. Snow.

Toujours soucieux de promouvoir des relations avec les universités étrangères, il prend avec un plein succès la direction du Collège Franco - Britannique dans la Cité Internationale en 1973. Sur la proposition de l'Ambassadeur de Grande Bretagne et du Directeur du *British Council*, qui lui adressent de chaleureuses félicitations, il est nommé Commandeur à titre civil du « très excellent Ordre de l'Empire Britannique » en 1979.

Parallèlement à ses activités de professeur, de chercheur et d'administrateur, Jean Dulck s'est toujours intéressé au recrutement de

nouveaux enseignants. De 1959 à 1965 il siège en qualité de vice-président au jury du CAPES, puis au jury de l'agrégation. A nouveau membre du jury d'agrégation à partir de 1970, il en devient le président avant de se retirer volontairement en 1976. Élu au Comité Consultatif des Universités, il y fait preuve de discernement et d'impartialité. Dans l'Université, l'heure de la retraite sonne en 1983 : tout en écrivant divers articles, il se consacre alors pleinement à sa famille et à la musique en connaisseur averti.

Très tôt, Jean Dulck avait publié, seul ou en collaboration, des ouvrages destinés aux étudiants, un *Guide anglais* et sa traduction, *Meet Britain* (Hachette 1954, 1957), et participé à la rédaction d'un *Que sais-je ?* sur *La Littérature anglaise* (PUF, 1964). Sa thèse complémentaire de doctorat, une édition savante de *A Journey to Bath*, précédée d'une étude sur Mrs F. Sheridan, n'est accessible qu'en bibliothèque. La thèse principale, *Les comédies de R. B. Sheridan*, fut publiée par Didier en 1962. Le sous-titre, *étude littéraire*, ne doit pas dissimuler que l'auteur s'y montre toujours attentif au contexte historique et social. A ce livre fondamental, il ajoute au fil des ans, malgré ses lourdes charges, des ouvrages écrits en collaboration pour les PUF (*Samuel Richardson et Henry Fielding, Le théâtre anglais de 1660 à 1800*), des articles sur de grands auteurs du XVIIIe siècle dans *l'Histoire Générale des Littératures* (éd. Quillet) et dans *l'Encyclopaedia Universalis*, ainsi que de nombreuses études spécialisées pour des revues savantes ; il y traite de littérature, mais aussi de problèmes de civilisation dans l'esprit de la Société qu'il a fondée.

Son activité de directeur de recherche avait beaucoup contribué à rendre cette création possible. À Bordeaux, dès son accès au Professorat, son rayonnement avait conduit de nombreux candidats aux différents doctorats à s'engager dans des recherches sur la littérature et la civilisation au dix-huitième siècle. Ils furent rejoints par d'autres à Nanterre, puis à Paris III. Plus remarquable encore que le nombre de thèses inscrites est le nombre de thèses soutenues par des docteurs qui firent des carrières brillantes. On ne peut les nommer tous, mais il suffit, pour illustrer ces succès, de citer quelques noms (dans l'ordre alphabétique pour ne pas suggérer de préséance) : Madeleine Blondel, Claude Bruneteau, Olivier Cohen-Steiner, Denise Degrois, Suzy Halimi, Michel Jouve, Jean-Michel Lacroix, Pierre Morère, Michel Perrin, Régis Ritz, Marie-Claire Rouyer, Thérèse Tessier, et bien d'autres, parmi lesquels on relève aussi des spécialistes de l'histoire de l'art ou des médias à l'époque contemporaine (Henri Appia, Rosette Glaser, Philippe Rouyer, Christian Tual).

De la fondation de la Société d'Études anglo-américaines des XVIIe et XVIIIe siècles en 1975, la Présidente actuelle, Suzy Halimi, parlera plus longuement. Je tiens à souligner que l'initiative en revint à Jean Dulck : il m'y associa pour le dix-septième siècle et fit appel à Jean Béranger pour l'Amérique. Cette Société a toujours maintenu des liens étroits avec la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur, que je présidais alors, et

dont il devint lui-même président en 1978, sur ma proposition car nous avions longtemps et harmonieusement collaboré. Il prit aussitôt d'heureuses initiatives, notamment pour adapter les Statuts aux exigences nouvelles et pour multiplier les contacts avec les autres associations d'anglicistes à travers le monde, accroissant ainsi le rayonnement international de la SAES.

Tous ceux qui ont approché Jean Dulck, collègues et étudiants, français et étrangers, ont été sensibles à l'étendue de ses connaissances en des domaines divers, à son humanité profonde, sa constante bienveillance et sa compréhension envers ceux qui attendaient de lui des conseils ou des directives, une aide intellectuelle ou morale. Sa femme, à la fois discrète et toujours très présente, et une nombreuse famille, qui s'étend des enfants aux arrière-petits-enfants, l'ont conduit à son dernier repos dans le paisible cimetière de Milly-la-Forêt, séjour pastoral aimé des peintres et des écrivains.

Robert ELLRODT

## **Témoignage de Robert ELLRODT, Président de la SAES de 1968 à 1978**

La SAES fut fondée en 1962 par Jean Loiseau, professeur à l'Université de Bordeaux, avec le concours de Pierre Legouis, professeur à l'université de Lyon. À cette époque, presque tous les candidats au doctorat d'État inscrivait encore leur sujet de thèse à la Sorbonne ; les colloques étaient rares et les doctorants travaillaient isolément. Réunir chaque année les anglicistes, professeurs, maîtres-assistants et assistants, dans une université différente, selon un principe d'alternance Nord-Sud, allait permettre de nouer des liens, de comparer des expériences dans les méthodes d'enseignement, d'accentuer l'intérêt pour la recherche. Les fondateurs ne sont plus en vie pour évoquer leur action et le succès rencontré par les premiers congrès grâce au généreux concours des universités visitées. J'ai déjà eu l'occasion de dire dans quelles conditions j'ai été élu président de la SAES sur leur proposition en 1968 (Bulletin de décembre 2004). Je tiens à rendre un nouvel hommage à leur initiative et à leur juste appréciation des besoins nouveaux de l'enseignement supérieur.

Après les événements de mai 68, et durant la mise en place des nouvelles institutions, mon premier souci a été de préserver l'unité de la Société et d'y faire régner un esprit d'entente et de collaboration confiante. La primauté de la recherche a été maintenue, mais des initiatives ont conduit à la création de nouvelles filières, notamment les « langues étrangères appliquées », afin d'offrir de nouveaux débouchés à des étudiants devenus trop nombreux pour les seuls besoins de l'enseignement. La SAES ne s'est pas désintéressée non plus des problèmes de carrière, soutenant notamment l'accès à la titularisation des assistants dont le nombre s'accroissait. Sur mon initiative, une évaluation détaillée des heures de travail pour l'enseignement, la préparation des cours, la correction des copies, sans parler des charges administratives, fit apparaître qu'il ne restait de temps disponible pour la recherche que pendant les vacances universitaires si l'on n'allait pas bien au delà des quarante heures alors « réglementaires ». Il n'en a guère été tenu compte, mais les démarches du Bureau auprès du Ministère ont pu contribuer, en des temps plus favorables, à la multiplication des emplois de maître-assistant et de professeur dans notre discipline. Ainsi n'a cessé de grossir le nombre des membres de notre Société, créant pour les universités qui accueillait nos colloques des difficultés surmontées par le dévouement et l'ingéniosité des organisateurs.

Parallèlement, on vit naître et se développer des sociétés de spécialité qui ont presque toutes choisi de rester au sein de la SAES, en y jouissant d'ailleurs d'une pleine autonomie pour leurs activités propres. Parmi les premières, on peut citer l'Association des médiévistes anglicistes en 1969 et le Centre de recherche et d'études de civilisation britannique en

1970 ; puis, sur un rythme accéléré, en 1975 la Société d'études anglo-américaines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et la Société d'études conradiennes, en 1976 la Société française d'études victoriennes et edwardiennes et l'Association française d'études canadiennes, en 1977 la Société française Shakespeare et le Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité, en 1978 la Société de stylistique anglaise. Et la liste allait encore s'enrichir dans les années suivantes, comme en témoigne le tableau actuel de l'Annuaire. En 1968, j'avais eu soin de faire élire à la vice-présidence un américaniste, Bernard Poli, qui, appelé à des fonctions de conseiller culturel, devait bientôt l'abandonner. L'élargissement du domaine américain a conduit, dès la fin des années soixante à la création de l'Association française d'études américaines, non rattachée à la SAES, mais de nombreux américanistes (dont le président actuel de l'AFEA) sont restés ou devenus membres de notre Société à titre individuel et participent à nos congrès.

Je ne saurais citer les noms de tous les membres du Bureau qui m'ont apporté un précieux concours pendant ces dix années lointaines sans m'exposer à de fâcheux oublis. Je tiens du moins à souligner la constance du trésorier, Maurice Pagnoux, au long de ma présidence. L'esprit de continuité qui a toujours animé notre Société fut aussi illustré par la présence au Bureau avant mon départ de plusieurs futurs présidents et secrétaires généraux, dont Jean Raimond et mon successeur immédiat, Jean Dulck, à qui je rends hommage sur une autre page de ce Bulletin.

## **Témoignage de Pierre VITOUX, Président de la SAES de 1982 à 1986**

Ce qui suit n'a pas pour objet d'esquisser une histoire de la SAES, mais de livrer quelques souvenirs personnels sur son rôle à des moments importants.

L'intention principale du doyen Loiseau en la suscitant était d'offrir aux jeunes chercheurs, qui travaillaient le plus souvent isolés les uns des autres, l'occasion de contacts personnels et d'échanges d'idées. Assistant à la Sorbonne, participant et communicant au premier congrès tenu à Bordeaux, j'ai pu constater que l'objectif a été d'emblée pleinement atteint.

La Société a été transformée par sa réussite même. Au début, les ateliers de travail étaient communs à tous, ce qui permettait de très larges échanges. La participation de plus en plus nombreuse et diverse a vite rendu cette formule intenable. Les sociétés de spécialistes qui se sont multipliées ont pu, non sans quelques problèmes, trouver place dans ce qui est devenu une structure d'accueil pour les ateliers, sans pour autant perdre son identité en ce qui concernait les problèmes d'intérêt général. Seules les études nord américaines se sont constituées en société distincte, mais la liaison a été rapidement établie, notamment par les affiliations doubles.

Les premières nouvelles de troubles dans les universités parvinrent en mai 68 aux participants au congrès de Dijon. Ce qui suivit fut une période de divergences de réactions et parfois de conflits de personnes. Mais je crois pouvoir dire que si la communauté angliciste universitaire en est sortie sans fractures, c'est largement en raison des liens tissés par la SAES, qui ont permis que les affrontements ne sortent jamais du cadre du dialogue. Le congrès de Montpellier en 1969 fut certes très animé. L'année suivante, à Nice, dans un climat différent, le doyen Legouis me dit : « A Montpellier, ça sentait la poudre ». J'ai vu dans cette remarque, où perçait même une pointe de nostalgie, le constat positif que « ça » n'avait pas explosé.

La suite me semble marquée par le rôle important qu'a joué la SAES, d'abord par ses débats internes, et ensuite par ses résolutions et la pression que celles-ci ont exercée au dehors dans deux dossiers importants. L'un est l'ouverture aux concours des options de civilisation (avec ses trois branches) et de linguistique, qui était la condition évidente pour que ces disciplines puissent trouver leur place dans le cursus de formation. Mon seul regret sur ce point, qui s'accompagne de quelque autocritique, est que la réflexion sur l'anglais dans l'enseignement supérieur ne se soit pas étendue au-delà du cadre strict des études anglicistes. L'autre dossier est la reconnaissance, non sans une opposition longue et vigoureuse au sein de la Société, de la légitimité de la soutenance « sur dossier » en vue de l'obtention du doctorat d'état. C'était la voie ouverte pour la fin du culte du monstre

sacré et le passage au système présent du doctorat aux normes internationales, suivi de l'habilitation.

Mes récents contacts avec la Société à l'occasion des congrès m'ont donné le sentiment que sa vitalité se renouvelle sans cesse dans la fidélité à son inspiration initiale : elle jaillit de la recherche personnelle ou en groupe, et se nourrit de la curiosité pour le travail proche ou lointain des autres.

## **Témoignage de Jean RAIMOND, Président de la SAES de 1986 à 1990**

Elu Président de la SAES à Brest en mai 1986, je décidai aussitôt, en plein accord avec les membres du Bureau, de lancer la publication d'un bulletin trimestriel de liaison. L'idée première en avait été suggérée par Francisque Costa, mais c'est le nouveau secrétaire général Louis Roux qui, par son dynamisme et son action résolue, en fut la véritable cheville ouvrière. Qu'il me soit permis de rappeler ce qu'écrivait ce dernier en février 1987 : « Ce bulletin est le premier dans l'histoire de notre Société. Nous vous demandons deux ans pour trouver une méthode, une formule qui recueillent l'assentiment ». Moins de quatre ans plus tard, Pierre Cotte rendait un hommage mérité à son prédécesseur en ces termes : « Je crois que le Bulletin de la SAES est devenu une institution. Avec discrétion et justesse, il a trouvé sa place dans la vie de notre société. On a déjà oublié quand il est né et on n'imagine pas qu'il s'arrête un jour ». Qui ne se réjouirait que, malgré le développement des nouvelles technologies de la communication, ce bulletin constitue, « vingt ans après », un organe de liaison et d'échange toujours apprécié ?

J'ai eu le privilège d'être entouré, durant ma présidence, d'un Bureau composé de personnalités aussi sympathiques que dévouées, dont je me fais un devoir de mentionner les noms. Francisque Costa, Claude Coulon, Jacqueline Genet et Jean-Pierre Martin étaient vice-présidents ; Hubert Greven, trésorier ; Louis Roux, secrétaire général ; Christine Beaufrère-Bertheux et Anne Pradeilles, secrétaires adjointes. Ce Bureau se réunissait très régulièrement pour débattre des questions à soumettre à nos assemblées générales. Parce que nous parvenions presque toujours, après discussion, à dégager une position claire et unanime, les assemblées générales, qui se déroulaient dans un climat apaisé, entérinaient la plupart des propositions qui leur étaient soumises. Ce qui put être réalisé à l'époque le fut grâce à un travail d'équipe empreint d'une indéniable sérénité. Ma tâche de Président de la SAES se trouva facilitée aussi, me semble-t-il, par mon élection, en mai 1987, à la tête de mon université. Le cumul des mandats, en l'occurrence, devait se révéler utile... Informé, quelquefois avant l'heure, des projets de réformes — nombreux, bien sûr ! — de notre Ministre de tutelle, je savais quel interlocuteur il convenait de rencontrer, rue de Grenelle ou rue Dutot, pour évoquer tel ou tel sujet.

Avec le recul, je me félicite tout particulièrement que l'assemblée générale du 7 octobre 1989 ait approuvé la création d'une association européenne d'anglicistes baptisée ESSE (*European Society for the Study of English*). A l'initiative d'un collègue de l'université d'*East Anglia*, Robert Clark (rendons à César ce qui appartient à César), une réunion exploratoire

s'était tenue à Londres le 15 juillet 1989. Un Comité d'organisation, composé des présidents d'associations d'anglicistes des pays de la Communauté européenne et présidé par le Professeur Piero Boitani, se réunit à Rome les 7 et 8 janvier 1990 pour élaborer un projet de statuts et prévoir les modalités du premier Congrès de ESSE. Cette ouverture de notre Société sur l'Europe demeure, à mes yeux, un moment fort de mon mandat. A l'époque, je ne me doutais évidemment pas que notre collègue Adolphe Haberer serait amené à présider un jour — et avec quel brio ! — au destin de ESSE ...

En 1987, la SAES comptait un peu moins de 900 adhérents. Elle en compte à présent plus de 2000. On ne saurait concevoir plus belle preuve de vitalité.

## **Témoignage de Jacqueline GENET, Présidente de la SAES de 1990 à 1992**

Si j'ai sollicité le suffrage de notre communauté comme présidente de la SAES, c'est parce que je me suis toujours intéressée à l'enseignement, la recherche et l'administration, parce que j'ai toujours aimé dialoguer avec les collègues, les étudiants et tous ceux qui font fonctionner la grande machine universitaire, du personnel ATOS dont l'implication et le dévouement sont si remarquables, jusqu'aux présidents d'université, confrontés aux impératifs ministériels, et soucieux du développement de leur maison.

Notre travail pendant la période où j'ai présidé la SAES fut une œuvre collective. Sans le bureau, rien n'eut été possible. Ce travail fut accompli dans un climat de totale confiance. Je n'insisterai jamais assez sur le travail des vice-présidents, Adolphe Haberer, Jean-Pierre Martin et Louis Roux ; de Pierre Cotte secrétaire général ; de Pierre Lurbe qui succéda à Hubert Greven, tous deux efficaces trésoriers. Que celles ou ceux que je ne nomme pas ici sachent que je ne les oublie pas ; tous ont participé aux audioconférences que nous organisions régulièrement et contribué à faire progresser la SAES.

Nos activités ont été déterminées par l'augmentation des Anglicistes, ce qui imposa des réformes à l'intérieur de notre société, par les réformes des cursus étudiants et des carrières des collègues dans l'hexagone et par l'ouverture sur l'Europe, conjecture nouvelle à l'époque. A l'intérieur de la SAES, nous fîmes voter deux réformes statutaires : création d'un poste de trésorier adjoint sur lequel Michel Prum fut élu ; limitation à trois mandats consécutifs de deux ans des membres du bureau. Louis Roux veilla à la publication du *Répertoire*. Un nouveau siège social fut trouvé pour la SAES à la Maison des Sciences de l'Homme, Boulevard Raspail. Pour adapter notre Société aux multiples activités auxquelles elle devait faire face, Pierre Lurbe, grâce à un travail lourd et ingrat, mit en place le prélèvement automatique qui facilita beaucoup la gestion, et représenta un gain de temps et d'argent (plus besoin de rappels). Anne Pradeilles, secrétaire adjointe, informatisa le fichier; elle réussit à faire de l'annuaire un instrument très fiable, régulièrement distribué ; son sens pratique aida à aplanir les obstacles et, par son dynamisme et son enthousiasme, elle nous encouragea tous à aller de l'avant. Nous décidâmes d'étudier trois fois par an, au lieu de deux, les demandes de subventions pour les revues et nous prîmes position sur l'utilisation des fonds de réserve. Pierre Cotte, poursuivant le travail de Louis Roux, donna au bulletin rythme et consistance, l'étoffait inlassablement, et le rendit plus attrayant ; c'est l'époque où il devient une institution, s'imposant par la précision et l'utilité de ses informations toujours plus diversifiées. Christiane Bertheux-Beaufrère, secrétaire-adjointe, était chargée des procès-verbaux. Puis décision fut prise de les faire saisir par l'imprimerie Reboul de Saint-

Etienne, pour en améliorer la présentation. Claude Coulon s'intéressait aux questions des collègues du collège B, à la situation des professeurs du second degré affectés dans l'enseignement supérieur ; il établissait des rapports directs et personnels avec les collègues concernés.

Dans l'hexagone, le bureau dut s'interroger et débattre avec les collègues des réformes récurrentes, en cours ou à venir, et d'abord celles de l'organisation pédagogique. On s'interrogeait alors sur les Instituts Universitaires de Formation des Maîtres, les conventions entre eux et l'université, la composition de leur Conseil d'Administration, le choix des enseignants. Sur ces sujets, Adolphe Haberer eut un rôle clé : il organisa une réflexion, créant une commission comprenant Jean Raimond, Pierre Morère, et Pierre Denain, qui nous avaient fait part de leur expérience précédemment ; il envoya un questionnaire aux correspondants locaux de la SAES. Nous nous intéressâmes particulièrement à l'introduction de l'obligation d'un enseignement de langue vivante pour les futurs professeurs des écoles, ce qui, pour nous, ne devait pas signifier que ces enseignants seraient qualifiés pour participer à l'enseignement précoce des langues à l'école élémentaire.

Des enquêtes furent lancées, sur le remodelage des cursus, au gré de l'imagination intarissable de ceux qui nous gouvernent; sur la rénovation des DEUG, avec l'aide de Philippe Rouyer, alors chargé de mission au Ministère ; sur les perspectives de remodelage de la licence et de la maîtrise ; sur les concours : – une enquête fut menée par Pierre Cotte sur l'agrégation (le travail de Bernard Brugière, de Marie-Claire Rouyer et la collaboration des Inspecteurs généraux alimentèrent notre réflexion). Nous discutâmes des maquettes des concours, externes et internes avec les présidents des jurys, etc.

Nous nous penchâmes aussi sur nos carrières, aidés par les informations des présidents du CNU sur la gestion des carrières — Hubert Lavédrine, Henri Suhamy. Il y eut des débats récurrents, qui concernaient les assistants, les lecteurs à l'étranger, les ATER, des débats épineux, celui des primes d'encadrement, dont certains collègues contestaient le bien-fondé ou la méthode de répartition. La présidence ne fut pas alors un long fleuve tranquille. Nous évoquâmes encore, avec l'aide de Michel Baridon, une harmonisation nationale de la procédure d'habilitation.

La recherche ne fut pas négligée puisque fut créée une commission de la recherche présidée par Louis Roux, chargée de s'occuper de la recherche des anglicistes, des publications, des ateliers des congrès, des réseaux internationaux, de la recherche dans les pays anglophones. La conséquence de ces débats était souvent une intervention de la SAES auprès du Ministère. Je retrouve dans le bulletin de mars 1991, l'une de ces lettres, évoquant les modalités de promotion dans le corps des maîtres de conférences et dans les différentes classes de ce corps, les congés pour recherches ou conversions thématiques, les critères d'attribution des primes.

C'est alors que la SAES s'ouvrit sur l'Europe : notre représentation auprès des sociétés sœurs étrangères fut assurée par chacun à tour de rôle, chaque mission donnant lieu à un compte rendu dans le bulletin. Jean-Pierre Martin, avec toute sa diplomatie et son humour, négocia admirablement de l'avis général la place de la SAES à l'intérieur de *l'European Society for the Study of English* ; l'adhésion de la SAES à ESSE avait été réalisée par Jean Raimond, mais les statuts posaient problème ; Jean-Pierre Martin exposa à Robert Clark les contraintes du « *charitable status* » que celui-ci souhaitait donner à ESSE, même s'il fallut accepter ce statut à titre provisoire afin de lancer les opérations financières du congrès de Norwich en 1991. Grâce à Jean-Pierre Martin, ESSE est resté une confédération de sociétés savantes nationales qui a pour fin la promotion de la recherche et non celle de l'anglophonie ; mais il dut mener des discussions parfois assez âpres. Notre collègue Paul-Gabriel Boucé fut chargé du *Messenger* et Adolphe Haberer représenta alors la SAES dans le sous-comité Erasmus-Tempus.

À titre personnel, j'ai trouvé ce travail fort enrichissant. Il m'a permis de mieux connaître le monde universitaire, nos constantes remises en question, la richesse de nos interrogations et de nos propositions, notre grande faculté d'adaptation — qui prétend que nous sommes un corps rigide ? Je me suis profondément réjoui de l'élection de Louis Roux qui m'a succédé, déjà connu comme secrétaire général puis vice-président. Je savais que, sous sa houlette, la SAES continuerait de prospérer et de se développer. Dès cette époque, la diversité de nos recherches était remarquable, comme en témoignaient la structuration des équipes et la multiplicité croissante des colloques. Ceux-ci n'ont fait que croître ; on ne peut que s'en féliciter, même si j'ai un peu la nostalgie de ce temps où chaque intervenant disposait d'une heure pour présenter sa communication et répondre aux questions. Les congrès annuels étaient des moments privilégiés, grâce à l'organisation de nos hôtes et à l'atmosphère chaleureuse. Avec le recul, après 16 ans de retraite, si je commence un peu à perdre le fil des réformes successives, je reste proche de quelques fidèles étudiants qui continuent à m'informer de leur carrière et de leurs publications, me demandant parfois de relire le manuscrit ; proche aussi des collègues — au cours de ma vie professionnelle, j'ai noué de précieuses amitiés qui se perpétuent, même si je délaisse parfois les colloques — le nombre des collègues d'antan se réduisant. La recherche me passionne toujours autant et occupe l'essentiel de mon temps, de sorte que je n'ai guère éprouvé de changement entre la vie dite active et la soi-disant retraite. Avantage ou inconvénient ? Pour ma part, j'opte pour la première hypothèse.

## **Témoignage de Louis ROUX, Président de la SAES de 1992 à 1996**

Au printemps de 1986, succédant à Pierre Vitoux, Jean Raimond devint, pour quatre ans, président de la SAES. J'ai eu le plaisir d'être pour la durée de son mandat ce qu'en d'autres sphères on appelle « un proche collaborateur ». Hommes du petit matin tous les deux, nous faisons le « briefing » de la semaine tôt le lundi, et alors qu'il était déjà à la tâche, à l'Université de Reims, qu'il présidait aussi. « *Jean Raimond étant président* », comme on aurait dit en latin pour raconter un chapitre de l'histoire de la SAES, fut conçue et mise à exécution l'idée d'un *Bulletin*, organe de liaison. Le premier numéro fut publié en mars 1987, il y a vingt ans. La SAES avait à peine plus d'un quart de siècle.

Au service d'« une même grande communauté angliciste », selon Jean Raimond, ce bulletin [devait] permettre, outre une meilleure diffusion de l'information, le resserrement des liens entre les membres de notre société ». Au-delà du principe de la finalité de simple utilité et commodité, un lien organique et fonctionnel pour une communauté non pas ethnique ou confessionnelle mais éthique et professionnelle. Un lien commun, un lieu commun, un bien commun ; *common wealth*.

Elu au printemps 1996, Adolphe Haberer soulignait en son premier « Mot du Président » ( Bulletin n° 40) que les dix années précédentes avaient « été marquées par la mise en place et l'amélioration constante des moyens d'information et de communication que la SAES met à la disposition de ses adhérents, à savoir le *Bulletin* trimestriel, l'annuaire et, réalisé en collaboration avec l'Université Paul Valéry - Montpellier 3, « *Répertoire* ». Les années qui s'annonçaient, écrivait mon successeur, « seront surtout marquées par le rôle croissant que vont jouer, dans le domaine de la communication, de l'information et de la recherche, les technologies nouvelles ». Juste constatation, juste anticipation. L'évolution, quantitative et qualitative qui s'est faite en dix ans est considérable, et celles et ceux qui en ont été les concepteurs et les artisans méritent notre admiration et notre reconnaissance. Les messages reçus chaque jour et l'annuaire reçu ces jours-ci (296 pages pour 83 pages à celui de 1992, conçu et réalisé par Anne Pradeilles, sous la présidence de Jacqueline Genet, et en comparant ce qui est comparable) donnent une idée de la presque vertigineuse amplification.

Finis le *Bulletin*, alors ? Inutile ? Désuet ? Condamné par l'écran à la corbeille ? Loin de là, semble-t-il. Complément de l'information / communication quotidienne, telle qu'il l'accompagne et conforte et telle que la messagerie nous l'apporte de si magnifique façon (mais à laquelle tous les membres de la SAES ne sont pas reliés), sobre, discret, simple, modeste, pratique, objet de confiance, c'est un *vademecum* presque exhaustif qui,

s'agissant du passé dit le souvenir, honore les mémoires, proroge le temps de notre communauté, diffère l'oubli, entretient une forme honnête de transmission ; s'agissant du futur il tient lieu d'agenda ; s'agissant du « présent », il nourrit, alimente nos réflexions, nos interrogations, notre savoir et nos soucis. Il remplit, au-delà des espérances et des craintes des initiateurs, des objectifs et des tâches d'intérêt commun qu'ils s'étaient prudemment assignés, la finalité qui avait présidé à sa création. On revient à lui pour relire, vérifier la référence écrite, et si notre mémoire ne nous a pas un instant trahis. Devise stable et de réserve que ne pollue ni ne parasite l'évanescence et parfois mauvaise monnaie de l'éphémère. J'ai déjà cité plusieurs noms de collègues et amis qui ont œuvré à ce petit bien précieux que nous partageons, qui ont fait sa richesse, sa diversité, sa régularité ; tous les bureaux, j'imagine, ont du connaître ces moments de bonheur professionnel gratuit, mais, puisque je signe, comment ferais-je pour ne pas évoquer les longues séances de travail sérieuses et souvent gaies, amicales toujours avec Jeanne Devoize, Pierre Cotte, Pierre Lurbe, Adolphe Haberer et, *not least*, comme Jean Raimond grand marin sous l'Eternel (américain ?), Jean-Pierre Martin ?

Je l'ai rappelé dans mon rapport moral publié dans le *Bulletin* n° 39 : nos thèmes forts, nos temps forts furent, de 1992 à 1996 : la circulation de l'information, la refonte et mise à jour des statuts après débat approfondi et essentiel à partir des réflexions de Pierre Lurbe et Michel Prum, l'accent mis sur la recherche (bourses pour étudiants étrangers, subventions aux revues, publication régulière et diffusion de *Répertoire*, l'exposition de nos revues à la Maison française d'Oxford, l'enquête et le *Bulletin* spécial sur les centres et équipes de recherche, grâce au travail de Pierre Cotte, Marie-Jeanne Lagadec, etc.), la réflexion pédagogique, de l'enseignement du premier degré aux concours de recrutement, l'ouverture internationale (publication dans le bulletin des conférences des invités anglophones aux congrès de la SAES, présence aux congrès anglicistes d'Europe et invitation systématique de nos homologues d'autres pays, fidélité, malgré des circonstances parfois difficiles, aux engagements européens de Jean Raimond et Jacqueline Genet (couronnée, pour ainsi dire, par l'élection d'Adolphe Haberer à la présidence de l'ESSE après les congrès de Bordeaux en 1993, bien organisé par Michel Perrin, et Glasgow en 1995), préparation dans la continuité du travail d'une nouvelle équipe (Jean-Louis Duchet, Alain Cazade) prête à répondre au défi des technologies nouvelles, préparation de la restauration avec André Muraire et Jean-Pierre Martin des liens avec nos collègues américanistes (je me garderai d'oublier le rôle joué du côté des américanistes par Bernard Vincent). Quatre années pleines, voilà!

## Témoignage de Adolphe HABERER, Président de la SAES de 1996 à 2000

Dix ans déjà ! Il y a dix ans, bien loin d'imaginer qu'il me faudrait dix ans plus tard y revenir, j'écrivais dans le numéro de mars 1997 du *Bulletin de la SAES* : « À chaque année ses anniversaires. Aujourd'hui, le *Bulletin de la SAES* a dix ans, et le présent numéro est la preuve que la formule inventée pour le numéro inaugural de mars 1987 par Jean Raimond et Louis Roux était excellente ».

La formule était si bonne, en effet, que nous n'y avons rien changé. Nous avons gardé les mêmes rubriques, le même format, la même présentation. À part l'introduction dès le numéro 42 de formulaires d'adhésion et d'autorisation de prélèvement conçus par notre Trésorier Alain Cazade, le *Bulletin* est resté le même pendant les quatre années de mon mandat, le nombre de pages variant entre 28 et 44, et le tirage passant progressivement de 1300 à 1600. Il y eut toutefois un changement très important dans le mode de production du *Bulletin*. Jusqu'au numéro 39, la copie était adressée à l'imprimeur (Reboul, à Saint-Etienne) lequel se chargeait de faire la mise en page et de fournir successivement deux jeux d'épreuves à corriger. Sachant que je pouvais compter sur la compétence du Secrétaire général, Jean-Louis Duchet, moi-même étant prêt à mettre la main à la pâte, j'ai décidé que désormais nous nous chargerions de la mise en page nous-mêmes. Le jeu en valait la chandelle. J'ai retrouvé les chiffres : le travail était jusqu'alors facturé 125F HT la page par l'imprimeur, alors que si on lui livrait le *Bulletin* prêt à imprimer, on descendait à 20F HT la page. Pour un Bulletin de 32 pages, cela faisait une économie de  $105 \times 32 = 3.360F + 184,80F$  de TVA à 5,5%, soit 3.344,80F. Ceci 4 fois par an. Calculez l'économie réalisée en 4 ans au prix d'un travail qui ne manquait pas d'intérêt et de nombreux et très longs échanges de coups de téléphone nocturnes entre Jean-Louis Duchet et moi.

Le *Bulletin*, dans mes préoccupations d'alors, s'inscrivait dans le cadre plus large de la question de l'information et de la communication. J'ai eu l'immense chance de travailler avec Alain Cazade et Jean-Louis Duchet qui étaient déjà, en un temps où elles connaissaient un développement fulgurant, à la pointe de la recherche en nouvelles technologies. C'est grâce au dévouement et à la compétence d'Alain Cazade que la SAES a été alors dotée d'une base de données permettant d'effectuer de manière plus efficace et plus économique toutes les opérations de mise à jour, tenue des comptes, appels et rappels de cotisation, tirage des étiquettes, etc. À partir de cette base de données, on put publier le premier annuaire de la nouvelle série selon une formule qui n'a pas été changée depuis. Quant à Jean-Louis Duchet, on lui doit la création du site Web et de la liste de messagerie de la SAES, deux outils très rapidement devenus indispensables à la vie de notre société. Ce

n'est pas par hasard que ces deux-là, Jean-Louis Duchet et Alain Cazade, sont depuis belle lurette, et cette année encore, responsables de l'atelier *Nouvelles technologies pour la recherche et l'enseignement* aux congrès de la SAES.

Dix ans déjà. Un peu plus, même, si j'ouvre le numéro 40 du *Bulletin* dont j'étais désormais responsable au lendemain de mon élection au congrès de Nancy en mai 1996. J'y rendais hommage à Louis Roux, mon prédécesseur, et j'y citais le tout premier « Mot du président » de Jean Raimond dans lequel celui-ci rappelait les origines de notre société, fondée le 4 octobre 1960 avec, dans le premier Bureau, Jean Loiseau (président), Louis Bonnerot, Maurice Lebreton, Pierre Legouis, Louis Lecocq, Jean Béranger et Sylvère Monod. À l'exception de Louis Lecocq, toujours vaillant, tous nous ont quittés, Sylvère Monod très récemment. Je ne m'étais pas rendu compte, en me faisant alors l'écho de ce rappel historique, qu'il m'appartiendrait quatre ans plus tard, à l'occasion du congrès d'Angers de mai 2000, d'organiser avec Jeanne Devoize et Daniel Beylon le quarantième anniversaire de la SAES. Je n'ai pas oublié la réception dans la grande salle du Musée Jean Lurçat où hommage fut rendu aux anciens présidents, ni le banquet au Château de Brissac, le feu d'artifice et, écrit en lettres de lumière sur la façade du château : « SAES 40e anniversaire ».

Au jeu des chiffres, les coïncidences sont toujours amusantes. Les quatre années de mon mandat ont été ainsi en quelque manière encadrées, en leur début, par le 40<sup>ème</sup> numéro du *Bulletin* et, à leur fin, par le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la SAES. Encore trois ans et l'on fêtera en 2010 le 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre société. Dommage que le numéro 100 du *Bulletin*, sauf erreur de ma part, ne puisse être prévu que pour septembre 2011 !

## **Témoignage de Michel MOREL, Président de la SAES de 2000 à 2004**

Pour la nouvelle équipe qui prenait le relais en cette année 2000, la transition aurait pu être délicate étant donné que le nouveau président n'appartenait pas au bureau sortant. Elle ne le fut pas du fait de la solidité des institutions de notre association qui permirent à chacun d'assurer sa tâche sans rupture entre les deux mandats. Progressivement se sont dessinés les projets mis en œuvre dans la deuxième partie de ces quatre années. Construisant comme chaque équipe avant nous sur la base de ce qui avait déjà été accompli, nous avons pu proposer des ajustements et même des modifications et des innovations qui toutes visaient au renforcement et à l'ouverture de notre société. C'est l'engagement dynamique de chaque membre du bureau dans ce travail d'équipe éclairé et partagé par tous qui a rendu possibles certaines avancées inespérées en début de mandat.

Du point de vue de la communication, le site Internet a été constamment enrichi, avec aussi l'introduction d'un logo qui est devenu notre signe de reconnaissance. Le bulletin a, quant à lui, été discrètement mais constamment amélioré. La fiabilité de l'annuaire a été renforcée malgré les difficultés temporairement causées par un changement de logiciel et le nombre important de nouveaux adhérents. La messagerie, après des débuts quelque peu turbulents, a trouvé un rythme et un ton qui ne se sont jamais démentis depuis. Les annonces des ouvrages parus ont été complétées par la mention du contenu du texte proposé, et du nom des participants dans le cas d'œuvres collectives. Pour soulager les collègues chargés de certaines de ces lourdes tâches, une aide secrétariale a pu être décidée et obtenue, heures rémunérées par notre société. Dernier point, le site social de la SAES a été transféré à l'université Paris 3 qui a bien voulu nous accueillir.

La première action d'envergure fut la réforme des statuts sur la base des choix proposés par une commission indépendante. L'assemblée générale ne retint que les options les plus modestes, concernant essentiellement le renforcement du rôle des correspondants et l'amélioration des processus de candidature et d'élection de l'équipe dirigeante, processus placés sous la tutelle de l'avant-dernier président. Cette réforme limitée avait l'avantage de maintenir la possibilité essentielle d'une continuité dans la gestion d'une équipe à l'autre. Autre modification, les doctorants ont été autorisés à s'inscrire à la SAES et à participer à ses congrès désormais introduits par une demi-journée de doctorales. De son côté, l'organisation des congrès a été partiellement modifiée : déplacement de l'assemblée générale au samedi après-midi, création d'un comité scientifique mixte et établissement de nouvelles règles concernant l'avance budgétaire à l'équipe organisatrice, avance devenue contribution en échange d'une gestion partagée des résultats

financiers de l'ensemble de l'opération, ceci permettant par ailleurs la publication d'une sélection de communications par l'université qui nous reçoit.

Notre gestion s'est voulue généreuse et orientée vers tout ce qui pouvait développer les activités de recherche. Ainsi sont nées, en plus de l'aide antérieure aux publications, les bourses doctorales puis les bourses HDR. Ces deux dernières actions nous ont permis d'engager et de développer une fructueuse collaboration avec l'AFEA.

Par ailleurs, un prix annuel de la recherche – avec la formation d'un jury de onze membres – a été proposé et mis en place, toujours en collaboration avec l'AFEA. La mise à jour du répertoire de la recherche a été poursuivie. La commission de la recherche a été élargie de façon à mieux représenter les diverses branches de nos études, et ouverte à des représentants de l'AFEA. Les propositions de la commission ont notamment conduit à la rédaction d'un texte important au sujet de l'HDR, texte co-signé pour la première fois par la SAES, l'AFEA et le CNU.

Concernant les concours nous avons suscité des rencontres entre leurs responsables, et soutenu l'introduction de l'épreuve de synthèse dont nous pensions qu'elle contribuerait à décloisonner nos enseignements et à rendre possibles des synergies nouvelles. Les diverses actions dans le domaine des concours ont conduit à l'établissement de relations suivies avec les autres associations françaises de langue et à la rédaction d'un texte commun signé par 750 de nos adhérents avant d'être envoyé au Ministère. Nous avons, par ailleurs, poursuivi de façon très active la collaboration avec ESSE et les autres sociétés européennes d'anglistique. Le dernier point marquant de ces quatre années de gestion fut la création du Grand Prix d'Honneur de la SAES, prix quadriennal dont on peut espérer qu'il pourra devenir celui de toutes les études anglophones en France. Il a été décerné à Robert Ellrodt sur proposition des responsables les plus représentatifs des études anglophones au sein de la SAES.

Au total, notre équipe a eu pour ligne constante, et dans la concertation la plus élargie, une politique de continuation, de consolidation et de fondation. La SAES s'est développée pendant ces quatre années à un rythme de plus en plus soutenu comme il convient à une association dynamique, ouverte, en paix avec elle-même, et scrupuleusement neutre. Nous n'avons pas altéré le riche héritage qui nous avait été transmis. J'ose espérer que nous l'avons augmenté.

**XLVII<sup>ème</sup> Congrès de la SAES**  
**« L'Envers du décor »**  
**Avignon, 11-13 mai 2007**

Toute l'équipe avignonnaise espère vous voir nombreux lors du 47<sup>e</sup> Congrès de la SAES qui, au vu des programmes établis par les présidents d'atelier, promet déjà d'être riche et fructueux sur le plan scientifique.

Les prolongements culturels de ces trois journées de travail bien remplies se précisent petit à petit, afin de rendre votre séjour à Avignon le plus agréable possible.

Outre les événements dont vous avez pu prendre connaissance dans le programme, la soirée du vendredi 11 mai sera agrémentée d'une audition d'orgue donnée par notre collègue Pierre Dubois à 21h00 en la Cathédrale Notre-Dame des Doms.

Vous aurez également l'occasion de visiter par petits groupes, lors des pauses café, l'ancienne bibliothèque et l'herboristerie de l'hôpital du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les murs duquel notre Université s'est installée il y a une douzaine d'années.

Vous trouverez les informations utiles sur le site du Congrès :  
<<http://www.saes07.univ-avignon.fr>>.

Pour le comité d'organisation,

Les coordinatrices : Laurence Belingard et Florence March  
([laurence.belingard@worldonline.fr](mailto:laurence.belingard@worldonline.fr))  
([florence.march@univ-avignon.fr](mailto:florence.march@univ-avignon.fr))

## **Renouvellement du bureau Candidatures**

Communiqué d'Adolphe HABERER :

Le comité SAES se réunira au cours du Congrès d'Avignon pour procéder, conformément aux dispositions indiquées dans les statuts, au renouvellement du bureau.

Le mandat de notre trésorier Jean-Claude Bertin (élu en 2001, réélu en 2003 et 2005) n'est plus renouvelable.

Le poste de trésorier-adjoint, anciennement occupé par Jean-Jacques Hochart, laissé vacant, est à pourvoir.

Les mandats de deux autres membres du bureau sont renouvelables.

Les candidatures qui m'ont été adressées avant le 31 janvier 2007 sont au nombre de quatre :

- candidatures à renouvellement de mandat :

Annick Cizel, vice-présidente, élue en 2005

Isabelle Schwartz-Gastine, secrétaire adjointe, élue en 2003, réélue en 2005

- nouvelles candidatures

Catherine Coron (Panthéon-Assas – Paris 2 )

Pascale Drouet (Poitiers)

## Comité 2007

Le comité de la société comprend :

- Les membres du bureau de la société,
- Les présidents d'honneur,
- Un à six représentants de chaque section de la SAES désignés selon les règles suivantes :
  - o Un représentant quand leur nombre est compris entre 6 et 10.
  - o Deux représentants : un appartenant au collègue A et un appartenant aux collègues B ou C quand ce nombre est compris entre 11 et 20.
  - o Quatre représentants : deux A et deux B ou C quand ce nombre est compris entre 21 et 40 ;
  - o Six représentants : trois A et trois B ou C quand ce nombre est égal ou supérieur à 41.

Les membres de la SAES appartenant à un même établissement constituent une section locale et élisent un correspondant de section.

Les sociétaires rattachés à un même établissement dont le nombre est inférieur à six et qui souhaitent être représentés au comité devront demander leur rattachement à une section voisine en s'adressant au correspondant de cette section. La section locale renouvelle chaque année les membres du comité qu'elle délègue au congrès. Le mandat du comité est d'un an.

Chaque section doit procéder à la désignation de ses représentants au comité selon ces dispositions. Les correspondants voudront bien faire connaître le nom des représentants de leur section à Isabelle Schwartz-Gastine (schwartz-gastine.isabelle@wanadoo.fr) **dès réception de ce bulletin et fin mars dernier délai**. Cette information est d'autant plus importante que les organisatrices devront commander des plateaux repas pour permettre le bon déroulement des élections dans le respect des horaires indiqués.

Le tableau ci-dessous récapitule les sections SAES et le nombre de représentants auquel elles ont droit. Il a été établi à partir des données du fichier SAES arrêté au 25 novembre 2006 ; il sera envoyé par courrier postal aux correspondants.

**Sections SAES**

<b>Universités</b>	<b>Membres</b>	<b>Représentants</b>	<b>Catégorie</b>
1. Aix Marseille 1	<b>57</b>	<b>6</b>	3A et 3B
2. Amiens	<b>25</b>	<b>4</b>	2A et 2B
3. Angers	<b>28</b>	<b>4</b>	2A et 2B
4. Antilles	<b>10</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
5. Arras	<b>15</b>	<b>2</b>	1A et 1B
6. Avignon	<b>14</b>	<b>2</b>	1A et 1B
7. Besançon	<b>19</b>	<b>2</b>	1A et 1B
8. Bordeaux 2	<b>9</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
9. Bordeaux 3	<b>63</b>	<b>6</b>	3A et 3B
10. Bordeaux 4	<b>7</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
11. Brest	<b>21</b>	<b>4</b>	2A et 2B
12. Caen	<b>35</b>	<b>4</b>	2A et 2B
13. Cergy	<b>13</b>	<b>2</b>	1A et 1B
14. Chambéry	<b>13</b>	<b>2</b>	1A et 1B
15. Clermont 2	<b>28</b>	<b>4</b>	2A et 2B
16. Dijon	<b>33</b>	<b>4</b>	2A et 2B
17. Evry Lang. Etr.	<b>6</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
18. Grenoble 2	<b>9</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
19. Grenoble 3	<b>47</b>	<b>6</b>	3A et 3B

<b>Universités</b>	<b>Membres</b>	<b>Représentants</b>	<b>Catégorie</b>
20. La Réunion	<b>11</b>	<b>2</b>	1A et 1B
21. Le Havre Affaires Inter.	<b>24</b>	<b>4</b>	2A et 2B
22. Le Mans	<b>12</b>	<b>2</b>	1A et 1B
23. Lille 3	<b>53</b>	<b>6</b>	3A et 3B
24. Limoges	<b>18</b>	<b>2</b>	1A et 1B
25. Littoral (ulco)	<b>12</b>	<b>2</b>	1A et 1B
26. Lyon 2	<b>61</b>	<b>6</b>	3A et 3B
27. Lyon 3	<b>33</b>	<b>4</b>	2A et 2B
28. Lyon ENS LSH	<b>7</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
29. Marne la Vallée	<b>14</b>	<b>2</b>	1A et 1B
30. Metz	<b>21</b>	<b>4</b>	2A et 2B
31. Montpellier 3	<b>58</b>	<b>6</b>	3A et 3B
32. Mulhouse	<b>15</b>	<b>2</b>	1A et 1B
33. Nancy 2	<b>32</b>	<b>4</b>	2A et 2B
34. Nantes	<b>34</b>	<b>4</b>	2A et 2B
35. Nice	<b>32</b>	<b>4</b>	2A et 2B
36. Orléans	<b>18</b>	<b>2</b>	1A et 1B
37. Paris 1 – Panthéon - Sorbonne	<b>18</b>	<b>2</b>	1A et 1B
38. Paris 2 – Panthéon - Assas	<b>13</b>	<b>2</b>	1A et 1B
39. Paris 3	<b>149</b>	<b>6</b>	3A et 3B

<b>Universités</b>	<b>Membres</b>	<b>Représentants</b>	<b>Catégorie</b>
40. Paris 4	<b>89</b>	<b>6</b>	3A et 3B
41. Paris 5	<b>10</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
42. Paris 6	<b>6</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
43. Paris 7 Diderot	<b>74</b>	<b>6</b>	3A et 3B
44. Paris 8	<b>29</b>	<b>4</b>	2A et 2B
45. Paris Dauphine	<b>15</b>	<b>2</b>	1A et 1B
46. Paris 10	<b>76</b>	<b>6</b>	3A et 3B
47. Paris 11	<b>9</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
48. Paris 12 Val de Marne	<b>28</b>	<b>4</b>	2A et 2B
49. Paris 13	<b>31</b>	<b>4</b>	2A et 2B
50. Pau	<b>25</b>	<b>4</b>	2A et 2B
51. Perpignan	<b>11</b>	<b>2</b>	1A et 1B
52. Poitiers	<b>32</b>	<b>4</b>	2A et 2B
53. Reims	<b>30</b>	<b>4</b>	2A et 2B
54. Rennes 1	<b>6</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
55. Rennes 2	<b>39</b>	<b>4</b>	2A et 2B
56. Rouen	<b>28</b>	<b>4</b>	2A et 2B
57. Saint-Étienne	<b>15</b>	<b>2</b>	1A et 1B
58. Strasbourg 2	<b>27</b>	<b>4</b>	2A et 2B
59. Toulon	<b>12</b>	<b>2</b>	1A et 1B
60. Toulouse 1	<b>11</b>	<b>2</b>	1A et 1B

<b>Universités</b>	<b>Membres</b>	<b>Représentants</b>	<b>Catégorie</b>
61. Toulouse 2	<b>80</b>	<b>6</b>	3A et 3B
62. Toulouse 3	<b>9</b>	<b>1</b>	1A ou 1B
63. Tours	<b>38</b>	<b>4</b>	2A et 2B
64. Valenciennes	<b>17</b>	<b>2</b>	1A et 1B
65. Versailles Saint- Quentin	<b>21</b>	<b>4</b>	2A et 2B

**Établissements pouvant demander leur rattachement à une section**

<b>Établissements</b>	<b>Membres</b>
Angers IUT	1
Angers Lycée du Bellay	1
Angers Univ. Catholique	4
Angoulême	2
Angoulême IUFM	1
Annecy Univ. Savoie	1
Antilles IUFM	3
Belfort – Montbéliard	2
Berlin	1
Besançon IUT	1
Besançon STGI	1
Bordeaux 1	2

Bordeaux IUFM	1
Bruz – Inst. Cath.	1
Cachan ENS	5
Caen CTEU	1
Champ sur Marne Ponts et Chaussées	1
Cherbourg IUT	1
Coetquidan	1
Compiègne UT	2
Cork, University College	1
Corte	4
Corte IUFM	1
Creil IUFM	1
Créteil IUT	1
Créteil Rectorat	1
Evry ARCA	1
Evry IUT	1
Evry Telecom	2
Genève	2
Grenoble 1	2
Grenoble IUFM	2
Hong Kong	1
Irvine U. of California	1

La Réunion IUFM	3
La Rochelle	4
Le Creusot IUT	1
Leiden	1
Liège	3
Lille	2
Lille École centrale	1
Lille 2 Cambrais	3
Lille ENSAM	1
Lille EUDIL	1
Londres	2
Lorient	5
Lyon 1	3
Lyon Rectorat	1
Lyon Univ. Cath.	2
Malakoff	1
Marseille IUT	1
Mérignac IUFM	1
Montbéliard	2
Montigny-le-Bretonneux	1
Montpellier 1 Sc. Eco.	2
Nancy 1	1

Nantes École Centrale	2
Nantes École Polytechnique	1
Nantes Lycée Guisthau	1
Nice Lycée E. d'Orves	1
Nîmes	3
Nouméa	5
Nouméa Lycée Jules Garnier	1
Paris 3 EIST Louvre	1
Paris 3 ESIT	2
Paris 12 Saint Maur	2
Paris CHEAM	1
Paris CNAM	1
Paris ENA	1
Paris ENS Ulm	3
Paris IUFM	4
Paris Lycée Stanislas	1
Paris Lycée Henri IV	1
Paris Lycée Rodin	1
Paris Lycée Stanislas	1
Paris Univ. américaine	1
Paris Univ. catholique	1
Rennes 1	5

Rennes Lycée Macé	1
Rouen Sc. Éco.	2
Rouen IUFM	4
Saint-Lô	1
Strasbourg 1	2
Strasbourg 3	1
Strasbourg IUFM	1
Tahiti	2
Ténérife	1
Toulouse INSA	1
Toulouse IUFM	1
Toulouse Com. Gestion	2
Trappes	1
Troyes	1
Vélizy IUT	1
Zurich	1

## **Ordre du jour du comité et de l'assemblée générale d'AVIGNON Samedi 12 mai 2007**

### *Ordre du jour du comité*

Le comité se réunira à **13h30**.

- Élection aux postes de Vice-président et de Secrétaire-adjoint. Annick Cizel et Isabelle Schwartz-Gastine terminent respectivement leur premier et deuxième mandat et sont rééligibles.
- Élection aux postes de Trésorier et Trésorier-adjoint. Les postes sont vacants : Jean-Claude Bertin termine son troisième mandat et Jean-Jacques Hochart a signalé sa démission en septembre dernier. Les candidatures reçues par Adolphe Haberer sont précisées page 26 de ce bulletin.

### *Ordre du jour de l'assemblée générale*

L'assemblée générale aura lieu à **16 heures**

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale d'octobre 2006
- Proclamation du résultat des élections au bureau
- Rapports de la Présidente, du trésorier et de la secrétaire générale
- Travaux de la commission de la recherche
- Informations sur le Prix de la Recherche
- Intervention du Président de la 11<sup>e</sup> section du CNU
- Intervention des présidents des jurys de concours
- Compte rendu de la table ronde sur la place des PRAG dans l'enseignement supérieur
- Intervention des organisateurs du Congrès d'Orléans
- Questions diverses

## **Proposition de modification du règlement intérieur de la SAES**

*L'article suivant sera soumis à l'approbation des membres de la SAES lors de l'Assemblée Générale du samedi 12 mai en Avignon.*

### **Article n° 16**

La SAES dispose d'une commission pour la recherche.

Cette commission, qui se réunit au moins une fois par an, comporte 14 membres :

- Le /la président(e) de la SAES,

- Le /la vice président(e) chargé(e) de la recherche,

- 12 membres dont 8 proposés au bureau de la SAES parmi les adhérents de la société par les présidents des sociétés filles, membres de la SAES; le président et le vice-président PR du CNU et deux autres représentants de sociétés savantes non nécessairement affiliées à la SAES. La commission se réserve le droit d'inviter des personnalités extérieures.

Le bureau veillera à ce que la liste définitive respecte les différents équilibres (disciplines, parité hommes / femmes, répartition géographique ...) nécessaires au bon fonctionnement de la commission.

La durée du mandat des membres de la commission de la recherche est de quatre ans, renouvelable une seule fois.

## La thèse de doctorat

Après avoir convoqué et consulté la commission de la recherche de la SAES le 19 janvier 2007, le bureau de la Société propose à ses membres les fruits de la réflexion de ces deux instances sur un certain nombre de questions et de problèmes liés à la thèse de doctorat.

Les membres du bureau et de la commission rappellent que la durée de rédaction doit être la plus brève possible et, tout en comprenant que des configurations particulières puissent rendre cette échéance difficile, considèrent, dans la mesure où le nombre d'allocations est restreint, qu'une durée moyenne de 5 ans pour la rédaction d'une thèse en anglais pourrait être une durée raisonnable. Il leur semble qu'un plafond de huit ans pour les doctorants salariés pourrait se justifier (la politique des universités est très variable dans ce domaine). Pour ce qui est de la longueur de la thèse, et tout en étant sensible aux exigences spécifiques de certaines disciplines ou projets qui peuvent demander plus ou moins, la commission considère qu'une thèse d'environ 400 pages de texte (annexes, illustrations, index, bibliographie, table des matières etc. exclus) devrait rester la « norme ». Un formatage souhaitable serait, à ses yeux, l'interligne 1,5, 30 lignes par page. La commission rappelle les instructions au sujet des mentions, instructions qui lui semblent raisonnables :

« Article 20 : [...] Le président signe le rapport de soutenance qui peut indiquer l'une des mentions suivantes: honorable, très honorable, très honorable avec félicitations.

La plus haute mention, qui est réservée à des candidats aux qualités exceptionnelles démontrées par les travaux et la soutenance, ne peut être décernée qu'après un vote à bulletin secret et unanime des membres du jury. Dans ce cas, le président établit un rapport complémentaire justifiant cette distinction. »

Pour ce qui est de la direction des thèses, et dans un souci d'efficacité, le bureau suggère que les directeurs soient encouragés par les Ecoles Doctorales à n'accepter qu'un nombre limité de directions (dix thèses semble un chiffre prudent). Par ailleurs, la commission de la recherche recommande aux directeurs d'Equipes de Recherche et d'Ecole Doctorale de veiller scrupuleusement à l'adéquation entre spécialisation du directeur et projet du doctorant. Il a notamment été constaté, à de trop nombreuses reprises, que des thèses dirigées par des directeurs non spécialistes aboutissaient à des soutenances et à des rapports qui handicapent gravement

(au moment du passage devant le CNU ou les commissions de spécialité) les chercheurs dont ils ont la responsabilité. Dans un autre domaine et, là aussi, afin d'éviter certains échecs, la commission de la recherche se félicite que le Ministère ait reconsidéré sa politique en ce qui concerne les doubles directions de thèse. Dans certains cas de figure (notamment dans le cas de thèses « interdisciplinaires ») il semble à la commission que la double direction peut s'avérer scientifiquement nécessaire afin de protéger les intérêts des doctorants et elle est désormais légalement possible (cf. décret du 7 août 2006). Si les directeurs viennent d'Universités différentes, il semble donc juste et raisonnable que les deux Universités soient créditées d'un pourcentage de la direction. Ce dispositif permettrait de prendre en compte les co-directions dans la carrière des collègues, par exemple, pour l'attribution des primes d'encadrement doctoral. Dans ce cas l'on pourrait se prévaloir, par exemple, de 50% d'une thèse dirigée en commun avec un(e) collègue d'une autre université.

En ce qui concerne l'orientation des futurs doctorants et le choix des sujets de thèse, la situation est complexe. Certains domaines, sujets et époques font l'objet d'un engouement « excessif » qui peut créer des situations de concurrence regrettable lors du recrutement. Inversement, certaines UFR hésitent à recruter de jeunes docteurs brillants mais spécialistes de champs « rares ». Il semble à la commission de la recherche que le profilage « large » des postes par les Universités devrait permettre aux commissions de spécialistes d'auditionner davantage de candidats et d'envisager une gamme plus large de recrutements. Les Ecoles Doctorales devraient aider les futurs candidats à postuler à des emplois dans l'Enseignement supérieur, en proposant une ouverture à d'autres formations (de type Langue de spécialité). L'une des fonctions du directeur (reconnue dans les chartes des thèses) est d'aider ses doctorants à constituer le CV le plus riche possible, afin qu'ils soient les mieux armés pour affronter la suite de leur carrière. La Commission de la recherche ne peut que constater, dans ce même domaine, que le fichier central des thèses est un outil crucial dont la gestion laisse actuellement beaucoup à désirer: thèses abandonnées et thèses soutenues figurent toujours au fichier. La Commission de la recherche souhaiterait vivement une meilleure coordination entre les bureaux des thèses des Universités et les responsables du fichier. Ne serait-il pas possible d'exiger de chaque bureau des thèses une vérification annuelle de la situation des thèses dont il est responsable afin d'assurer une mise à jour plus systématique? La Commission de la recherche a, par ailleurs, émis le souhait qu'ESSE mette en place un répertoire des sites analogues au fichier central des thèses français. Un tel répertoire permettrait aux futurs chercheurs de savoir si leur sujet a déjà été traité ailleurs en Europe et d'éviter ainsi toute redondance.

La dimension européenne de la recherche a, par ailleurs, amené la commission à réfléchir au problème de la diffusion des thèses. Il lui semble,

en l'absence d'une politique satisfaisante de publication papier, et d'une publication systématique des travaux les plus remarquables, que la mise en ligne des thèses pourrait offrir une perspective intéressante. Elle a aussi évoqué le problème de la langue de rédaction. Tout en étant sensible à l'importance réelle d'une défense du français comme langue scientifique, et consciente que certaines approches théoriques peuvent se trouver plus à l'aise en utilisant le français que l'anglais, la commission pense cependant que, pour les candidats non francophones et pour certains doctorants francophones, la rédaction en anglais pourrait s'avérer une solution heureuse. Une telle rédaction facilite la diffusion des travaux, diffusion que le Ministère souhaite, par ailleurs, voir se développer, et est la norme chez certains de nos voisins. Un tel choix ne pourrait se concevoir, aux yeux de la commission, qu'avec la mise en place d'une procédure de dérogation très stricte. La rédaction d'une thèse en anglais devrait s'assortir d'une rigoureuse évaluation de la langue accompagnée de la rédaction en français d'un résumé substantiel (au moins 80 pages). Néanmoins, la commission souligne, et les doctorants doivent y être sensibilisés, que la maîtrise du français peut et doit jouer un rôle central dans les phases ultérieures du recrutement à un poste d'enseignant dans le supérieur en France. Le doctorant doit donc être en mesure de prouver sa maîtrise de cette langue (par exemple, succès à un concours, diplôme de certification en langue française, etc.).

Le CNU 11<sup>ème</sup> section s'associe à ce texte.

## **Pour la possibilité d'un double rattachement des enseignants-chercheurs**

En octobre dernier, le bureau de la SAES a lancé un débat sur le problème des rattachements aux équipes de recherche. Une consultation a été mise en place sur le site de la SAES. Les points de vue exprimés ont été débattus lors de la réunion du bureau du 12 janvier 2007 et la commission de la recherche a été également consultée le 19 janvier. Après mûre réflexion, le texte suivant qui reflète un point de vue très largement majoritaire à l'intérieur de notre société, a été rédigé. Il se trouve partagé par le CNU. Nous le ferons connaître au Ministère.

Le bureau de la SAES ne peut que constater que l'obligation de rattachement unique handicape considérablement le travail de certains chercheurs et pénalise certaines équipes de recherche. Structurellement la recherche en LSH, notamment pour les enseignants chercheurs anglicistes dispersés sur le territoire national, impose un travail à configuration variable selon les projets. Alors que les chercheurs peuvent souhaiter travailler d'une façon interdisciplinaire avec, par exemple, des collègues de leur université, le fait que l'anglistique se subdivise en spécialisations disciplinaires parfois pointues (littérature, civilisation, linguistique, langue de spécialité, didactique) peut les amener à vouloir travailler, en même temps, dans des groupes qui fédèrent des chercheurs « monodisciplinaires » de plusieurs universités. Cette situation se complique encore dans la mesure où certains projets d'un intérêt scientifique réel nécessitent des regroupements encore plus ciblés (sur une période, un genre, une aire géographique, une école de pensée).

L'obligation de rattachement unique est porteuse, aux yeux du bureau de la SAES, de deux dangers qu'il serait préférable d'éviter :

- L'obligation actuelle de rattachement unique contraint les chercheurs à rester dans les équipes de leur Université alors qu'ils n'y trouvent pas nécessairement d'autres collègues spécialistes de leur champ. Ils le font pour ne pas perdre un certain nombre de droits (promotions, congés sabbatiques, financement de missions et de colloques ...). Par ailleurs, leur départ (c'est la crainte de nombreuses Facultés) appauvrirait inévitablement le dispositif local, priverait les étudiants de leur université de l'accès à certains champs

de spécialisation, et risquerait – au pire – de créer des situations où aucune équipe ne puisse fonctionner sur de grands pans du territoire national.

- Inversement, des équipes parmi les plus dynamiques qui regroupent des chercheurs spécialisés (par exemple, une école en linguistique, ou une équipe qui travaille sur une époque, un genre, ou une aire géographique particulière) n'ont actuellement aucune reconnaissance au moment des évaluations puisqu'on leur interdit, dans la pratique, de comptabiliser comme membres publiants les collègues (souvent parmi les plus actifs) qui sont déjà inscrits ailleurs. L'absence de toute possibilité systématique de rattachement secondaire induit donc le Ministère en erreur, puisque cette obligation a pour effet inévitable de rendre quasiment « invisibles » certaines équipes extrêmement productives.

Aux yeux du bureau de la SAES, les deux types de travail de recherche disciplinaire et interdisciplinaire – peuvent tout à fait se féconder mutuellement. Étant donnée l'absence de toute justification scientifique du dispositif actuel, le bureau de la SAES demande au Ministère de modifier la feuille d'inscription

- a) en laissant la possibilité d'une inscription unique sans la rendre obligatoire;
- b) en introduisant une entrée (optionnelle) « rattachement secondaire », entrée qui permettrait une meilleure cartographie de la recherche, et donnerait au Ministère un sens plus exact des forces vives de la recherche en anglistique.

De telles modifications ne lèseraient en rien les collègues qui se trouvent à l'aise dans la configuration actuelle mais aideraient considérablement ceux pour qui l'obligation de rattachement unique crée des situations de choix (scientifiquement) impossibles. La SAES souhaite que l'attribution des moyens aux équipes et à leurs membres prenne en compte le double rattachement sans que cela nuise à la carrière des collègues.

## **Motion de la 11<sup>ème</sup> section du CNU 1er février 2007**

La 11e section du CNU, réunie en formation plénière le 1er février au cours de la session 2007 de qualification des candidats aux fonctions de maître de conférences, a adopté les positions suivantes :

### **1. AERES**

La 11e section approuve la déclaration de la CP-CNU du 28 novembre 2006 (texte page 45). Elle s'engage cependant à fournir au ministère, qui le demande, des listes d'experts possibles.

29 oui, 11 non, 1 blanc

### **2. APPARTENANCE AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE**

Les spécialités de recherche en sciences humaines connaissent une fragmentation beaucoup plus importante que ce qui se pratique dans les sciences exactes et les sciences de la nature. Dans l'étude des sociétés et des cultures étrangères, le phénomène est multiplié par le fait que les formations doivent nécessairement, dans chaque établissement, reconstituer un microcosme de l'ensemble des sciences humaines et sociales appliquées au domaine d'étude.

La cohérence des équipes actuelles est fondée sur une combinatoire entre thématiques pluridisciplinaires, objets ou types d'objet de recherche et spécialisation fine au sein de sous-disciplines, chaque équipe s'identifiant par l'accent mis sur l'une ou l'autre de ces trois dimensions.

Dès lors, aucune ne peut répondre exclusivement aux besoins des chercheurs ou des institutions auxquelles ils sont rattachés et c'est pourquoi le rattachement multiple a été jusqu'alors une pratique heureuse et constante de l'ensemble du milieu.

L'obligation nouvelle d'un rattachement unique, les « associés » n'étant pas comptabilisés dans le potentiel réel d'une équipe, risque d'appauvrir aussi bien les équipes très pluridisciplinaires des universités moyennes ou petites que les équipes plus spécialisées des universités aux effectifs plus importants. Le risque est grand de priver les étudiants de l'accès à certains champs de spécialisation, de créer des situations où aucune équipe ne puisse fonctionner sur de grands pans du territoire national, de rendre invisible le potentiel pourtant très réel d'équipes spécialisées.

C'est pourquoi la 11e section du CNU revendique la possibilité de double appartenance à parts égales, moyennant la comptabilisation stricte de la répartition du temps de recherche de chacun et des crédits ainsi alloués. Elle rappelle que dans ces conditions, la taille critique d'une équipe ne saurait

44

être mesurée à l'échelle de ce que requièrent les équipes des sciences « dures ».

34 oui, 6 non

### **3. DÉFINITION DES « PUBLIANTS »**

Les critères retenus dans les différentes déclarations de représentants du ministère pour définir les chercheurs ou enseignants-chercheurs reconnus comme « publiants » et justifiant par là d'allocations de crédits à leur(s) équipe(s) de rattachement ne prennent pas totalement en compte la réalité de l'offre et de la demande de publication dans les secteurs disciplinaires relevant de la 11e section du CNU.

Il n'est pas conforme aux conditions de la recherche dans notre milieu de considérer comme équivalents un « ouvrage à plusieurs mains », deux « articles à signatures multiples dans des revues à comité de lecture », et quatre communications dans des colloques internationaux - excluant du même coup les revues nationales à comité de lecture, les colloques nationaux, voire les colloques ou séminaires très spécialisés organisés entre un nombre restreint d'équipes. Si la 11e section du CNU reconnaît volontiers qu'il est souhaitable de hiérarchiser de façon rationnelle les types de publication, elle demande cependant que soit prise en compte la spécificité et les conditions de la recherche dans les domaines de sa compétence.

35 oui, 4 non, 1 blanc

## **Déclaration de la CP-CNU sur L'AERES (28 novembre 2006)**

Ayant pris connaissance du contenu du décret du 4 novembre 2006 sur l'AERES, la CP-CNU qui, conjointement à la CPCN, s'est prononcée en faveur d'une harmonisation des procédures d'évaluation à l'échelle nationale, de l'évaluation régulière des enseignants-chercheurs et de la participation de ces derniers à l'évaluation des unités de recherche, réaffirme les positions de principe énoncées à maintes reprises par ces deux instances, et en particulier son attachement à :

- une évaluation se fondant sur les disciplines, effectuée par les pairs à l'échelle nationale ;
- la représentativité qu'assure une majorité d'élus et la confiance qui en résulte ;
- la transparence dans le processus d'élaboration des avis et notations qui doit rester, à tous les stades, collégial et contradictoire ;
- l'indispensable lien entre évaluation des unités et évaluation des personnes ;
- l'apport essentiel de toutes les catégories des acteurs de la recherche (A/B, ITA, ITARFS).

A ce titre, la légitimité de l'Agence, entièrement constituée de membres nommés et dont le fonctionnement énoncé dans le décret est tout sauf transparent, ne peut qu'apparaître contestable aux yeux des chercheurs et des enseignants-chercheurs qui adhèrent à ces principes.

La CP-CNU est convaincue que l'avenir de la recherche française, à moyen et long terme, passe par une politique scientifique conférant à la recherche fondamentale toute la place qui lui revient, parallèlement à la recherche appliquée.

Or, couplée à la décision du gouvernement d'attribuer l'essentiel des nouveaux moyens financiers à des agences de pilotage de la recherche par projets, la composition des instances de l'AERES, qui fait la part belle aux représentants des fondations privées, risque d'affaiblir l'importance accordée à la recherche fondamentale, tout en contribuant au désengagement de l'Etat.

En outre, dans la mesure où les avis formulés par l'Agence pèseront de façon décisive sur l'attribution de financements aux unités de recherche, quelle que soit leur implantation, le fonctionnement vertical de l'AERES ne pourra que mettre en cause la marge de liberté indispensable dont les organismes et les établissements de l'enseignement supérieur ont impérativement besoin pour impulser une recherche dynamique et ouverte à de nouveaux questionnements dans le champ scientifique.

En conséquence, la CP-CNU émet un avis très critique sur les principes de fonctionnement de l'AERES tels qu'ils apparaissent dans le

46

décret car il risque de conduire à un démantèlement du système français de recherche et de dessaisir les enseignants-chercheurs et les chercheurs de l'évaluation au profit d'une évaluation institutionnalisée, pilotée par le pouvoir politique. Ce qui impliquerait de facto la fin de l'évaluation par les pairs.

La CP-CNU s'associera donc dans les mois à venir à toute initiative visant à refonder un système d'évaluation sur des bases qui permettent une réelle amélioration de ce dernier.

Adoptée à l'unanimité

## **Rencontre de la 11<sup>ème</sup> section du CNU avec M. Dominique Barjot, professeur à l'Université Paris IV, directeur de la DS6. 1<sup>er</sup> février 2007.**

Notes prises par F. Poirier et complétées par H. Chuquet et H. Christol

Ces notes ont été revues par Dominique Barjot

D. Barjot annonce qu'il va présenter son exposé en trois points :

1. Quelques mots sur ce que va être l'AERES
2. Questions sur la définition des « publiants »
3. Questions sur l'appartenance aux équipes ou laboratoires

### **1. L'AERES**

D. Barjot expose le processus de mise en place d'une agence d'évaluation indépendante, chose qui doit être faite par suite d'un engagement européen (conférence de Berlin, printemps 2002). Le modèle s'inspire de celui mis en place avec l'ANR : celle-ci distribue les moyens, l'AERES évalue leur utilisation d'un point de vue scientifique.

L'AERES devenant l'instance unique d'évaluation de la recherche, comment les instances existantes y entrent-elles? Selon D. Barjot, il s'agit d'une opération visant à constituer trois étages.

- Étage 1 : macroévaluation des établissements impliquant la fusion du CNE avec le CNER

- Étage 2 : évaluation des équipes et des programmes. L'AERES reprend les compétences des EPST et de la MST dans l'offre de formation ; 10 directions scientifiques ; une DS 6. Ce second étage est chargé d'évaluer l'offre de recherche et l'offre de formation, c'est-à-dire les unités de recherche, les écoles doctorales, les masters et également les licences. Cette évaluation se fera en trois temps : missions sur place (comités d'évaluation ou de visite); travail en groupe d'experts par ensembles disciplinaires (un groupe langages, littératures, civilisation); puis, après passage devant le conseil de l'AERES, validation des avis, lesquels sont communiqués aux établissements concernés, indépendamment de l'administration. Ce processus est sûr pour les équipes de recherche et les écoles doctorales, moins sûr pour les masters, et on verra pour les licences. Les missions des comités de visite ou d'évaluation sont définies par la loi de programmation de la recherche et le décret du 3 novembre 2006 ; au minimum six experts dont un président, au moins un représentant des instances d'évaluation des personnels. Du fait du

nombre des équipes, il paraît impossible de mobiliser un si grand nombre d'experts. Par conséquent, il y aura un regroupement entre les équipes (dans la vague B, seule l'Université Aix-Marseille 1 est assez grande pour que chaque discipline soit représentée). Les comités comprennent des experts, des représentants des personnels, des représentants de l'AERES et, s'il s'agit d'une UMR, du CNRS. Le rapport, concerté entre les participants, est transmis entre autres au CNU. Le rapport est soumis à un groupe d'experts disciplinaire qui définit un avis (avec acceptation, rejet ou navette) transmis à l'AERES (où siègent des représentants du CNU) qui valide et publie. Les avis de l'AERES ne préjugent pas de la décision de financement par l'administration. La visite de l'AERES peut se faire également à la demande des établissements.

- Étape 3 : évaluation des personnels : CNU ou instances compétentes des EPST. Coopération entre CNU et EPST. L'AERES va aider le CNU et le COCNRs à coopérer. Il s'agit d'un changement de culture, vers plus d'autonomie des universités.

L'AERES est une autorité indépendante, maîtresse de ses dépenses. Elle a le droit de rendre ses avis publics. Aujourd'hui, les avis reçus par les établissements, ne sont pas ceux des experts de la MST, mais ceux de la DGES. Désormais, l'administration devra se justifier par rapport aux avis. L'AERES a un droit d'auto-saisine, donc une possibilité de réactivité plus grande.

En réponse aux questions posées par des membres du CNU, D. Barjot indique en outre

- que le regroupement des comités n'implique pas nécessairement fusion des équipes ;
- que les comités sont de 6 AU MOINS : ils peuvent être plus nombreux ;
- que les experts seront tous « publiants »
- que l'avis de l'AERES est distinct du rapport du comité de visite parce que celui-ci n'a pas une vue d'ensemble ;
- que l'AERES met des notes, tandis que l'administration décide du financement en principe en fonction de celles-ci. Aujourd'hui les notes sont: A+, A, B, C, D. Les financements varient de 1 à 4. (D=0). L'administration détermine l'enveloppe de la vague : contrats quadriennaux + solde du BCRD<sup>1</sup>. Ce qui n'est pas attribué dans le cadre du contrat l'est sous forme de crédits incitatifs, ceux-ci bénéficiant, pour l'essentiel, à l'ANR et aux EPST. Le niveau de financement des équipes est déterminé en fonction d'une note, qui prend en compte le nombre de « publiants » pondéré par le niveau de qualité du bilan et du projet collectif.

D. Barjot convient qu'il faudrait progresser dans la connaissance du coût de la recherche (en réponse à une question sur le coût de la recherche à

---

<sup>1</sup> Le BCRD est le Budget consolidé de la Recherche Développement.

l'étranger). Mais mieux vaut d'abord une évaluation internationalement reconnue. L'évolution récente montre l'importance grandissante du niveau international. Cette exigence accrue de l'expertise en DS6 (critères durcis en matière de définition du « publiant ») s'est traduite par des résultats significatifs : on passe, par exemple, de 38 à 87 allocations de recherche entre 2003 et 2006, et à un triplement des financements de cotutelles<sup>2</sup>.

Le faible niveau des sabbatiques et des délégations CNRS est la conséquence nécessaire du choix fait par la France d'avoir un grand nombre de chercheurs à vie. Il est certain que plus de perméabilité Université - CNRS est souhaitable (notamment par le biais des délégations CNRS).

## 2. La définition du « publiant »

D Barjot indique un choix personnel : élever le niveau du « publiant », grâce à l'application de critères similaires à ceux des sciences dures, comparables à ceux des sciences du vivant, par exemple. C'est la condition *sine qua non* de reconnaissance. Il s'agit, exercice difficile, d'établir une exigence similaire pour les vingt et une sections que recouvre le domaine de la DS 6. Mais bien entendu, les critères s'adaptent à la spécificité de chaque discipline. On considère comme « publiant » le chercheur qui, dans les 4 ans, a produit :

- soit 2 ouvrages de référence : livre individuel ou à 2 ou 3 mains, synthèses (manuels de haut niveau) ou ouvrages plus pointus ; direction d'ouvrages (en l'occurrence avec une véritable direction, et non la simple accumulation sans ordre ni définition théorique des communications d'un colloque) ; sont aussi prises en compte les publications critiques, y compris les traductions érudites ;

- soit 4 articles dans des revues à comité de lecture : en psychologie, comme en sciences « dures », il existe une cotation internationale des revues et le calcul d'un facteur d'impact. La géographie et l'histoire connaissent une situation intermédiaire. Les secteurs plus littéraires connaissent une moindre hiérarchisation des revues : il faut donc regarder le fond des travaux plus que le lieu de publication. Certaines grandes revues publient des articles pas vraiment originaux. Il y a donc un travail à mener section du CNU par section du CNU. En la matière, il faut faire confiance aux collègues des

---

<sup>2</sup> F. Poirier a reçu du ministère la communication suivante, datée du 19 février : « Dans le cadre du renforcement de l'autonomie des universités, la procédure d'attribution des subventions pour la mobilité internationale des doctorants au titre d'une « cotutelle internationale de thèse » ou du programme « aires culturelles » sera dorénavant gérée au niveau de l'établissement d'enseignement supérieur.

« A cet effet, une dotation calculée notamment en fonction des montants attribués lors des 4 dernières années sera introduite dans le contrat quadriennal passé entre l'Etat et l'établissement . Cette opération devant intervenir dans le courant du mois de mars, toutes informations utiles pourront être obtenues auprès de votre établissement d'inscription en thèse à partir du début avril ».

disciplines concernées. Il faut aussi être exigeant avec les revues francophones, en professionnaliser le fonctionnement. Evaluation à l'aveugle? Pourquoi pas et prendre plus d'initiatives pour accueillir dans nos revues des articles de collègues étrangers (traductions).

- soit 8 communications à des colloques internationaux publiés. Il faut en général valoriser le fait que le publiant participe à des travaux internationaux. Un colloque international est un colloque à majorité de collègues étrangers ou un colloque à l'étranger. S'agissant des colloques nationaux, il faudrait les internationaliser. Mais D. Barjot assure : « Je ne peux pas vous appliquer les mêmes critères que ceux de la psychologie cognitive »... « Il est vrai que nous avons un devoir de défendre le rôle de la langue française ». Le colloque national, s'il est publié, entre dans le schéma de l'ouvrage collectif, ou chapitre d'ouvrages collectifs.

Un cours d'agrégation publié est considéré comme un ouvrage de référence, s'il répond aux normes de l'édition scientifique.

### **3. L'appartenance aux équipes**

#### Appartenance et périmètre

A travers le repérage de l'appartenance d'un enseignant - chercheur à une équipe, on recherche la visibilité des dotations et des critères de leur attribution. L'objectif est d'éviter l'arbitraire. Sur ce point, la quasi unanimité de la communauté scientifique rejoint l'exigence de Bercy.

La DS6 regroupe 18500 enseignants - chercheurs, 4000 chercheurs, près de 800 équipes.

Afin de tenir compte de la nécessité de travailler en réseaux, il convient de distinguer dans les équipes entre d'une part les membres, qui apportent un financement direct à l'équipe, et d'autre part les associés, qui sont financés par une autre équipe. « Une partie de la note d'une équipe vient de la qualité du réseau d'associés qu'elle s'est constitué autour d'elle » dit D. Barjot. La reconnaissance d'une équipe repose sur son projet et sur les publications de ses membres et de ses associés. Les fiches individuelles des membres sont seules prises en compte pour déterminer le nombre de « publiants ». Les publications des associés sont à faire figurer dans la partie du dossier consacrée au bilan par axe.

Une discussion s'ensuit, plusieurs intervenants insistant sur l'utilité scientifique et la possibilité comptable d'une bi-appartenance, tandis que D. Barjot insiste sur la mono-appartenance à des équipes très consolidées. On aboutit à un constat de désaccord avec la plupart des intervenants dans la discussion.

Pour D. Barjot, les associés doivent témoigner d'une activité bien inscrite dans les axes de travail de l'équipe. Il préconise de passer des conventions entre les universités, pour le cas où certains enseignants chercheurs ne pourraient pas s'insérer utilement dans une équipe de leur université.

Dans le débat général, d'autres aspects sont abordés concernant les regroupements d'équipe et la liaison formation/recherche. Selon D. Barjot, il y a trop de masters. On compte deux fois plus de spécialités qu'il n'y avait de DEA et de DESS. Trop de masters « pro » sont sans moyens et n'ont rien de « pro ». Il faut à présent aller vers un système de masters permettant professionnalisation ou recherche, sans qu'il y ait étanchéité entre les deux objectifs.

La France produit plus de docteurs que des pays comparables : 50% de plus que l'Italie ou le Royaume-Uni, 10% de plus que l'Allemagne.

En France, le titre de docteur est moins reconnu, du fait, notamment, des grandes écoles. Parmi les docteurs en SHS, 40% trouvent un emploi public (Humanités) ou privé (Sciences sociales), 10% trouvent un emploi sur le marché. Restent 50% des diplômés qui ne trouvent pas de travail correspondant à leur niveau de qualification. Un des critères d'évaluation porte sur les soutenances (thèses inscrites/thèses soutenues). La durée des thèses est « en moyenne trop longue » (5,1 ans); un allocataire de recherche doit boucler en 4 ans, un non allocataire en 5 ou 6 ans. A partir de 7 ans, un doctorant est « pratiquement perdu » et le taux d'abandon fait chuter la moyenne.

## **Pour une vraie politique de la recherche en lettres et sciences humaines : appel aux candidats à l'élection présidentielle**

### **Le constat :**

- Rayonnement et importance sociale de la recherche française en Lettres et Sciences Humaines
- Absence de stratégie cohérente de développement qui met en danger cette excellence
- Des équipes réduites, dispersées, hétérogènes
- Des objectifs et des indicateurs inadaptés
- Une procédure d'évaluation peu motivante, où les résultats ne sont pas assez valorisés

### **Quatre chantiers :**

- le soutien aux doctorants
- le renforcement de l'encadrement administratif
- l'amélioration des conditions matérielles de la recherche
- l'amélioration des outils de valorisation et de diffusion (publications)

### **En conclusion**

- renforcement d'un financement régulier et contractuel
- reconnaissance de la spécificité de la recherche en lettres et sciences humaines

La recherche en Lettres et Sciences Humaines joue un rôle essentiel et méconnu. Ses spécialistes – en lettres, langues, histoire et civilisation, etc. – doivent nourrir la réflexion collective sur notre monde, sur notre place dans celui-ci, sur la société ; ils doivent élaborer les cadres et les méthodes qui seuls permettent l'apprentissage de la pensée critique, base de toute citoyenneté. On fait appel à eux à chaque crise sociale, pour expliquer aussi bien que pour offrir des solutions. Leur travail irrigue tout le système éducatif, et fournit, grâce à son contenu, l'essentiel du discours médiatique. Ils ont même longtemps constitué un important article d'exportation, assurant le rayonnement national, et plus prosaïquement la réputation de la recherche française, dans le monde entier. A l'Université, les spécialistes de lettres et sciences humaines encadrent 42% des étudiants des cursus dits « généraux »,

plus qu'en sciences exactes ou en droit et sciences économiques, et sont à l'origine de 38% des thèses soutenues.<sup>3</sup>

Premier par l'importance numérique de sa clientèle universitaire, premier aussi en termes de demande sociale quotidienne, puisqu'il est omniprésent des bancs de l'école aux plateaux télévisés, le discours sur les lettres et sciences humaines est pourtant quasi absent des réflexions stratégiques de la recherche française. Sa faible visibilité institutionnelle est symbolisée par la situation du CNRS, première institution de recherche française, à l'intérieur de laquelle l'ensemble des lettres, sciences humaines et sciences sociales est géré par une seule des sept sections existantes, les six autres étant consacrées aux sciences exactes. **Or l'absence de réflexion sur la recherche en lettres et sciences humaines a des conséquences destructrices sur celle-ci à plusieurs points de vue.**

**– Un pilotage de plus en plus inadéquat :**

Justement parce que les particularités des sciences humaines et sociales sont rarement prises en compte, les dérives actuelles du pilotage centralisé de la recherche, dénoncées à juste titre par nos collègues chercheurs en sciences exactes, y sont poussées à l'extrême. Le caractère nécessairement éclaté d'un champ sous - financé, regroupant des dizaines de disciplines scientifiques, et animé par des chercheurs isolés et des petites équipes aux moyens modestes, rend inopérante une gestion gouvernementale centralisée. L'absence des outils de gestion complexes qu'un paysage aussi divers exigerait a conduit les décideurs à se replier sur une centralisation aussi stérilisante que vaine, consistant à regrouper une multitude hétérogène de chercheurs à l'intérieur de quelques cadres rigides. Leur nombre est prédéterminé à partir du niveau d'éclatement acceptable d'un point de vue gestionnaire, et ne traduit aucunement la réalité mouvante des directions de recherche. Il en résulte une apparence d'ordre, une suite de décors bureaucratiques à l'unité purement formelle, unité qui finit par constituer un but en soi au détriment du travail en commun qui serait effectivement possible. **Il est indispensable de concevoir et mettre en place une vraie politique de gestion de la recherche en lettres et sciences humaines qui prenne en compte ses caractéristiques d'hétérogénéité et de dispersion, et en tire avantage, plutôt que de rechercher une unification impossible.** Par exemple, il faudrait tenir compte de la situation particulière des collègues isolés dans une université où la thématique de recherche du groupe de recherche local n'a rien à voir avec la leur et de veiller à ce qu'ils n'y soient pas intégrés d'office, mais puissent être considérés comme membres à part entière d'un groupe de recherches

---

<sup>3</sup> Les chiffres sont tirés de "Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche", MENESR ;  
<<http://www.education.gouv.fr/pid316/reperes-et-references-statistiques.html>>

d'une autre université. Il faudrait aussi réfléchir à des évaluations individuelles capables d'accommoder des affiliations multiples, plutôt que de se priver de la souplesse engendrée par des polyvalences et des croisements qui sont de règle dans nos domaines, pour de pures raisons de commodité gestionnaire.

**– Des outils d'évaluation et des objectifs inadaptés:**

La volonté d'introduire à tout prix une culture du résultat et des mécanismes d'évaluation et de quantification objectifs soulève des problèmes semblables. Les conséquences délétères de ce type de gestion, appliqué sans précautions à la recherche, sont maintenant claires grâce à l'exemple britannique. Plusieurs campagnes de l'évaluation quinquennale des universités et des collègues britanniques connue sous le nom de *Research Assessment Exercise* y ont abouti à la séparation de l'enseignement et de la recherche, avec priorité absolue donnée à la recherche, à l'augmentation considérable des tâches administratives qui font que les départements sont en état de crise deux ans sur cinq, à la mise à la retraite anticipée de collègues qui ne publient pas suffisamment, à la fermeture de départements qui n'ont pas obtenu la note maximale lors de l'évaluation, et à une menace de disparition pour les petites disciplines, déclarées non rentables. Tous ces problèmes sont là encore magnifiés dans les disciplines relevant des Lettres et Sciences Humaines, dans la mesure où la quantification et l'évaluation de leur activité ne sont absolument pas pris en compte leurs spécificités.

Citons, entre autres,

- l'impossibilité de mettre en place des projets à court terme regroupant des équipes nombreuses dans un champ où les résultats sont de long terme, et les champs de recherche très fragmentés, avec un nombre relativement faible de chercheurs actifs dans chaque spécialité;
- les difficultés d'organisation d'une évaluation par les pairs compte tenu de cette fragmentation;
- le peu de pertinence des critères quantitatifs lorsqu'il s'agit d'évaluer des résultats en sciences humaines, le plus souvent non quantifiables;
- l'irréalisme d'objectifs de publication importés tels quels des sciences exactes, dans des champs où la publication collective est rarissime, et les revues étrangères peu accessibles.

Tout ceci aboutit à une aggravation des phénomènes de sous-financement, et d'alourdissement du poids de l'enseignement dans les services, au motif que les chercheurs en sciences humaines ne seraient pas de "vrais" chercheurs. **Là encore, il n'est que temps de réfléchir à des objectifs propres aux lettres et sciences humaines, et de construire des outils permettant réellement d'évaluer la réalisation de ces objectifs propres.** Chaque indicateur utilisé devrait être repensé en fonction des spécificités de nos champs, tant quantitativement que qualitativement.

– **Une incitation à la recherche très insuffisante**

Conséquence inattendue du peu d'attention consacré à nos spécificités, notre activité de recherche réelle ne donne paradoxalement pas lieu à évaluation sérieuse, puisque les procédures d'évaluation ne peuvent guère être appliquées du fait de leur inadéquation. Du coup, nos réussites éventuelles ne reçoivent aucune traduction institutionnelle. Ainsi, les attributions de bourses ou de sabbatiques dans nos domaines ne sont pas prises en compte dans l'évaluation de notre recherche par les Ministères concernés, et ne provoquent qu'une indifférence polie de nos supérieurs universitaires (voire une franche hostilité dès qu'il y a obligation de financer notre remplacement...). Pourtant, chacun d'entre nous n'en reste pas moins constamment confronté à l'exigence de poursuivre ses recherches, exigence exprimée plus ou moins explicitement, aussi bien par notre tutelle – qui s'attend à ce que chaque enseignant soit au fait de la recherche dans son domaine, et y participe – que par la société qui nous entoure. Cette dernière ne cesse, répétons-le, de tenir pour allant de soi le recours à nos disciplines dès qu'il s'agit de faire sens de la réalité humaine. En fin de compte, ce type d'entreprise intellectuelle est menée pour ainsi dire en cachette, comme activité personnelle, à nos frais, presque honteusement, bien des collègues ayant pleinement intériorisé l'idée étrange selon laquelle la recherche en Lettres et Sciences Humaines ne relèverait pas d'un investissement spécifique de la communauté nationale.

Car, et il s'agit là d'un deuxième ordre de besoins criants (certes plus souvent soulignés que les précédents, mais il est bon de les rappeler...), les financements sont dérisoires, plus encore que dans les autres domaines : la ligne budgétaire consacrée par l'ANR aux lettres et sciences humaines atteignait 10,25 M d'Euros en 2005, soit 1,93% des fonds totaux de l'agence!<sup>4</sup> Les conséquences en sont connues, avec des insuffisances semblables à ce que l'on observe dans tous les champs de la recherche française, mais en plus criantes.

**Quatre chantiers apparaissent comme particulièrement urgents dans nos domaines.**

– **La formation des doctorants**

Les allocations de recherche en Lettres et Sciences Humaines restent trop peu nombreuses pour assurer le financement des travaux de recherche des doctorants même quand il s'agit d'excellents candidats ; la proportion d'allocations par Ecole doctorale, se situe entre un cinquième et un dixième des candidatures. Pour les projets de recherche qui l'exigeraient, les séjours longs à l'étranger ne reçoivent aucun soutien financier, notamment pour le logement. Les étudiants sans allocation, qui constituent la majorité des doctorants, peuvent certes passer les concours de l'enseignement secondaire. Ce lien doublement utile entre le secondaire et le supérieur contribue à la

<sup>4</sup> Cf. rapport d'activité 2005 de l'ANR <<http://www.agence-nationale-recherche.fr/Documents/Agence>>

formation pédagogique des enseignants chercheurs, d'une part, et à l'évolution de l'enseignement secondaire, d'autre part, qui de ce fait n'est pas isolé des thèmes généraux et des méthodes de la recherche ; et ces concours constituent une qualification pédagogique appréciée des commissions de spécialistes qui recrutent les maîtres de conférences. Mais, en attendant, le travail des doctorants en poste dans le secondaire est découragé par leur hiérarchie et ignoré par l'administration. Pourtant, le Ministère prend prétexte de cette activité salariée pour proposer moins d'allocations de recherches en sciences humaines ; il considère comme une modalité de financement de la recherche le fait d'exercer un emploi d'enseignant du secondaire, ce qui revient à confondre le revenu correspondant à une profession à plein temps et le financement d'une recherche effectuée par la même personne sur le même temps.

Reconnaître aux chercheurs en poste dans le secondaire leur légitimité serait au contraire un atout pour susciter l'esprit d'innovation dont la nation a besoin. Il conviendrait de reconnaître la formation par la recherche comme une modalité souhaitable de la formation continue des enseignants du secondaire, de la favoriser par des aménagements de service (sur projet et avec des modalités de contrôle et d'évaluation) dans un cadre réglementaire, d'accorder aux jeunes agrégés et certifiés les détachements sur postes d'ATER prévus par les textes. Les post-doctorants du secondaire devraient être reconnus et comptabilisés comme enseignants-chercheurs dans les évaluations des équipes : ils devraient être considérés comme « chercheurs associés ». Des décharges et bourses post-doctorales devraient pouvoir leur être attribuées en fonction de projets définis.

#### **- Le temps disponible pour la recherche**

Pour les enseignants-chercheurs des universités (maîtres de conférences, professeurs), une activité – l'administration – tend de plus en plus à occuper une partie très importante du temps qui devrait être consacré à la recherche. L'insuffisance reconnue des financements universitaires se traduit directement en termes de faiblesse de l'encadrement administratif, faiblesse compensée par le recours systématique aux enseignants pour un nombre de plus en plus varié de tâches de gestion. La recherche française en lettres et sciences humaines ne peut être efficace qu'à condition d'obtenir un minimum d'investissement dans le soutien administratif dont ses acteurs peuvent disposer. Il faut améliorer l'encadrement administratif des UFR (recrutement de personnels IATOS, en particulier IGR et IGE...) et multiplier non seulement les congés sabbatiques mais aussi des décharges d'enseignement plus systématiques pour tâches administratives.

#### **- Les outils de la recherche**

Le problème a fait l'objet de nombreux rapports et sollicitations, et ne réclame qu'un bref rappel. **Comme en sciences exactes, et de manière**

**encore plus criante là encore, les chercheurs en lettres et sciences humaines manquent trop souvent des outils élémentaires leur permettant de faire leur travail.** Une nécessité particulièrement urgente est l'accroissement des budgets et l'étoffement de l'encadrement des bibliothèques universitaires afin de faciliter l'abonnement à des sites et à des revues, à des bouquets de revue en ligne (type Projet MUSE...), à des sources primaires en ligne (ProQuest...), actuellement accessibles en partie seulement, et uniquement via le CNRS<sup>5</sup>. Il faudrait aussi permettre une ouverture plus systématique des bibliothèques (par comparaison, beaucoup d'universités anglophones proposent des heures d'ouverture beaucoup plus importantes...).

#### **- La valorisation de la recherche**

Une valorisation de la recherche des universitaires passe par une diffusion bien plus large qu'actuellement de leurs travaux aussi bien en France qu'à l'étranger, ce qui implique une amélioration du dispositif de publication du début jusqu'à la fin de la chaîne. **Ne pas améliorer la diffusion de la recherche française, c'est assurer sa disparition de la scène internationale.** Il faudrait introduire des décharges pour les enseignants qui s'occupent de revues, et de vacances pour la préparation de numéros ou d'ouvrages, et développer l'aide à la diffusion nationale et internationale des publications des universitaires français.

En conclusion, la recherche en lettres et sciences humaines ne pourra continuer à jouer son rôle, au bénéfice aussi bien des autres domaines de recherche que de la Nation tout entière, qu'à condition de tenir compte de quelques faits indiscutables.

Tout d'abord, la survie de la recherche et de l'enseignement supérieur en lettres et sciences humaines, comme de toute la recherche française, suppose un accroissement très significatif, en volume et en durée, des moyens alloués à ses activités; pour être réellement productives, ces activités doivent être financées régulièrement, de manière contractuelle, et ne pas dépendre uniquement de financements ponctuels sur projets; et le souci légitime de rationaliser la gestion ne doit pas aboutir à une centralisation excessive, génératrice de rigidités stérilisantes pour l'innovation.

**Ensuite et surtout, il est absolument indispensable de développer des politiques propres pour la recherche en lettres et sciences humaines, particulièrement dans l'évaluation de cette recherche, qui n'est possible qu'à condition de tenir compte des spécificités des champs concernés, tant du point de vue des critères que des procédures; dans son**

<sup>5</sup> A titre d'exemple, le budget d'acquisition de l'ensemble des Bibliothèques universitaires françaises est actuellement à peine supérieur à la moitié du budget correspondant des Bibliothèques universitaires espagnoles.

**financement, qui plutôt que d'être constamment présenté comme un souci marginal, doit s'appuyer sur une vraie analyse des besoins; dans sa valorisation, impossible à l'heure actuelle en l'absence des outils de gestion correspondants; et – c'est sans doute l'essentiel – dans le discours des décideurs, qui ne peuvent continuer à considérer ces recherches comme un luxe tout en y ayant constamment recours.**

## **Texte complémentaire : Pour une vraie politique de la recherche et de l'enseignement en langues et domaines étrangers.**

La recherche en Langues, Littérature et Civilisations étrangères, un enjeu stratégique pour la nation : le lieu d'élaboration de la compétence sur l'étranger, ses langues et ses cultures.

**Plusieurs obstacles spécifiques :**

- prise en compte encore insuffisante de ces enjeux, qui n'ont rien à voir avec la maîtrise d'outils de communication ;
- faiblesse spécifique des budgets de recherche, alors que les chercheurs ont des besoins de mobilité bien plus considérables que dans les autres secteurs ;
- resserrement du temps de recherche sur le terrain, du fait de l'évolution des calendriers universitaires ;
- insuffisance des ressources documentaires et de la diffusion des publications des chercheurs français sur les domaines étrangers.

Comme les autres sciences humaines, l'étude des langues, littératures et civilisations étrangères joue un rôle essentiel dans la formation et le développement éducatif et citoyen. En France, c'est principalement par l'intermédiaire des spécialistes de ces domaines étrangers qu'est assurée l'ouverture aux cultures et aux sociétés étrangères. Ce sont ces spécialistes qui font découvrir les écrivains et les poètes non francophones, et, dans bien des cas, ce sont eux qui prennent en charge leur traduction. A eux revient aussi d'assurer ou d'encadrer les modules de culture générale dans les domaines étrangers nécessaires aux étudiants de toutes les disciplines, en particulier au niveau du master qui prévoit la maîtrise d'une langue étrangère. Ces mêmes spécialistes doivent offrir aux Français assez de connaissances sur les civilisations étrangères pour arriver à un minimum de compréhension, d'appréciation et d'échange lorsque ces civilisations sont en jeu. Leur travail est au cœur de processus essentiels pour la Nation : que l'on songe à la construction européenne, ou aux efforts nécessaires de meilleure compréhension transatlantique. Certains d'entre eux ont la lourde responsabilité de structurer au mieux, pédagogiquement et théoriquement, les approches qui seront ensuite employées dans le travail plus spécifique d'enseignement des langues étrangères (didactique des langues, phonétique),

et pour transmettre à ceux qui devront y avoir recours suffisamment de vocabulaire technique pour faire face aux nécessités impérieuses de l'échange international. A eux tous, ces spécialistes forment les enseignants dont les cycles secondaires ont besoin, et sont donc responsables de la capacité de la France à s'ouvrir sur le monde.

Or, comme pour les sciences humaines en général, les responsables politiques considèrent que l'accomplissement de cet objectif va de soi, et ne s'interrogent guère sur les conditions nécessaires à sa mise en pratique. A quoi servent, par exemple, les travaux des didacticiens, les efforts des phonéticiens et des spécialistes de langues dans leur ensemble, si aucune vraie politique d'enseignement des langues n'est mise en place en France? Que l'on compare les investissements en formation des pédagogues, en cadres techniques, en laboratoires, en heures / élèves, dans des pays renommés à juste titre pour leur efficacité dans ce domaine (Hollande, Scandinavie, etc.), à ce qui se fait (ou plutôt ne se fait pas) en France. Que l'on pense aussi à la faible valorisation des langues étrangères, à l'absence de reconnaissance des élèves bilingues; eux qui pourraient constituer un atout précieux pour l'ouverture au monde de notre pays sont trop souvent enfermés dans un statut d'élève à risque, faute d'efforts pour valoriser leurs capacités propres. Que l'on pense enfin à la quasi-disparition des langues dites « rares », comme si l'institution éducative ne pouvait trouver place – péniblement – que pour l'apprentissage d'une langue, et d'une seule. L'enseignement supérieur ne peut suppléer à ces carences, et les demandes sociales et institutionnelles de plus en plus insistantes auquel il tente de faire face ne pourront que rester frustrées. Il faut dire clairement que les enseignants-chercheurs n'ont ni la vocation ni les capacités leur permettant d'enseigner les langues en primo - enseignement. Demander aux Universités d'assurer cet enseignement est un non-sens et un gaspillage de ressources humaines, qui ne peut compenser que très insuffisamment, et pour des effectifs modestes, les problèmes de formation rencontrés en amont. Ce sont ces problèmes auxquels il faut enfin s'attaquer de front, d'autant que c'est la recherche en littératures et civilisations étrangères elle-même qui finit par être fragilisée par le faible niveau de compétences en langues étrangères des populations étudiantes sur lesquelles elle s'appuie.

Confrontés à une tâche impossible, les enseignants-chercheurs en langues, littératures et civilisations étrangères sont de surcroît largement privés des moyens d'accomplir les missions qui devraient effectivement leur revenir. Aucun compte n'est tenu des contraintes qu'entraîne l'étude d'un pays étranger, en termes de déplacement et de financement. Compte tenu de leurs budgets, les centres de recherche et les équipes d'accueil ne peuvent financer que très peu de déplacements lointains. Or un aller-retour transatlantique, par exemple, coûte au bas mot 800 euros; rappelons que la « prime de recherche » des enseignants du supérieur s'élève à ... 1000 euros par an! Il est donc exclu de se déplacer plusieurs fois par an. Quant aux frais

d'hébergement, ils ne sont jamais pris en charge, sauf pour les rares bénéficiaires de missions CNRS (et même cette solution semble devoir être de plus en plus difficile à mettre en œuvre compte tenu des nouvelles obligations comptables découlant de la LOLF). Les revenus des universitaires ne sont pas tels qu'ils puissent consacrer chaque année plusieurs semaines de salaire à leur propre formation continue, car c'est bien de cela qu'il s'agit. De surcroît, les séjours de chercheurs à l'étranger sont souvent insuffisamment encouragés par des autorités universitaires qui y voient surtout une source de difficultés dans la gestion du personnel ; ils peuvent entraîner des retards de carrière lorsqu'ils sont assurés par le biais d'une mise en disponibilité ; et ils ne sont guère pris en compte même dans les évaluations ministérielles. Certainement, un travail plus fourni d'incitation pourrait être mené pour que les chercheurs français partent régulièrement à l'étranger, et en particulier participent plus aux colloques internationaux. **La dimension de recherche de notre métier imposerait au contraire une politique très rigoureuse de formation continue ; les institutions d'enseignement supérieur devraient fournir les moyens et l'incitation nécessaires à une véritable mobilité de leurs chercheurs en sciences humaines.**

Un deuxième ensemble d'obstacles s'articule autour de l'absence croissante de temps de recherche suffisamment long pour permettre un déplacement à l'étranger, problème particulièrement sensible pour les collègues professeurs chargés de directions de masters et de thèses. L'absence de décharge pour une multitude de tâches d'administration, y compris d'administration de la recherche (nombre d'entre nous gérons bénévolement des revues et des regroupements de chercheurs) et l'allongement de l'année universitaire avec l'instauration de la semestrialisation ont réduit les espaces pendant lesquels nous pouvons disposer de temps pour rédiger un ouvrage ou partir à l'étranger, au point de mettre en danger notre activité de recherche, même lorsqu'elle est financée. L'insuffisance des congés sabbatiques est criante ; on peut rappeler à ce sujet qu'en 2005 et 2006 le CNU 11ème section n'a disposé que de huit sabbatiques à répartir entre maîtres de conférences et professeurs. A cet égard, les discours sur la nécessité d'imiter l'efficacité de la recherche anglo-saxonne deviennent véritablement intolérables, tant ils contrastent brutalement avec la réalité de chercheurs mis objectivement dans l'impossibilité de mener leurs recherches plus de quelques semaines par an (et encore, rappelons-le, à leurs frais et sans incitation particulière). L'affaiblissement progressif du CNRS, la limitation des délégations d'universitaires contribuent par ailleurs à réduire les espaces de liberté encore existants. A terme, ce qui est en cause c'est la poursuite même des recherches en sciences humaines au-delà d'une poignée de chercheurs privilégiés mais isolés et sans étudiants. **Il est impossible de vouloir avoir à disposition des chercheurs compétents concernant les cultures et savoirs des pays étrangers si la quasi-totalité des acteurs potentiels de ce type de recherches sont mis dans l'impossibilité de se**

**déplacer à l'étranger; à quand une vraie politique nationale des congés sabbatiques?**

Un dernier problème relatif aux études portant sur les domaines étrangers est le problème de la diffusion des travaux de recherche effectivement menés. La publication de ces travaux se heurte à de nombreux obstacles, de l'absence de financement des responsables de revues, soulignée plus haut, à la faiblesse des politiques éditoriales des institutions de recherche et d'enseignement supérieur, ou à l'absence d'accès aux outils d'information de base en matière bibliographique dans la plupart des bibliothèques de ces institutions. A l'heure actuelle, seuls les chercheurs affiliés à un laboratoire CNRS disposent de ces outils de base. Et, on le sait, ils sont rares en sciences humaines. Dans les études anglophones (chiffres SAES, société comptant 2100 adhérents), on dénombre 8 équipes affiliées au CNRS (UMR FRE ESA, URA) pour 68 équipes ministérielles (EA, JE). **Il est donc indispensable de développer les cellules de publications de nos institutions, de programmer des aides à la publication, et de réaliser les consortiums permettant de fournir à la masse des enseignants-chercheurs un accès aux outils élémentaires que sont les bases de données bibliographiques internationales.**

**En conclusion, nous demandons la mise en place d'une vraie réflexion collective sur la recherche et l'enseignement des langues, littératures et civilisations étrangères en France, faute de quoi nous ne pouvons que craindre la destruction pure et simple des capacités de l'université française – voire, à terme, de l'ensemble de la société – à s'adapter aux évolutions mondiales, et à interagir de manière efficace avec d'autres cultures, européennes aussi bien qu'extra-européennes.**

**CNU – 11<sup>ème</sup> section – session 2007 –  
Liste de qualification aux fonctions de  
Professeur des Universités**

Nombre de dossiers traités : 47 dossiers,

Nombre de dossiers non parvenus : 5 dossiers. Dossiers irrecevables : 2

Ont été qualifiés 34 candidats, soit 85 % (contre 75,8% en 2006)

AGOSTO Marie-Christine	THORNTON LEROY DU
BAK John	CARDONNOY Sara
BASSAC Christian	WILLIAMS WANQUET Eileen
BRICKER TAILLEFER Gail	WULF Naomi
CARDIN Bertrand	
CARON Nathalie	
DELESSE Catherine	
DUFAYE Lionel	
FINDING TROUVE Susan	
FOGLAR BERTHIER Susanne	
FORTIN TOURNES Anne -Laure	
GARRAIT GARRAIT-	
BOURRIER Anne	
GIRARD Didier	
GOARZIN LARSON Anne	
GOURNAY Lucie	
GRIGGS Peter	
GUILLAIN Aurélie	
HELOT Christine	
KAHN PAYCHA Danièle	
LANCRY OUZAN Françoise	
LE PICHON Alain	
LETISSIER Georges	
MERLE Jean-Marie	
PARFAIT Claire	
POLLOCK Jonathan	
POULAIN Alexandra	
RANGER Graham	
ROWLEY Stephen	
SPECQ François	
STENTON Anthony	
TADIE Benoît	

## CNU – 11<sup>ème</sup> section – session 2007 – Liste de qualification aux fonctions de Maître de Conférences

Nombre de dossiers traités : 219.

Nombre de dossiers non parvenus : 39. Dossiers irrecevables : 2.

Dossiers parvenus hors délais : 3

Ont été qualifiés 125 candidats, soit 71,4 % (contre 72,1% en 2006):

AHRONIAN Céline	DIABANGOUAYA Célestin
ALAYRAC Vanessa	DIALLO David
AZZIMANI Nadia	DROSDAL LEVILLAIN Annick
BAQUE Zachary	DUBOIS Claire
BARRE Ronan	DWYER Kevin
BECCARIA Chloé	ELSOUKOVA LORD Irina
BELSER Virginie	FALZON Frédéric
BEN SALAH THOMAS Karima	FARGES Patrick
BERTONECHE Caroline	FEARON Mel
BLAISE BORY Francienna	FENNETAUX Ariane
BLEYS Françoise	FITZPATRICK Sandra
BONNERY Audrey	FRANCOIS Corinne
BONNIN Jean-Marc	GABEREL-PAYEN Sophie
BOYDEN Michael	GARDELLE Laure
BOYER Céline	GIROUD Vincent
BREWER Stephen Scott	GIUDICELLI François-Xavier
BRICOUT Shirley	GRANGER REMY Maud
BROSSARD Olivier	GRAY SADLAN Jane
CADOT Christine	GROSBOIS Muriel
CALLUS DOUIRI Thérèse	HAIGRON David
CASSAGNAU Olivier	HENNETON Lauric
CHAMEROIS Gilles	HENTZ Jean-Philippe
CHAMPENDAL Christian	HETHERINGTON BLIN Lynn
CHARPY Jean-Pierre	HEYRENDT Catherine
CH'EN ALBERT Evelyn	HOFFENBERG Juliette
CHRISTOV-BAKARGIEV Petra	HURAUPT PAUPE Anne
COLLARD Susan	JARDILLIER Claire
CORDESSE Joëlle	JEAN Daniel
COURTES Catherine	JOURDREN Morgane
CRABTREE LELOUREC Lesley	KNOWLTON LE ROUX Laura
CRESSMAN Gwendolynne	LAMBERT BALDO Marie-
DAGUERRE Anne	Françoise

LANGLAIS Annie  
LANSARI Laure Leila  
LARRAZET Christine  
LATRACHE Rim  
LE GUELLEC MINEL Anne  
LE MOUEL Carole  
LEONARD Cécile  
LEROUGE Nadège  
LETALLEUR Séverine  
LOIRE FOUACHE Cécile  
LOUNISSI Carine  
LUDOT-VLASAK Ronan  
MALINOVICH-  
SILBERZTEIN Nadia  
MARTIN Lydia  
MATHIS Charles-François  
MAURE Cécile  
MELLET Laurent  
MILEA LE FLOCH Vasilica  
MOLINA Eric  
MONNIER  
SCHAFFNER Isabelle  
MONTEFALCONE Barbara  
NATAF FERERES Joyce  
NEDDAM Fabrice  
NITA NITA Raluca  
OTELE Olivette  
OUVRARD Elise  
PAPAHAGI Adrian  
PAPIN Delphine  
PARTEL Stéphane  
PENNEC Blandine  
PHELAN Richard  
PICKFORD Susan  
POUDAT Céline  
PUKLI Monika  
PURSEIGLE Pierre  
QUERE GRUSON Brigitte  
RENNER Vincent  
RICHOMME Olivier  
ROESCH Laurent  
ROOTS BUCK Jennifer  
RORABACK Erik Sherman  
ROTILY Jocelyne  
SABER Anthony  
SAUVAGE Julie  
SCHEUER Sylvia  
SOLBIAC Rodolphe  
SORLIN Sandrine  
SPILL Frédérique  
TAVIAUX PEREZ Martine  
THIBAUDEAU Isabelle  
TOURCHON Patrick  
TRANTAFYLLIDOU  
TRENDEL Aristide  
VAISSE Justin  
VANBAELINGHEM Marjorie  
VASSET Sophie  
VINCENT Julien  
VINCENT Suhasini  
WATERS Maureen  
WELZ Stefan  
WENDLING Cathy-Anne  
WILHELM Jane  
WILLEMSE Peter

## **Représentation de la SAES au XXX<sup>ème</sup> Congrès de l'AEDEAN (*Asociación Española de Estudios Anglo- Norteamericanos*).**

Le Congrès de l'AEDEAN s'est tenu du 14 au 16 décembre à l'Université de Huelva, à 100 km à l'ouest de Séville (sur la Costa de la Luz). L'organisatrice en était María Losada Friend.

Le programme était dense, avec six ateliers en parallèle (les ateliers rassemblent des communications de chercheurs confirmés et de doctorants), des conférences et des tables rondes, de 9h30 à ... 20h30, sur trois jours ! Les conférenciers invités étaient les poètes Dionne Brand et Jackie Kay, les linguistes Dirk Geeraerts et Manfred Krug, le phonologue Rafael Monroy Casas et la spécialiste de littérature américaine Constante Gonzales Groba. Programmes et documents étaient rédigés en anglais. Les communications, en grande majorité en anglais, se sont partagées entre les ateliers suivants :

- *Comparative Literature*
- *Critical Theory*
- *Cultural Studies*
- *Feminist and Gender Studies*
- *Film Studies ; Historical Linguistics*
- *Language Teaching and Acquisition*
- *Lexis*
- *Medieval and Renaissance Studies*
- *Modern and Contemporary Literature*
- *New Technologies*
- *Postcolonial Studies*
- *Pragmatics*
- *Short Stories in English*
- *Sociolinguistics and Dialectology*
- *Syntax*
- *Translation Studies*
- *US Studies.*

Il y a eu en outre un débat dont le titre était : « *El Futuro de los Estudios Ingleses* ». En marge du colloque, il y avait une présentation/vente d'ouvrages. Quelques chiffres : 186 communications, 6 conférences, 387 participants. Le premier congrès de l'association avait eu lieu à Séville en

1976. Il y a 69 universités en Espagne, y compris les « *Universidades Politécnicas* », et l'« *Universidad Nacional de Educación a Distancia* ».

Les invités comptaient Adolphe Haberer, qui a fait un discours très émouvant lors du banquet et qui a quitté la présidence d'ESSE, pour la laisser à Fernando Galván, sous des applaudissements très chaleureux.

J'ai été fort bien accueilli, et nos homologues de L'AEDEAN m'ont dit être très attachés aux relations d'amitié qui existent avec la SAES. J'ai été invité à participer aux ateliers et à assister aux conférences. Outre le plaisir des nouvelles rencontres, l'intérêt scientifique des communications, la découverte de thèmes de recherche originaux, de telles manifestations permettent de comparer les politiques d'enseignement et de recherche de deux pays proches. On se rend compte au cours des discussions que les conditions matérielles de travail et de recherche semblent être favorables en Espagne (avec une charge de cours sensiblement la même qu'en France), même si, pour les enseignants chercheurs, le passage du statut de contractuel à celui de titulaire est long et compliqué. Nos collègues ont les mêmes interrogations et les mêmes inquiétudes que les nôtres quant à l'avenir des études anglaises.

Jean Albrespit

## **Représentation de la SAES au VIII<sup>ème</sup> Congrès de HUSSE (*Hungarian Society for the Study of English*)**

Le VIII<sup>ème</sup> congrès de la *Hungarian Society for the Study of English* (HUSSE) était accueilli à Szeged pour la deuxième fois. J'avais déjà visité Szeged lorsque j'avais présenté une communication au deuxième congrès de HUSSE en 1995.

Capitale du paprika et de la soupe de poisson-chat, Szeged a eu l'immense avantage d'être totalement détruite par une inondation en 1879. Le temps de nettoyer les débris, elle a donc été reconstruite, avec l'aide des autorités austro-hongroises et de dons et investissements internationaux, au moment où les premiers éléments de l'Art nouveau faisaient leur apparition, ce qui lui donne une unité dans un style qui laisse place à une grande diversité d'invention. En 1995, cela ne se voyait guère. Une atmosphère d'abandon marquait les grands édifices, un siècle de pollution dissimulait les façades, la Tisza roulait des eaux trop brunes pour être honnêtes et les congères grises qui bordaient les trottoirs n'avaient rien d'enthousiasmant. Aucune animation n'attirait les noctambules et changer de l'argent avec une carte en plastique se faisait par l'intermédiaire de dollars, après de longues palabres et des formulaires à remplir en plusieurs exemplaires, dans le secret d'un bureau au fond de quelques banques seulement. Aujourd'hui, Szeged a retrouvé toute la coquetterie dont les architectes de la Belle Epoque l'avaient parée et tous les éléments d'une intense vie sociale et culturelle hyperbranchée s'y trouvent 24h sur 24, avec une large place laissée à l'excellente tradition musicale du pays.

Le congrès était accueilli dans le bâtiment de la faculté des lettres et des sciences humaines qui vaut à lui seul une petite histoire. Avant 1919, Szeged était presque exactement au centre du royaume de Hongrie et la compagnie des chemins de fer y avait construit son siège central. Les accords de Trianon donnant ou rendant de larges territoires aux Etats limitrophes, les chemins de fer ont replié leurs bureaux à Budapest, tandis que l'université de Cluj, se trouvant soudain au coeur de la Roumanie, transférait son personnel hungarophone et une partie du mobilier jusqu'à Szeged, où elle occupait ce bâtiment désormais disponible. Avec les stucs de ses plafonds et les balustres de son double escalier central, le bâtiment tient du palais. Il est à présent complété d'un bâtiment ultramoderne qui abrite la bibliothèque, ses rayons de livres, ses batteries d'ordinateurs, son réseau wifi, et ses salles de conférence multimédia.

Avec un nombre de participants doublé depuis la précédente venue de HUSSE à Szeged, le président György Szönyi ne pouvait que se féliciter des progrès de la société et du succès croissant de ses congrès. Dans l'état des lieux qu'il a présenté en ouverture du congrès, il pu également noter les problèmes soulevés par le « processus de Bologne » (*Eurospeak* pour « LMD »), en même temps que le dynamisme de recherches exposées à une grande variété de courants de pensée. Ce fut un congrès à l'intensité bien organisée du 25 au 27 janvier : deux jours et demi divisés en 6 sessions accueillant chacune 8 ateliers en parallèle, ceux-ci, présidés par un membre de l'équipe locale, entendant en moyenne 4 communications; deux conférences « semi-plénières » entre lesquelles il faut choisir chaque jour, chaque jour une activité commune à tous -- et de très humaines pauses-café ou thé, plus *fringe meetings* (p. ex. de la société d'études irlandaises).

A l'exception de l'assemblée générale, tout se déroule en anglais et, comme à la SAES, la palette complète des spécialités de l'anglistique y est présente : civilisation (sous l'angle historique ou *cultural studies*), littérature (de toutes les périodes), linguistique, didactique, langue de spécialité, études filmiques, etc. sur tous les territoires anglophones. Il n'y a pas de doctorales à part et la qualité des interventions de doctorants dans les ateliers oblige à lire le *smallprint* du programme pour les distinguer de leurs aînés. Cela tient un peu du rite initiatique, et pour avoir partagé quelque temps le bureau de l'un de ces jeunes communicants, il m'est clairement apparu que la certitude de l'encourageante chaleur du public ne suffisait pas à diminuer l'angoisse de l'épreuve, ni l'intensité et la minutie de la préparation -- y compris la vérification de la place de l'accent tonique dans chaque mot de la communication.

J'ai trouvé particulièrement remarquable la conférence de Péter Dávidházi : *Redefining Knowledge: An Epistemological Shift in Shakespeare Studies*, qui a exploré de façon très fine le rôle de l'imagination biographique dans les reconstructions et les réinterprétations des classiques -- voire de l'Histoire. Ce qui ne diminue en rien les mérites de la conférence du rédacteur en chef d'*EJES*, Martin Kayman, qui s'est attaché aux évolutions juridiques utilisées dans la littérature de fiction (*The Body of Law, The Literary Corpus, and the Return of the Real*) ou de la présidente de la société des anglicistes espagnols, Susana Onega, qui a montré comment les théories du traumatisme, développées dans l'étude clinique des vétérans du Viêt-Nam, se sont ensuite propagées rétrospectivement et prospectivement à d'autres conflits et éclairent une large part de la littérature qui en traite (*The Negotiation of Trauma in Contemporary British Fiction*).

Comme la SAES, HUSSE attribue des prix et des bourses, selon un mécanisme très semblable au nôtre et à des niveaux comparables, mais en association avec la maison d'édition du principal dictionnaire anglo-hongrois. Elle attribue aussi des aides à la publication pour des ouvrages collectifs, dès

70

lors que le manuscrit est déjà accepté par une maison d'édition, ce que nous ne faisons pas.

En bref, un congrès fort intéressant, dans lequel l'angliciste européen se sent chez lui tout en se laissant dépayser par l'apport de recherches nouvelles.

François Poirier

## La page des revues

### *ASp, la revue du GERAS*

Créée en 1993, *ASp, la revue du GERAS* (Groupe d'Étude et de Recherche en Anglais de Spécialité), publie, dans des numéros *varia* ou thématiques, des articles de synthèse ou de recherche, des recensions et comptes rendus relatifs à l'anglais de spécialité conçu comme secteur d'enseignement et domaine de recherche. Les contributions visent à éclairer la spécificité de l'objet anglais de spécialité, notamment dans ses dimensions linguistiques, culturelles, didactiques et à élargir la connaissance de l'anglais des diverses spécialités. Les objectifs de la revue sont ceux du GERAS : promouvoir la recherche en anglais de spécialité ; être un lieu d'échange et de rencontre dans le domaine de l'anglais de spécialité ; contribuer au développement et à l'amélioration de l'enseignement de l'anglais de spécialité ; promouvoir toute action susceptible de contribuer à la défense des intérêts de la discipline.

La revue, dotée d'un comité scientifique de lecture, a une périodicité de deux numéros par an, publiés sous forme d'un volume unique au mois de mars. Une publication semestrielle est prévue. Les sommaires des numéros déjà parus sont consultables sur le site du GERAS (<http://www.langues-vivantes.u-bordeaux2.fr/GERAS/geras.html>). Voici quelques thèmes abordés dans les précédents numéros : rédaction et recherche, anglais de spécialité et milieux professionnels, la FASP (Fiction À Substrat Professionnel), pratiques en centres de langues, l'évaluation.

Le conseil de rédaction comprend : un directeur de la revue, Michel Petit ; des rédacteurs en chef, Michel Petit (Université Victor Segalen Bordeaux 2) et Michel Van der Yeught (IUT de Toulon) ; des rédacteurs en chef adjoints, Shaeda Isani (Université Stendhal Grenoble 2) ; Monique Mémet, (ENS de Cachan) ; Jean-Louis Trouillon (Université de Perpignan) et un responsable de la communication, Cédric Sarré (Université d'Orléans).

Le comité scientifique de lecture comprend huit enseignants chercheurs français et sept enseignants chercheurs étrangers.

Pour envoyer des propositions d'articles, contacter Michel Van der Yeught ([mvdya@free.fr](mailto:mvdya@free.fr)) ; Département GEA, IUT de Toulon, BP 132, F-83957 La Garde.

Pour s'abonner ou commander d'anciens numéros de *ASp*, s'adresser à Séverine Wozniak, secrétaire adjointe du GERAS ([severine.wozniak@upmf-grenoble.fr](mailto:severine.wozniak@upmf-grenoble.fr)). Les adhérents du GERAS à jour de leur cotisation reçoivent la revue.

## Publications reçues

Pour que l'annonce d'un ouvrage soit insérée dans cette rubrique, il convient d'adresser un exemplaire de cet ouvrage à François Poirier, à son adresse institutionnelle (Université PARIS XIII, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, F93430 VILLETANEUSE).

### Ouvrages

- Baneth-Nouailhetas, E. & Cl. Joubert (dirs.), *Comparer l'étranger. Enjeux du comparatisme en littérature*, Presses universitaires de Rennes, 2006, 176 pp., ISBN 978-2-7535-0314-4, 18 euros.
- Benoit, M. S. Berthier-Foglar & L. Carte (dirs.) *Sites de résistance - Stratégies textuelles / Sites of Resistance - Textual Tactics*, Paris, Editions Le Manuscrit, 2006, 372 pp., ISBN édition numérique: 978-2-7481-7475-5, ISBN édition imprimée: 978-2-7481-7474-8, 25,90 euros.
- Camp-Pietrain, E., *La dévolution. Écosse-Pays de Galles*, Paris, Atlande, 2006, 318 pp., ISBN 2-35030-021-8.
- Camus, M. (dir.), *Création au féminin, Vol. 1 : Littérature*, Editions universitaires de Dijon (Kaléidoscopes), 2006, 152 pp., ISBN 2-915552-47-9, 18 euros.
- Camus, M. (dir.), *Création au féminin, Vol. 2 : Arts visuels*, Editions universitaires de Dijon (Kaléidoscopes), 2006, 128 pp.+pl., ISBN 2-915552-48-9, 20 euros.
- Cossic, A., & P. Galliou (dirs.), *Spas in Britain and in France in the 18th and 19th Centuries*, Newcastle, Cambridge Scholars Press, 2006, xx+521 pp., ISBN 1904303722.
- Delesse, C. (dir.) *Discours rapportés(s). Approche(s) linguistique(s) et/ou traductologique(s)*, Arras : Artois Presse Université (Collection Traductologie), 2006, 212 pp., ISBN 2-84832-052-4, 20 euros.
- Duperray, A. (dir.). *The reception of Henry James In Europe*. London, New York, Continuum Books, janvier 2007, 432 pp., ISBN 13-978-0-8264-5880-3.
- Germain, L. & D. Lassalle (dirs.), *Les Politiques de l'immigration en France et au Royaume-Uni. Perspectives historiques et contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 2006, 217 pp., ISBN 2-296-01975-7, 19,50 euros.

- Guillaume, B., *Approche énonciative des « question tags » en anglais contemporain*, Paris, Ophrys (Cahiers de recherche, n° spécial), 2006, 236 pp., ISBN 978-2-7080-1135-9.
- Hudelet, A., *Pride and Prejudice. Jane Austen et Joe Wright*, Paris, Armand Colin / CNED, 2006, 147 pp., ISBN 2-200-34733-2.
- Kramer, J., *Britain and Ireland. A Concise History*, Londres, Routledge, 2007, x+291 pp., ISBN 978-0-415-31196-0.
- Laurent, B., *La peinture anglaise. Histoire et méthodologie pour l'analyse de tableaux du XVIII<sup>ème</sup> siècle au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Editions du Temps, 2006, 252 pp., ISBN 978-2-84274-269-0, 26 euros.
- Lebaud, D., C. Paulin & K. Ploog (dirs.), *Constructions verbales et production de sens*, Actes du colloque organisé à Besançon les 26, 27 et 28 janvier 2006, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006, 382 pp., ISBN 978-2-84867-149-1, 30 euros.
- Lebecqz, S., F. Bensimon, F. Lachaud, & F.-J. Ruggiu, *Histoire des îles Britanniques*, Paris, PUF, 2007, XXII+908 pp., ISBN 978-2-13-050103-9, 26 euros.
- Lemoine B., (dir.) *Images de l'étranger*, Actes d'un colloque tenu en 2003, Limoges, Pulim, 2006, 351 pp., ISBN 2-84287-397-1, 20 euros.
- Lévy, M., *La Nuit anglaise. Roman gothique*, Toulouse, Anacharsis, 2006, 206 pp., ISBN 978-2-914777-31-5, 16 euros.
- Mathé S. et G. Teulié (dirs.), *Cultures de la confession. Formes de l'aveu dans le monde anglophone*, Aix, PUP, 2006, 328 pp., ISBN 2-85399-647-6, 29 euros.
- Maguin, J.-M., “*Coriolanus*” *Shakespeare*, Collection Clefs Concours, Anglais littérature, E. Soubrenie (dir.), Paris, Atlande, ISBN 978-2-35030-022-1.
- Ortemann, M.-J., *Pratiques de l'écriture. De la lecture de l'oeuvre à l'oeuvre de la lecture. Pratique raisonnée de l'explication de texte et de la dissertation*, Presses universitaires de Rennes, 2006, 282 pp., ISBN 2-7535-0166-1, 15 euros.
- Prum, M., (dir.), *De toutes les couleurs. De l'ethnicité dans l'aire anglophone*, Paris, L'Harmattan, 2006, 248 pp., ISBN 2-296-02602-8, 21,50 euros.

– Rolland, Y., *Le CAPES externe d'anglais. L'épreuve préprofessionnelle*, Paris, Belin, 2007, 288 pp., ISBN 978-2-7011-4282-0, 22 euros.

– Salbayre, S. et N. Vincent-Arnaud, *L'analyse stylistique. Textes littéraires de langue anglaise*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2006, 266 pp., ISBN 978-2-85816-873-6, 17 euros.

## Revues

– *Cahiers Charles V*, n° 41 « La Grande-Bretagne et l'Europe. Ambivalence et pragmatisme », C. Sanderson (dir.), 2006, 12 euros, ISBN 2-902937-41-5, ISSN 0184-1025.

– *Cahiers victoriens et édouardiens*, n° 64, « Texte et image à l'époque victorienne », Escuret, A. & C. Delyfer (dirs.), octobre 2006, ISSN 0220-5610, 15 euros.

– *La Tribune Internationale des Langues Vivantes*, n° 41, (Première partie) « Traduire les sciences humaines : Méthodes et Enjeux », Wicke, A. & C. Fouache (dirs.), novembre 2006, 76 pp., ISSN 09998-8076, 24 euros.

– *Journal of Contemporary European Studies* Vol. 14, n°2, 2006, ISSN 1478-2804.

– *RANAM*, n° 39, « Culture savante, culture populaire », Tholoniati Y. (dir.), 2006, ISSN 0557-6989, 17 euros.

– *Revue française de civilisation britannique*, Vol. XIV, n°1, « La dévolution des pouvoirs à l'Écosse et au pays de Galles », Civardi C. & Jones M. (dirs.), automne 2006, ISBN 2-911580-23-0, 15 euros.

## COLLOQUES et CONGRÈS

Les collègues à contacter dont le nom n'est suivi d'aucune adresse sont répertoriés dans l'annuaire de la SAES. Ne sont mentionnés ici que les colloques et congrès ; les séminaires de recherche sont signalés sur la messagerie.

### *Mars 2007*

– 2 et 3 mars 2007. Colloque franco-britannique « **La décentralisation en question : Ecosse, pays de Galles, Catalogne** », à l'École Normale Supérieure, Lyon. Contacter K. Dixon (kdixon@wanadoo.fr, Université Lyon 2), M. Jones (moya.jones@wanadoo.fr, Université Bordeaux 3) ou I. Baudino (ibaudino@wanadoo.fr, ENS-LSH, Lyon).

– 9 et 10 mars 2007. Colloque international « **Traduction et Philosophie du Langage : bilan et perspectives** », à l'Université de Strasbourg II – Marc Bloch, organisé par la Société d'Etudes des Pratiques et Théories en Traduction (SEPTET), en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Contacter A. Cointre (cointre@noos.fr) ou M. Seichepine (marielle.seichepine@univ-metz.fr).

– 9 et 10 mars 2007. Colloque international « **Les Etats-Unis et le monde : Analyses et perspectives** », organisé conjointement par l'Equipe d'Accueil LERMA (groupe Aire Culturelle Nord-Américaine) de l'Université de Provence, et l'IEP d'Aix-en-Provence (CREALC). Organisation scientifique: Isabelle Vagnoux (Université de Provence) et Daniel Van Eeuwen (IEP Aix). Contacter Isabelle Vagnoux (isabelle.vagnoux@up.univ-aix.fr) ou Sylvie Guitou, secrétaire du LERMA (sylvie.guitou@up.univ-aix.fr).

– 9 et 10 mars 2007. Colloque « **L'impersonnel en littérature** », à l'Université du Maine (Le Mans). Contacter H. Aji (Helene.Aji@univ-lemans.fr), B. Félix (Brigitte.Felix@univ-lemans.fr), A. Larson (Anthony.Larson@univ-lemans.fr), H. Lecossois (Helene.Lecossois@univ-lemans.fr).

– 9 et 10 mars 2007. Colloque annuel et international « **Adventure(s) / Adventure(s)** », à l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, organisé par le GERB. Contacter H. Fourtina (hfourtina@wanadoo.fr) pour la linguistique et la psychanalyse, N. Jaeck (nathalie.jaeck@u-bordeaux3.fr) pour la littérature et J. Richard (joel-richard@club-internet.fr) pour la civilisation.

– *Du 15 au 17 mars 2007.* Colloque « **Cultures enfantines : universalité et diversité. Children's cultures: universality and diversity** » au Centre International des Langues, Université de Nantes, organisé conjointement par le Centre d'Etudes et de Recherche en Sciences de l'Éducation (CERSE) de l'Université de Caen et le Centre de Recherches sur les Identités Nationales et l'Interculturalité (CRINI) de l'Université de Nantes. Contacter A. Arleo (andy.arleo@wanadoo.fr) et J. Delalande (jdelalande@atol.fr).

– *16 et 17 mars 2007.* Colloque international « **L'anglicité** », à l'Université de Bourgogne, organisé par le Centre Image, Texte, Langage. Contacter A. Alexandre-Collier (Agnes.Collier@u-bourgogne.fr) et F. Reviron (floriane.reviron@u-bourgogne.fr).

– *16 et 17 mars 2007.* Colloque international « **Representations of London in the contemporary novel** », à l'Université Paris IV - Sorbonne, organisé par le Centre de recherches ERCLA (Écritures du Roman Contemporain de Langue Anglaise). <<http://www.ercla.paris4.sorbonne.fr>>. Contacter F. Gallix (fgallix@noos.fr) et V. Guignery (vanessaguignery@wanadoo.fr).

– *16 et 17 mars 2007.* Colloque « **Écrits sur l'art** », organisé par la SAIT (Intertextualités artistiques et littéraires). Contacter A. -F. Gillard-Estrada (anne.gillardestrada@wanadoo.fr) ou S. Wells-Lassagne (shannon.wells-lassagne@univ-ubs.fr) <<http://www.textesetsignes.org>>.

– *16 et 17 mars 2006.* Colloque « **Pouvoir et autorité** », à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, organisé par le groupe de recherche Politique, société et discours du domaine anglophone (PSDDA), au sein de l'Equipe d'Accueil Langues, littératures et civilisations de l'Arc atlantique (EA 1925). Contacter F. Gaspari (fabienne.gaspari@univ-pau.fr), F. M. Laverrou (florence.marie-laverrou@univ-pau.fr) ou M. Parsons (michael.parsons@univ-pau.fr).

– *18 et 19 mars 2007.* Colloque International « **Left Out : Le texte et ses 'ur-textes'** », à l'Université Nancy 2, organisé par l'E.A. 2238 I.D.E.A. (Interdisciplinarité dans les études anglophones). Contacter J. S. Bak (john.bak@univ-nancy2.fr).

– *22 et 23 mars 2007.* Conférence internationale « **Unstable Zones: Self and Other in British Narratives of First Encounters** », à l'École Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines (Lyon), organisée par le Laboratoire LIRE-SEMA. Contacter F. Regard.

– *Du 22 au 24 mars 2007.* XXVIII<sup>ème</sup> colloque du GERAS « **Discours et acteurs sociaux** », à l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse. Contacter P.

Bachschmidt (patrick.bachschmidt@uha.fr). <<http://www.ensisa.uha.fr/complements/colgeras/>>.

– *Du 22 au 24 mars 2007*. Colloque pluridisciplinaire et international « **Influences et Confluences** », à l'Université de Franche-Comté à Besançon, U.F.R. Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société, organisé par l'EA 3224 (Littérature et histoire des pays de langues européennes). Contacter H. Ben Abbes (hedi.ben-abbes@univ-fcomte.fr). <<http://lhple.univ-fcomte.fr/>>.

– *Du 22 au 24 mars 2007*. Colloque international Viva Pinter « **Pinter et les droits de l'homme** », à l'Université Lyon III, organisé par l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'ENS LSH en hommage à Harold Pinter, Prix Nobel de Littérature 2005. (vivapinter@gmail.com) <<http://www.vivapinter.org/>>.

– *23 et 24 mars 2007*. Colloque « **Images de guerre – Guerre des images** », à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, organisé sous l'égide du CRELA. Contacter K. Hildenbrand (k.hildenbrand@9online.fr) ou G. Hughes (gerard.hughes@wanadoo.fr).

– *24 mars 2007*. Colloque sur les interfaces entre la science fiction et d'autres genres et discours plus classiques, à Anglia Ruskin University, East Road, Cambridge, CB1 1PT, UK, organisé par le 'Department of English, Communication, Film and Media'. Contacter Sarah Brown (sarah.brown@anglia.ac.uk).

– *29 et 30 mars 2007*. Conférence internationale et interdisciplinaire « **The Language of Images** », à Central Connecticut State University, organisée par le département d'anglais de l'Université. Contacter L. Petit (laurence.petit@ccsu.edu).

– *Du 29 au 31 mars 2007*. Colloque international pluridisciplinaire « **Identités du Nord / Northern Identities** », à l'Université de Rouen, organisé par l'Institut Pluridisciplinaire d'Etudes Canadiennes (I.P.E.C.) de l'Université de Rouen, en collaboration avec le Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Contacter l'IPEC (ipec@univ-rouen.fr).

– *Du 29 au 31 mars 2007*. Colloque « **la communication trans-culturelle, le réseau global, et l'acquisition des langues secondes** », à l'Université de Technologie de Compiègne, organisé pour la septième édition par UNTELE (Usages des Nouvelles Technologies dans l'Enseignement des Langues Etrangères). Contacter (untele@utc.fr) <<http://www.utc.fr/~untele/>>.

– 30 mars 2007. Journée d'étude « **La mutation dans tous ses états** », à l'Université du Littoral Côte d'Opale à Boulogne-sur-Mer, organisée par le Centre de recherches ERICA/MUSE. Contacter L. Pillière (pilliere.linda@wanadoo.fr) ou I. Roblin (roblin@univ-littoral.fr).

– 30 mars 2007. Journée d'étude « **Lectures Queer de feuilletons et séries télévisés** », à l'Université François Rabelais, Tours, organisée par le GRAAT. Contacter S. Salbayre (sebastien.salbayre@univ-tours.fr) et G.-Cl. Guilbert (georges-claude.guilbert@univ-tours.fr).

– 30 mars 2007. Journée d'études « **Conflits et émancipation : femmes et guerre/femmes et vie politique, de 1939 à nos jours** », à la Maison de la recherche de l'Université de Toulouse-Le Mirail, organisée par l'Equipe d'accueil 'Cultures Anglo-Saxonnes' (EA 801). Contacter E. de Cacqueray (Tldecacqueray@aol.com) ou K. Meschia.

– 30 et 31 mars 2007. Colloque « **Autonomy and Commitment in Modernist British Literature** », à l'Université Paul Valéry-Montpellier III, organisé par le CERVEC (EA 741). Contacter J.-M. Ganteau (jean-michel.ganteau@univ-montp3.fr) et C. Reynier (christine.reynier@wanadoo.fr).

– 30 et 31 mars 2007. Colloque international « **George Moore : Le passage des frontières /George Moore : Across Borders** », à l'Université Charles de Gaulle - Lille 3, organisé par les Centres de recherche CECILLE et CERIUL. Contacter F. Dabrigeon-Garcier (fabienne.garcier@univ-lille3.fr) ou C. Huguet (cemhuguet@hotmail.com).

## **Avril 2007**

– Du 1er au 5 avril 2007. Colloque « **La littérature africaine au XXI<sup>e</sup> siècle. Sortir du post-colonial** », à Tamanarasset (Algérie), organisé conjointement par l'Université d'Angers (GRILUA) et l'Université d'Alger / Bibliothèque Nationale du Hamma. Contacter B. Lebdai pour la partie anglophone (benaouda.lebdai@univ-angers.fr) et A. Bererhi pour la partie francophone (departfr@hotmail.com).

– 5 et 6 avril 2007. Colloque international « **Regards des Anglo-Saxons sur la France au cours du long dix-neuvième siècle/An Anglo-American Vision of France in the Long Nineteenth Century** », à l'Université de Cergy-Pontoise (Les Chênes I), organisé conjointement par l'Université de Cergy-Pontoise et Leeds Trinity and All Saints. <<http://www.u-cergy.fr>>. Contacter O. Boucher-Rivallain (Odile.Boucher-Rivalain@u-cergy.fr), C. Hajdenko (catherine.hajdenko@worldonline.fr), D. Paycha (dpaycha@club-internet.fr) ou F. Baillet (fbaillet@noos.fr).

– *Du 12 au 15 avril 2007.* Atelier « Keira Knightley and Jane Austen: The New Pride and Prejudice », dans le cadre du Colloque « **British Women Writers** », à l'Université du Kentucky, British Women Writers Conference. <<http://www.uky.edu/AS/English/wwc/index.html>>. Contacter Jean Camden (jcamden@uindy.edu).

– *17 et 18 avril 2007.* Colloque « **Otherness** », à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, Faculté des Sciences Humaines Beni Mellal, organisé par le Centre de Recherche sur la Culture et la Communication. Contacter Ch. Karkaba (cherkikarkaba@yahoo.fr)<<http://beni-conf-otherness.site.voila.fr/>>.

– *Du 20 au 21 avril 2007.* Colloque international « **Nationalisme dans le monde anglophone** », à l'Université de Nancy 2, organisé par le CRESAB/IDEA. Contacter J. Tranmer (Jeremy.Tranmer@univ-nancy2.fr), R. Hutchins-Viroux (Rachel.Hutchins@univ-nancy2.fr) ou M. Freslon (freslonmarine@hotmail.com).

– *27 et 28 avril 2007.* Colloque international pluridisciplinaire « **Histoire(s) de l'Inde / History / Stories of India** », à l'Université Stendhal-Grenoble 3, organisé par le Centre d'Etudes sur les Modes de la Représentation du Monde Anglophone (CEMRA EA 3016). Contacter C. Delmas (catherine.delmas@u-grenoble3.fr), C. Besson (cyril.besson@u-grenoble3.fr) ou A.-M. Tatham (anne-marie.tatham@u-grenoble3.fr).

## **Mai 2007**

– *3 et 4 mai 2007.* Colloque « **Le discours politique aux Etats-Unis et au Royaume-Uni depuis 1992** », à l'Université Paris VIII. Contacter L. Maguire (lori.maguire@wanadoo.fr), L. Gervais-Linon, (logl@noos.fr) ou S. Ball (s.ball@wanadoo.fr).

– *Du 7 au 11 mai 2007.* Colloque « **Les Cultural Studies dans le monde francophone** », à l'Université du Québec à Trois-Rivières, organisé dans le cadre de l'ACFAS. Contacter D. Debberri (ddebberri@gmail.com).

– *9 mai 2007.* Journée d'étude « **L'espace et la langue dans une perspective typologique** », à l'Université Lille III, organisée par l'Association Française de Linguistique Cognitive (AFLiCo), en événement satellite de son deuxième colloque international. <<http://aflico.asso.univ-lille3.fr/Events/colloque2007>> (aflico@univ-lille3.fr).

– *Du 10 au 12 mai 2007.* II<sup>ème</sup> colloque International de l'Association Française de Linguistique Cognitive (AFLiCo), avec des sessions thématiques sur « **Typologie, Gestes et Signes** », à l'Université Lille III,

Lille. <[http://aflico.asso.univ-lille3.fr/ Events/colloque2007](http://aflico.asso.univ-lille3.fr/Events/colloque2007)> (aflico@univ-lille3.fr).

– 18 et 19 mai 2007. II<sup>ème</sup> colloque International sur l'Étude du Reportage Littéraire/Narratif « **Le reportage littéraire/narratif dans un contexte international / Literary Journalism in an International Context** », à Sciences Po Paris, organisé par l'association internationale pour l'étude du reportage littéraire/narratif (IALJS) <<http://www.ialjs.org>> (rubrique « May 2007 Conference »), ou bien contacter J. Bak, (john.bak@univ-nancy2.fr) ou D. Abrahamson (d-abrahamson@northwestern.edu).

– 18 et 19 mai 2007. Colloque international « **Foi, Mythe et Création Littéraire de 1850 à nos jours** », à l'Université Catholique de Lille. Contacter S. Bray (suzanne.bray@icl-lille.fr).

– 24 et 25 mai 2007. Colloque International transdisciplinaire « **Hybridité, Multiculturalisme, Post-colonialisme** », à l'Université d'Orléans. Contacter C. Jacquelard (cjacqueld@free.fr), K. Fisher (karin.fischer@wanadoo.fr), H. Ventura (heliane.ventura@wanadoo.fr) ou D. Lassalle (didier.lassalle@wanadoo.fr).

– 24 et 25 mai 2007. Colloque « **Créativité, expérience esthétique et imaginaire : pratiques artistiques et enseignement/apprentissage des langues et cultures** », au Pôle des IUFM d'Ile de France à Créteil, organisé par J. Aden, Cl.Tardieu et A.-M. Voise. Contacter J. Aden (j.aden@chello.fr) <<http://www.creteil.iufm.fr/index2.htm>>.

– 25 et 26 mai 2007. Colloque « **La notion d'altérité dans les théories de l'énonciation** », à l'Institut d'Etudes Anglophones Charles V, Université Paris VII, organisé par le CLILLAC (Centre de Linguistique Inter-Langues, de Linguistique Anglaise et de Corpus). Contact : (colloque.altérité@club-internet.fr).

– 31 mai et 1er juin. Colloque « **From the Blank Page to the Silver Screen: Re-adaptation** », à l'Université de Sud-Bretagne à Lorient, organisé conjointement par l'Université de Sud-Bretagne et l'Université Paris III – Sorbonne Nouvelle. Contacter A. Hudelet et S. Wells-Lassagne (ariane.hudelet@wanadoo.fr) (shannon.wells-lassagne@univ-ubs.fr) <<http://www.adaptationconference.org>>.

– Du 31 mai au 2 juin 2007. Colloque interdisciplinaire et international « **Voix de Dieu / God's Voices : Littérature et prophétie en France et en Angleterre à l'âge baroque (16e-17e siècles)** », à l'Institut du Monde anglophone, organisé par I.R.I.S.E.A 3977 (Programme d'Etude sur l'Angleterre de la Renaissance aux Lumières de l'Université de Paris 3 -

Sorbonne Nouvelle) en partenariat avec l'E.S.R. Centre d'étude sur l'Etat, la Société et la Religion en Europe, Moyen Âge et Temps modernes (E. A. 2449) de l'Université de Versailles - Saint-Quentin. Contacter L. Cottagnies (line.cottagnies@free.fr).

– *Du 31 mai au 02 juin 2007*. XXIX<sup>ème</sup> congrès de l'APLIUT « **L'évolution du métier d'enseignant de langue de spécialité** », à l'IUT de Nîmes. Contacter M. Hardy (mireille.hardy@unicaen.fr) ou (mireille.hardy@cegetel.net).

### ***Juin 2007***

– *1er juin 2007*. Journée d'étude « **Lectures du dernier roman de Thomas Pynchon, *Against the Day*** », à l'Université François Rabelais de Tours, organisée par le GRAAT. Contacter G. Chamerois (gilleschamerois@wanadoo.fr).

– *1er et 2 juin 2007*. Colloque « **Grammaire et Prosodie** », à l'Université de Nantes, XXI<sup>ème</sup> colloque organisé par le CerLiCO. Contacter C. Collin (catherine.collin@univ-nantes.fr) <<http://www.lettres.univ-nantes.fr>> <<http://www.mshs.univ-poitiers.fr/cerlico/cerlico.htm>> <<http://www.univ-nantes.fr>>.

– *1er et 2 juin 2007*. Colloque annuel le « **Les réécritures du Canon dans la littérature féminine de langue anglaise** », à l'Université Paris X, organisé par le groupe de recherche FAAAM (CREA, EA 370). Contacter Cl. Bazin, (cbaz1@wanadoo.fr) pour le domaine britannique et leCommonwealt) ou M.-Cl. Perrin-Chenour, (marie-claude.chenour@wanadoo.fr) pour le domaine américain. <<http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?article810>>.

– *Du 6 au 8 juin 2007*. Colloque international « **Censure et Traduction** », à l'Université d'Artois, organisé par l'Equipe d'Accueil Textes et Cultures, au sein du Groupe de Recherche en Linguistique et Traductologie. Contacter M. Ballard (ballard.michel@wanadoo.fr).

– *8 et 9 juin 2007*. Colloque International Multidisciplinaire « **Culture(s) et conflit(s), cultures en conflit** », à l' Université de Paris XII - Val de Marne, organisé par l'Equipe de recherche IMAGER EA 3958 (Institut du Monde Anglophone, Germanique et Roman). Contacter V. Peyronel (peyronel@univ-paris12.fr).

– *Du 13 au 17 juin 2007*. Colloque international « **Dickens, Victorian Culture, Italy** », à Gênes, organisé par les universités de Gênes et de Milan. Contacter Michael Hollington (mhollington@wanadoo.fr) et/ou <<http://users.unimi.it/dickens/>>.

– *14 et 15 juin 2007.* Colloque « **Paysages et réflexions** », à l'Université de Caen Basse-Normandie, organisé par l'Équipe d'accueil EA 2610 (Littératures et Sociétés Anglophones). Contacter P. Guibert (pguibert3@wanadoo.fr).

– *Du 14 au 16 juin 2007.* Colloque pluridisciplinaire « **Réalité et représentations des Amazones** », à l'Université Charles de Gaulle - Lille 3, organisé par la composante Voix et voies de femmes, de l'Équipe d'Accueil CECILLE (Centre d'Études « Civilisations, Langues et Lettres Étrangères »). Contacter G. Leduc (guyonne.leduc@wanadoo.fr) ou Brigitte Vanyper, secrétaire scientifique de l'UFR Angellier (brigitte.vanyper@univ-lille3.fr).

– *15 et 16 juin 2007.* Colloque international « **L'Appel du Sud : écritures et représentations de terres méridionales et australes dans la littérature de voyage anglophone** », à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (Guyancourt et Versailles), organisé par la SELVA (Société d'études de la littérature de voyage du monde anglophone). Ce second volet portera sur « États-Unis et Amérique latine ».

– *21 et 22 juin 2007.* Colloque international « **Mémoires des Amériques. Journaux intimes, correspondances, récits de vie** », à l' Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, organisé par le Laboratoire Suds d'Amériques. Contacter A. Savin (adasavin@noos.fr) et P. Lévy (levy.paule@wanadoo.fr) pour le domaine nord-américain, et A.-M. Brenot (anne-marie.brenot@wanadoo.fr) pour le domaine sud-américain.

– *21 et 22 juin 2007.* Colloque international « **Les transgressions verbi-voco-visuelles** », à l'Université d'Orléans. Contacter H. Ventura et Ph. Mottet (heliane.ventura@wanadoo.fr) (philmottet@aol.com).

– *Du 21 au 23 juin 2007.* Conférence « **Leur na-rra-tion. L'écriture de la nation canadienne au féminin** », à l'Université de Nantes, organisée par le Centre d'Etudes sur le Canada et le Centre de Recherche sur les Identités Nationales et l'Interculturalité de l'Université de Nantes en collaboration avec le CEC de l'Université Marc Bloch. Contacter F. Le Jeune ou Charlotte Sturgess (lejeunefrancoise@hotmail.com) (charlotte.sturgess@wanadoo.fr).

– *Du 25 au 29 Juin 2007.* Congrès bi-annuel « **Gothic N.E.W.S, (North, East, West, South)** » de l'International Gothic Association (IGA), à l' Université de Provence, IUFM site d'Aix et Cité du Livre, à l'invitation de Max Duperray. <<http://www.up.univ-mrs.fr/cellan/gothic.htm>>.

– *27 et 28 juin 2007.* Colloque « **Reviewing the Good Friday Agreement: Effects, Impact and Prospects** », à l'Université de Wolverhampton, organisé conjointement par The University of Wolverhampton's History and

Governance Research Institute et The Irish Politics Group of the PSA. Contacter Dr Eamonn O'Kane (e.okane@wlv.ac.uk ) et/ou Dr Christopher Norton (C.Norton@wlv.ac.uk). <www.wlv.ac.uk/gfaconference>.

– *Du 28 au 30 Juin 2007*. Colloque international INTERFACES image/langage « **Intimité : Représentations littéraires et artistiques** », à l'Université Paris 7 - Denis Diderot, organisé à l'initiative de la revue INTERFACES. Contacter F. Ogée (ogee@paris7.jussieu.fr) ou M. A. Géracht (mgeracht@holycross.edu).

### ***Juillet 2007***

– *Du 2 au 4 juillet 2007*. II<sup>ème</sup> colloque international / Second International Conference on the **Linguistics of Contemporary English** (ICLCE2-TOUL07) à l'Université de Toulouse - Le Mirail, organisée conjointement par l'ERSS CNRS de Toulouse Le Mirail et le CELA de Montpellier 3. Contacter J. Durand (jacques.durand@univ-tlse2.fr) ou, pour information, (Lidia.Philippe@univ-tlse2.fr). <http://iclce.toulouse.free.fr>.

– *Du 3 au 6 juillet 2007*. Colloque international Interdisciplinaire « **Theory, Faith, Culture** », à l'Université de Cardiff, organisé par le Centre for Critical and Cultural Theory. (tfc@Cardiff.ac.uk).

– *Du 8 au 15 juillet 2007*. Table ronde « **Samuel Johnson: Early Reception in Europe** », dans le cadre du XII<sup>ème</sup> Congrès International des Lumières à Montpellier. Contacter J. Stone (john.stone@ub.edu.).

– *Du 8 au 15 juillet 2007*. XII<sup>ème</sup> **Congrès International des Lumières**, Congrès de la Société Internationale d'Étude du XVIII<sup>ème</sup> siècle (SIEDS), au Corum de Montpellier, organisé par les Universités de Montpellier I, II et III. <http://www.congreslumieres2007.org>.

– *Du 9 au 12 juillet 2007*. Colloque annuel, à University College (Cork, Irlande), organisé par la Transatlantic Studies Association. Contacter David Ryan (david.ryan@ucc.ie) <http://www.ucc.ie>.

– *Du 17 au 22 juillet 2007*. X<sup>ème</sup> Conférence sur la Théorie et la Pratique de la traduction au Moyen-Age « **Lost in Translation?** », à l'Université de Lausanne (Suisse), organisée conjointement par le Département d'Anglais de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne et le Department of English and Comparative Literary Studies de l'Université de Warwick (Royaume Uni). Contacter Christiania Whitehead (Université de Warwick) (c.a.r.whitehead@warwick.ac.uk), ou Denis Renevey, (Université de Lausanne (Denis.Renevey@unil.ch).

– 21 juin 2007. Journée d'Études « **Représentation(s) et identité(s) sexuelle(s) dans le théâtre de Shakespeare : les femmes et l'histoire** », à l'Université de Rennes 2 Haute-Bretagne, organisée par le laboratoire Lectures et Langages Critiques, au sein de l'EA Anglophonie, Communautés, Ecritures (EA 1796) de l'Université de Rennes 2, en collaboration avec le théâtre L'Aire Libre et le festival Les Tombées de la Nuit-Rennes. Contacter D. Lemonnier-Textier (delphine.textier@uhb.fr).

### **Septembre 2007**

– Du 3 au 5 septembre 2007. Congrès international « **Why Translation Studies Matter** », à l'Université de Ljubljana, Slovénie, organisé par la European Society for Translation Studies (EST). Contacter R. Meylaerts (Reine.meylaerts@arts.kuleuven.be) <<http://www.est-translationstudies.org/>> <<http://www.est2007.si/>> <[www.est2007.si](http://www.est2007.si/)>.

– 7 et 8 septembre 2007. Colloque International Multidisciplinaire « **Culture(s) et conflit(s), cultures en conflit** », (2<sup>e</sup> volet faisant suite au colloque des 8 et 9 juin 2006 à l'Université de Paris XII - Val de Marne), à Jesus College, Oxford, organisé par le pôle CRPA (Culture et Religion dans le Monde Anglophone) de l'équipe IMAGER EA 3958, en collaboration avec les collègues de Jesus College à Oxford. Contacter V. Peyronel (peyronel@univ-paris12.fr).

– 7 et 8 septembre 2007. Colloque « **Kipling** » à l'Université de Kent, organisé par Jan Montefiore et Kaori Nagai, avec le soutien de la Kipling Society. Contacter la School of English de l'Université de Kent (english@kent.ac.uk).

– 13 et 14 septembre 2007. Colloque « **1857, Première révolution nationale indienne (150<sup>e</sup> anniversaire: 1857-2007)** », à l'Université Créteil - Paris 12, organisé par la SARI (Société d'Activités et de Recherches sur les mondes Indiens. Contacter M. Naumann, université Rabelais (Tours).

– 13 et 14 septembre 2007. Colloque « **L'adaptation théâtrale en Irlande, de 1970 à aujourd'hui** » à l'Université de Caen, Basse-Normandie, organisé par le Groupe de Recherche en Etudes Irlandaises. Contacter T. Dubost (thierry.dubost@unicaen.fr) ou AC. Lobo (acathlobo@hotmail.com).

– Du 13 au 15 septembre 2007. Colloque international « **Perspectives on Entrepreneurship: Cultures and Contexts?** », à Aberdeen (Robert Gordon University), organisé conjointement par le CERVEPAS, Université Sorbonne nouvelle - Paris III et le Charles P. Skene Centre for Entrepreneurship de la Business School d'Aberdeen. Contacter le Professeur Alistair R. Anderson (a.r.anderson@rgu.ac.uk) et le Cervepas (cervepas@univ-paris3.fr).

<<http://www.rgu.ac.uk/abs/centres/page.cfm?pge=5256>>

<<http://cervepas.univ-paris3.fr>>.

– *21 et 22 septembre 2007*. Colloque « **Rien n'est jamais fermé, sinon tes propres yeux** », à l'Université de Poitiers (MSHS), organisé par le FORELL B1 EA 3816. Contacter M. Briand ([michel.briand@univ-poitiers.fr](mailto:michel.briand@univ-poitiers.fr)), C. Camelin ([Colette.Camelin@free.fr](mailto:Colette.Camelin@free.fr)), ou Liliane Louvel ([liliane.louvel@univ-poitiers.fr](mailto:liliane.louvel@univ-poitiers.fr)).

– *Du 27 au 29 Septembre 2007*. Colloque international pluridisciplinaire « **Les (en)jeux de la couleur et leurs résonances / colour (inter)play and resonance** », à l'Université Toulouse Le Mirail, organisé par la Société d'Etudes et de Recherche sur le Cinéma Anglo-saxon (SERCIA) et l'Institut de Recherche Pluridisciplinaire Arts Lettres Langues (IRPALL). Contacter R. Costa de Beauregard ([r.costa-de-beauregard@wanadoo.fr](mailto:r.costa-de-beauregard@wanadoo.fr)) et G. Menegaldo ([gilles.menegaldo@univ-poitiers.fr](mailto:gilles.menegaldo@univ-poitiers.fr)).

– *28 et 29 septembre 2007*. Colloque international « **Justice** », à l'Université François Rabelais de Tours, organisé par le GRAAT. Contacter P. Morin ([priscilla.morin@wanadoo.fr](mailto:priscilla.morin@wanadoo.fr)) ou A. Chommeloux ([aechommeloux@club-internet.fr](mailto:aechommeloux@club-internet.fr)) pour la civilisation et F. Fouassier ([frederiquefouassier@minitel.net](mailto:frederiquefouassier@minitel.net)) pour la littérature.

– *28 et 29 septembre 2007*. V<sup>ème</sup> colloque sur les actualités politiques en Grande-Bretagne « **Le New Labour et l'identité britannique** », à l'université de Clermont-Ferrand II, organisé par l'Observatoire de la Société Britannique. Contacter T. Whitton ([twhitton@club-internet.fr](mailto:twhitton@club-internet.fr)).

– *29 et 30 septembre 2007*. Colloque « **L'interdisciplinarité en question** », à l'Université Nancy 2, organisé par IDEA (Interdisciplinarité dans les études anglophones). Contacter A. Kaenel ([Andre.Kaenel@univ-nancy2.fr](mailto:Andre.Kaenel@univ-nancy2.fr)), R. Samin ([Richard.Samin@univ-nancy2.fr](mailto:Richard.Samin@univ-nancy2.fr)) ou C. Omhovère ([Claire.Omhovere@univ-nancy2.fr](mailto:Claire.Omhovere@univ-nancy2.fr)).

– *30 novembre et 1er décembre 2007*. Colloque international « **La Théâtralité dans la nouvelle** », à l'Université d'Angers, organisé par Le Centre de Recherches Inter-Langues (EA3144). Contacter Laurent Lepaludier ([laurent.lepaludier@univ-angers.fr](mailto:laurent.lepaludier@univ-angers.fr)) ou M. Ryan-Sautour ([michelle.ryan-sautour@univ-angers.fr](mailto:michelle.ryan-sautour@univ-angers.fr)).

## **Octobre 2007**

– *Du 4 au 7 octobre 2007*. Colloque international « **La montagne entre image et langage dans les territoires anglophones : paysages écrits et paysages déchirés** », à l'Université de Toulouse-Le Mirail. Contacter F.

Besson (francoise.besson@wanadoo.fr) ou C. Lanone (catherine.lanone@univ-tlse2.fr). <<http://w3.univ-tlse2.fr/cas/index10.html>>.

– *Du 10 au 12 Octobre 2007*. Colloque international « **Enfance et errance dans l'Europe du XIX<sup>ème</sup> siècle** », à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, organisé par le Centre de recherche sur les littératures modernes et contemporaines. Contacter B. Bertrandias (b.bertrandias@wanadoo.fr) et P. Jonchière (pascale.auraix.jonchiere@neuf.fr).

– *11 et 12 octobre 2007*. Colloque « **Qu'est-ce qui fait la valeur des textes ? / Where does text value come from?** », à l'UFR des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Contacter F. Canon-Roger (f.canon-roger@wanadoo.fr) et J. Tyvaert (je.tyvaert@univ-reims.fr) pour la linguistique et C. Chollier (christine.chollier@univ-reims.fr) pour les littératures de langue anglaise. Pour le secrétariat, contacter P. oudinet (patricia.oudinet@univ-reims.fr).

– *Du 11 au 13 octobre 2007*. Colloque international « **Mémoires d'empire** », à l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, organisé à l'initiative de l'ASERCIB et du CERIUL, composantes de l'équipe d'accueil CECILLE (Centre d'Etudes en Civilisation, Langues et Lettres Etrangères) de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3. Contacter C. Maignant (CMaignant@wanadoo.fr) et G. Millat (gilbert.millat@univ-lille3.fr).

– *12 et 13 octobre 2007*. VI<sup>ème</sup> colloque de la Société française d'études écossaises (SFEE) « **Ecosse : l'identité nationale en question / Scotland: questioning national identity** », à l'Université de Nantes, organisé par le Centre de recherche sur les identités nationales et l'interculturalité (CRINI). Contacter B. Sellin (bernard.sellin@univ-nantes.fr) ou A. Thiec (annie.thiec@univ-nantes.fr) ou P. Carboni (pierre.carboni@univ-nantes.fr).

– *13 octobre 2007*. Colloque « **Traduire le genre grammatical : un enjeu linguistique et/ou politique ?** », à l'Université de Bordeaux III, organisé conjointement par les équipes TRACT (Paris III-Sorbonne-Nouvelle) et GERB (Bordeaux III). Contacter C. Raguet (c.raguet@univ-paris3.fr) ou P. Sardin (pascale.sardin@ubordeaux3.fr). <<http://www.univ-paris3.fr/recherche/sites/eeda/tract>>.

– *Du 18 au 20 octobre 2007*. Colloque « **New Directions in First World War Studies** », à Washington D.C. USA (Georgetown University / the German Historical Institute), organisé pour la quatrième fois par The International Society for First World War Studies. Contacter Jennifer Keene (keene@chapman.edu) Michael Neiberg (michael.neiberg@usm.edu) ou Pierre Purseigle (pierre.purseigle@pembroke.oxon.net). <<http://doc-iep.univ-lyon2.fr/wwi>> <<http://pop.webster.edu/~saritacargas09>>.

– 18 et 19 octobre 2007. Conférence « **The Prague School and Theories of Structure** », à l'Université Charles, Prague, organisée par le Département d'Études Anglophones de la faculté des Lettres. Contacter Martin Procházka (martin.prochazka@ff.cuni.cz) ou Jan Cermák (jan.cermak@ff.cuni.cz).

– 20 et 21 octobre 2007. I<sup>er</sup> colloque annuel de Prague « **Frontiers of Theory: Technicity, Art and the New Media** », à l'Université Charles, Prague. Contacter Louis Armand (info@litterariapragensia.com).

– 26 octobre 2007. Journée d'Études « **La guerre dans la littérature du Moyen Age et de la Renaissance** », à l'Université du Havre, organisée par le GRIC (Groupe de Recherches Identités et Cultures). Contacter C. Hemet (catherine.hemet.royer@gmail.com) <<https://www.univ-lehavre.fr>>.

## **Novembre 2007**

– 5 et 6 novembre 2007. III<sup>ème</sup> colloque international « **Passages, Passerelles, Traversées** », à la faculté des Affaires Internationales de l'Université du Havre, organisé par le Groupe de Recherche Identités et Cultures (GRIC). Contacter D. Pareyt (lab.gric@univ-lehavre.fr).

– Du 7 au 9 novembre 2007. Colloque international « **Les Voi(es)x de l'Autre: femmes poètes XIX<sup>ème</sup>-XXI<sup>ème</sup> siècles** », à l'Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, organisé par le Centre de Recherches sur les Littératures Modernes et Contemporaines. Contacter P. Godi (patricia.godi@wanadoo.fr), B. Hidalgo-Bachs (famille.hidalgo@wanadoo.fr) ou C. Andriot-Saillant (saillant@wanadoo.fr).

– 8 et 9 novembre 2007. II<sup>ème</sup> Colloque International Media For All « **Text on screen, text on air** », à l'Instituto Politécnico de Leiria, Portugal. Ce colloque sera précédé d'une journée d'ateliers le 7 novembre 2007. Contacter Josélia Neves (conference@transmediaresearchgroup.com) <[www.transmediaresearchgroup.com/mediaforall.html](http://www.transmediaresearchgroup.com/mediaforall.html)>.

– Du 8 au 10 novembre 2007. Colloque « **Fantômes post-coloniaux** », à l'Université Paul Valéry (Montpellier 3), organisé par le CERPAC (Centre d'Études et de Recherches sur les Pays du Commonwealth). Contacter M. Joseph-Vilain (melanie.joseph-vilain@wanadoo.fr) et J. Misrahi-Barak (judith.misrahibarak@univmontp3.fr) <<http://recherche.univmontp3.fr/cerpac>>.

– 9 et 10 novembre 2007. Colloque pluridisciplinaire « **Multiculturalisme, modernité et citoyenneté au Canada** », à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, organisé par le Centre d'Études Canadiennes, le Centre de

Recherches Interdisciplinaires en Anthropologie et le Groupe d'Etudes sur le Plurilinguisme Européen. Contacter G. Cressman (gwencressman@free.fr).

– 12 et 13 novembre 2007. Colloque international « **Dialogue des cultures et / ou culture du dialogue** », à la faculté des lettres, des langues et des arts de l'université d'Oran, organisé par le laboratoire Langue, Littérature, Civilisation et Histoire en Afrique. Contacter L. Badra (lab\_lahouel@yahoo.fr) ou B. Belkacem (belmekki2003@hotmail.com).

– 16 et 17 novembre 2007. Colloque « **The Musical, comédie musicale dans le monde anglophone** », à l'Université de Caen Basse Normandie, organisé par l'équipe LSA. Contacter G. Couderc (gcouderc@club-internet.fr) et A Slaby (alexandra.slaby@unicaen.fr).

– Du 19 au 21 novembre 2007. Colloque international « **Dieu à l'École : Education et religion en Europe du Nord-Ouest et en Amérique du Nord de 1800 à nos jours / Education and Religion in North Western Europe and North America from 1800 to today: from tradition to transformation** », à l'Université du Littoral Côte d'Opale à Boulogne-sur-Mer, organisé par le Centre de recherches LCEM-MUSE (HLLI - EA3040). Contacter I. Elliott (Elliott@univ-littoral.fr) ou C. Wadoux (Wadoux@univ-littoral.fr) pour le secrétariat du colloque.

– 22 et 23 Novembre 2007. Colloque international « **Contemporary Irish cinema: Assessment and Perspectives** », à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Limoges (39E, rue Camille Guérin). Contacter E. Epinoux (estelle.epinoux@unilim.fr) et (cils@wanadoo.fr), ou I. Lecorff, IUFM site de Vannes, 32 avenue Roosevelt, 56000 Vannes.<www.flsh.unilim.fr/site/flsh.html>.

– Du 22 au 24 novembre 2007. Colloque International « **Les formes de la séduction aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> Siècles** », à l'Université Paris IV-Sorbonne, organisé par la Société d'Études anglo-américaines des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> Siècles. Contacter P. Dubois (Pierre.Dubois@paris4.sorbonne.fr).

– 23 novembre 2007. (date à confirmer). Journée d'étude « **Traduire l'étrange étranger** », à l'Université Lille 3, organisée par le groupe 'Études sur le Lexique, la Traduction et la Phonétique' du Centre d'Études en Civilisations, Langues et Lettres Étrangères (CECILLE, EA 4074). Contacter F. Antoine (fabrice.antoine@univ-lille3.fr, jofantoine@yahoo.fr).

– Du 29 novembre au 1er décembre 2007. Colloque interdisciplinaire « **L'éloquence ecclésiastique de la Réforme aux Lumières** », à la Maison de la Recherche (4 rue Ledru, Clermont-Ferrand), organisé par le CERHAC

(équipe Réforme et Contre-Réforme). Contacter M. Couton (macouton@free.fr), I. Fernandes (is.fernandes@laposte.net), C. Jérémie (christian.jeremie@univ-st-etienne.fr) ou M. Vénuat (Monique.VENUAT@univ-bpclermont.fr).

### ***Décembre 2007***

– 7 et 8 décembre 2007. Colloque « **Associations religieuses et para-religieuses aux Etats-Unis : facteurs de cohésion sociale ?** », à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrasis. Contacter M. Ben Barka (mokhtar.benbarka@univ-valenciennes.fr) ou à F. Vindevogel, Université du Littoral (fvindevogel@nordnet.fr).m

### ***Mars 2008***

– Du 6 au 8 mars 2008. Colloque « **Empreintes de l'euphémisme - Tours et détours** » à la Faculté des Langues de l'Université Jean Moulin - Lyon 3, organisé par le Centre d'Etudes Linguistiques (EA 1663) et le GRLA (Groupe de Recherche en Linguistique Anglaise), avec le soutien de l'Association des Linguistes Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (ALAES), l'Association des anglicistes pour les études de langue Orale dans l'Enseignement Supérieur, secondaire et élémentaire (ALOES), et de la Société Française de Stylistique Anglaise (SFSA). <colloque-euphemisme@univ-lyon3.fr>.

– 14 et 15 mars 2008. Colloque International « **Créatures et créateurs de Prométhée : sources et migrations d'un mythe dans les arts et la littérature** », à l'Université Nancy 2, organisé par l'Equipe d'accueil 2338 I.D.E.A. (Interdisciplinarité dans les études anglophones) de Nancy 2 et l'Equipe d'accueil 3943 Ecritures de l'Université Paul Verlaine à Metz. Contacter Cl. Armand (Claudine.Armand@univ-nancy2.fr) et J.-P. Heberlé (Jean-Philippe.Heberle@univ-nancy2.fr).

– 27 et 28 mars 2008. III<sup>ème</sup> Colloque international George Gissing « **L'écriture de la différence : George Gissing et les voies de l'imaginaire** », à l'Université de Lille 3, organisé par CECILLE (Lille 3) avec le soutien scientifique de IES (University of London). <evenements.univ-lille3.fr/recherche/colloque-george-gissing>. Contacter C. Huguet-Mériaux (christine.huguet-meriaux@univ-lille3.fr).

### ***Juin 2008***

– Du 5 au 7 juin 2008. Colloque pluridisciplinaire « **L'ailleurs de l'autre. Récits de voyageurs extra-européens** », à l'Université de Nantes, organisé

90

par les départements de Lettres Modernes, d'Histoire et de Langues (anglais, arabe, espagnol). Contacter Cl. Le Blanc ([claudineleblanc@aol.com](mailto:claudineleblanc@aol.com)) ou G. Letissier ([georges.letissier@univ-nantes.fr](mailto:georges.letissier@univ-nantes.fr)).

(liste arrêtée au 27 février 2007).

## Messagerie et site Internet

### Site Internet

Le site Internet de la société peut être consulté à l'adresse **<<http://www.saesfrance.org>>**.

On y trouve à la fois des informations et des documents relatifs à la vie de la société et des références à des sites documentaires en langue, linguistique, littérature, civilisation, ou encore à des documents utiles à la profession (colloques, textes réglementaires, formulaires, annales des sujets de concours, etc.).

Les annonces de colloques peuvent être envoyées directement sur la messagerie (voir ci-dessous) ou, en cas de problème, adressées à Michael Parsons.

Les demandes de mise à jour des bibliographies individuelles doivent être adressées à Michael Parsons (**[michael.parsons@univ-pau.fr](mailto:michael.parsons@univ-pau.fr)**).

### Messagerie électronique

Pour s'abonner à la liste de messagerie électronique, il suffit à tout membre de la SAES d'envoyer un courrier électronique à l'adresse : [sympa@univ-pau.fr](mailto:sympa@univ-pau.fr), avec le message : `subscribe saes`. Laisser vierge la rubrique « Objet : », désactiver la signature. Si l'adresse électronique n'est pas transparente, envoyer parallèlement un message à [michael.parsons@univ-pau.fr](mailto:michael.parsons@univ-pau.fr) pour signaler que l'adresse correspond bien à l'adhérent que vous êtes. Pour envoyer un message à tous les abonnés, libeller le message à l'adresse suivante : **[saes@univ-pau.fr](mailto:saes@univ-pau.fr)**.

Les messages doivent être composés au format « texte seul » ou « texte brut ». Pour ce faire, il est nécessaire de régler le logiciel de messagerie de façon à ce qu'il n'envoie pas de texte enrichi ni de messages au format HTML. Vous trouverez dans l'annuaire ou à la rubrique « messagerie » du site internet SAES des exemples de réglage dans les menus « options » de quatre logiciels de messagerie couramment utilisés.

Utiliser la mention COLL pour les annonces relatives à un colloque, PUBL pour une publication annoncée, INFO pour une information d'ordre général, Q pour une question, SYN pour une synthèse de réponses, CFP pour les appels à communication.

La messagerie est réservée aux **échanges professionnels**. Les annonces à caractère plus privé que sont les offres/demandes d'échanges de logement peuvent être affichées à la rubrique « Échanges » du site internet de la société (envoyer un message à [echanges@saesfrance.org](mailto:echanges@saesfrance.org))

**Adhésion / Modification des renseignements personnels**

Ces opérations peuvent désormais être effectuées selon la procédure précisée sur le site de la société <[www.saesfrance.org](http://www.saesfrance.org)> à la rubrique : « Adhésion / Modification des renseignements personnels ». Elles peuvent également être effectuées au moyen du formulaire « papier » page suivante.

<b>SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>
--

(Cocher la case correspondante)      NOUVELLE ADHÉSION  
 RENOUELEMENT D'ADHÉSION ou  
 MODIFICATION DE SITUATION  
 (dans le second cas mettre clairement en valeur  
 les modifications à reporter)

Nom M. Mme Mlle :  
 Prénom(s) :  
 Dénomination de l'université :  
 et Adresse complète :

Fonction dans l'enseignement supérieur (cf. annexe) :

Position (cf. annexe) :

Spécialités (cf. annexe –  
**max.. 4**) :

Type de Thèse, Habilitation, etc. obtenue (cf. annexe) :

Adresse personnelle : .....  
 .....  
 Téléphone personnel : .....  
 Téléphone professionnel : .....  
 Télécopie personnelle : .....  
 Télécopie professionnelle : .....  
 Courriel : .....  
 Affiliation à autre(s) société(s) (cf. annexe).....  
 Renseignements divers pour l'annuaire : 90 caractères maximum (ex. Dir.  
 UFR, Chef dépt., Prés. CS, Membre CNU, Dir. E.A., etc.) : .....  
 .....  
 Date et signature :

<b>SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>
--

Depuis l'assemblée générale du 3/10/98, il a été décidé que toute nouvelle adhésion serait réglée par prélèvement automatique. La cotisation couvre l'année civile et non l'année universitaire. Le montant de la cotisation est de 32,00 € (16,00 € pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants des universités françaises).

***Précisions concernant le prélèvement automatique***

1. Remplir le formulaire (formulaire papier page suivante ou formulaire électronique sur le site de la SAES, à la rubrique « Adhésion »).
2. Ne pas oublier de le dater et de le signer.
3. Joindre un RIB, RIP ou RICE.
4. Joindre un chèque du montant de votre cotisation (dans le cas d'une inscription après le congrès de printemps).
5. Envoyer l'ensemble à l'adresse du trésorier : Jean-Claude BERTIN, 5 Impasse Dagobert, 76000 LE HAVRE.

Une telle demande n'a pas besoin d'être renouvelée chaque année (sauf en cas de changement de coordonnées bancaires). Elle peut être annulée à tout moment sur simple avis au trésorier adjoint de la SAES. Remplir très lisiblement toutes les rubriques, y compris l'adresse de votre banque, en bas à droite. Celle-ci apparaîtra dans l'ouverture d'une enveloppe à fenêtre et devra être assez lisible pour que la poste achemine le courrier sans erreur possible.

Toute demande de prélèvement (ou ultérieurement de renouvellement en cas de modification de coordonnées bancaires) doit être renvoyée **avant le 10 avril de l'année en cours** pour être utilisée la même année. Renvoyée au-delà de cette date, elle ne pourra être utilisée qu'à partir de l'année suivante. La cotisation de l'année en cours ne pourra dans ce cas être acquittée que par un **chèque** à l'ordre de la SAES d'un montant de **32,00 € (16,00 €** pour les enseignants retraités, honoraires ou émérites et pour les doctorants non salariés).

***Mise à jour des coordonnées personnelles dans l'annuaire***

L'annuaire est établi à partir des informations figurant dans le fichier SAES. Toutes les modifications (coordonnées, situation, etc.) concernant le fichier, et par voie de conséquence l'annuaire, ne peuvent être prises en compte que si elles sont envoyées directement à Michael Parsons au moyen du formulaire papier ou selon la procédure indiquée à la rubrique « Modifications ».. L'envoi éventuel à la liste de diffusion ne remplace pas cela.

L'adhésion donne droit à recevoir le *Bulletin* d'information de la société, de figurer dans son annuaire et de recevoir ce dernier chaque année. La cotisation rend également tout adhérent automatiquement membre de ESSE (*The European Society for the Study of English*) et lui permet de recevoir son Bulletin, *The European English Messenger*. Tout sociétaire peut aussi utiliser le site SAES <[www.saesfrance.org](http://www.saesfrance.org)>.

## Annexes

### Codes fonction

001 Professeur  
 002 Maître-assistant  
 003 Assistant  
 004 Associé  
 005 Chargé d'enseignement (vacat.)  
 006 Recteur  
 007 Directeur de recherches  
 008 Professeur certifié (PRCE)  
 009 Maître de conférences  
 010 Professeur agrégé (PRAG)  
 011 Assistant agrégé  
 013 Professeur assistant  
 014 Docteur  
 015 Associé doctorant  
 016 Ingénieur  
 018 ATER  
 019 Allocation couplée. (ex. AMN)  
 020 Assistant normalien doctorant  
 021 Docteur pays anglo. ou germ.  
 022 Lecturer  
 023 Maître de langues  
 024 Maître de conférences associé  
 025 Moniteur allocataire  
 026 Pr. Classes prépa. Gdes Écoles

### Codes Thèse, Habilitation

E État  
 H HDR  
 N Nouvelle thèse  
 3 3e cycle  
 U Université  
 P Ph.D.  
 A Autres  
  
 D Doctorant

### Codes position

000 en activité  
 001 honoraire  
 002 retraité  
 003 émérite  
 004 stagiaire  
 005 vacataire  
 006 détaché  
 008 contractuel  
 009 en disponibilité  
 010 doctorant

### Codes spécialité

001 Commonwealth  
 002 Didactique  
 003 Dialectique  
 004 Droit anglais  
 005 Économie  
 006 Anglais fiction  
 007 Anglais de spécialité  
 008 Australie  
 009 Civilisation américaine  
 010 Études canadiennes  
 011 Civilisation britannique  
 012 Civilisation élisabéthaine  
 013 Cinéma  
 014 Culture populaire américaine  
 015 Civilisation victorienne  
 016 16ème siècle  
 017 17ème siècle  
 018 18ème siècle  
 019 19ème siècle  
 020 20ème siècle  
 021 Études politiques  
 022 Études écossaises  
 023 Gestion  
 024 Histoire  
 025 Histoire des idées  
 026 Inde  
 027 Études irlandaises  
 028 Littérature américaine  
 029 Littérature afro-américaine  
 030 Littérature africaine  
 031 Littérature comparée  
 032 Littérature anglaise  
 033 Langues étrangères appliquées  
 034 Littérature fantastique  
 035 Linguistique  
 036 Littérature moderne  
 037 Lexicologie  
 038 Moyen Âge  
 039 Media  
 040 Musique  
 041 Nouvelle  
 042 Peinture  
 043 Pays de Galles  
 044 Phonétique  
 045 Phonologie  
 046 Poésie  
 047 Roman  
 048 Recherche et nouvelles technologies  
 049 Stylistique  
 050 Statistique

96

051 Théâtre  
052 Théorie de la lecture  
053 Technique  
054 Traduction  
055 TICE  
056 Histoire de l'édition  
057 Environnement

058 Afrique du Sud  
059 Psychanalyse  
060 Études américaines  
061 Sémiotique  
062 Terminologie  
063 Nouvelle-Zélande

**SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ REGROUPANT LES ANGLICISTES**

S1	SFEVE	Société française d'études victoriennes et édouardiennes <a href="http://www.sfeve.org">www.sfeve.org</a>	M. A. JUMEAU
S2	SEC	Société d'études conradiennes <a href="http://www.flsh.unilim.fr/formations/anglais/conrad/accueil.htm">www.flsh.unilim.fr/formations/anglais/conrad/accueil.htm</a>	M. Cl. MAISONNAT
S3	SEAA 17-18	Société d'études anglo-américaines des 17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècles <a href="http://www.univ-brest.fr/SEAA1718/">http://www.univ-brest.fr/SEAA1718/</a>	Mme S. HALIMI
S4	SSA	Société de stylistique anglaise <a href="http://www.alaes.sup.fr">www.alaes.sup.fr</a>	M. W. ROTGÉ
S5	AMAES	Association des médiévistes anglicistes <a href="http://www.amaes.org">www.amaes.org</a>	M. L. CARRUTHERS
S6	SEPC	Société d'études des pays du Commonwealth <a href="http://www.u-bourgogne.fr/ITL/cwt.htm">www.u-bourgogne.fr/ITL/cwt.htm</a>	Mme M. DVORAK
S7	GERAS	Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité. <a href="http://www.langues-vivantes.u-bordeaux2.fr/GERAS/geras.html">www.langues-vivantes.u-bordeaux2.fr/GERAS/geras.html</a>	M. M. PETIT
S8	CRECIB	Centre de recherche et d'études de civilisation britannique. <a href="http://www.crecib.fr">www.crecib.fr</a>	M. M. PARSONS
S9	SOFEIR	Société française d'études irlandaises <a href="http://www.uhb.fr/langues/CEL/">www.uhb.fr/langues/CEL/</a>	Mme C. MAIGNANT
S10	ALAES	Association des linguistes anglicistes de l'enseignement supérieur. <a href="http://www.alaes.sup.fr">www.alaes.sup.fr</a>	Mme G. GIRARD-GILLET
S11	SEAC	Société d'études anglaises contemporaines <a href="http://ebc.chez.tiscali.fr/index.html">ebc.chez.tiscali.fr/index.html</a>	Mme C. REYNIER
S12	SDHL	Société D.H. Lawrence	Mme G. ROY
S13	SAIT	Société des Amis d'Inter-Texte <a href="http://www.textesetsignes.org">www.textesetsignes.org</a>	Mme L. LOUVEL
S14	SFEeC	Société française d'études écossaises <a href="http://www.univ-tours.fr/ufranglais/sfee/">www.univ-tours.fr/ufranglais/sfee/</a>	M.B. SELLIN
S15	SFS	Société française Shakespeare <a href="http://alor.univ-montp3.fr/SFS/">alor.univ-montp3.fr/SFS/</a>	M. J. -M. DÉPRATS
S16	ALOES	Association des anglicistes pour les études de langue orale dans l'enseignement supérieur, secondaire et élémentaire. <a href="http://www.aloes.sup.fr">www.aloes.sup.fr</a>	M. M. O'NEIL
S17	SERCIA	Société d'études et de recherche sur le cinéma anglo-saxon <a href="http://sercia.u-bordeaux3.fr">sercia.u-bordeaux3.fr</a>	M. G. MENEGALDO
S18	SEW	Société d'études woolfiennes	Mme C. BERNARD
S19	AFEC	Association française d'études canadiennes <a href="http://www.archimedia.fr/AFEC">www.archimedia.fr/AFEC</a>	M. J. G..PETIT
S20	SEPTET	Société d'Étude des Pratiques et Théories En Traduction	Mme F. LAUTEL-RIBSTEIN
S21	SELVA	Société d'Étude de la Littérature de Voyage du monde Anglophone	M. J. VIVIÈS

L'AFEA, présidée par M. Jacques POTHIER, regroupe les américanistes français  
<<http://etudes.americaines.free.fr>>



Veuillez remplir ce formulaire avec soin. Écrivez les références complètes de votre compte (sans omettre aucun chiffre). L'adresse complète de votre agence bancaire, qui apparaîtra dans une enveloppe à fenêtre, doit être assez lisible pour que la poste achemine le courrier sans erreur possible. Merci de l'envoyer au trésorier de la SAES : Jean-Claude BERTIN, 5 impasse Dagobert, 76000 – LE HAVRE.

**SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4/80 de la Commission informatique et libertés.

**AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT**

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

391681

**NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE DE L'ADHÉRENT**

--

**NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER**

Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur chez Jean-Claude Bertin 5, impasse Dagobert 76600 LE HAVRE
---

**COMPTE À DÉBITER**

Établissement	Guichet	N° du Compte	Clé RIB

Date:

Signature:

**\* NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER**

--

\* Établissement teneur du compte à débiter = banque où sera prélevée la cotisation.  
Joindre à l'envoi un relevé d'identité bancaire (RIB), postal (RIP) ou de Caisse d'Épargne (RICE).

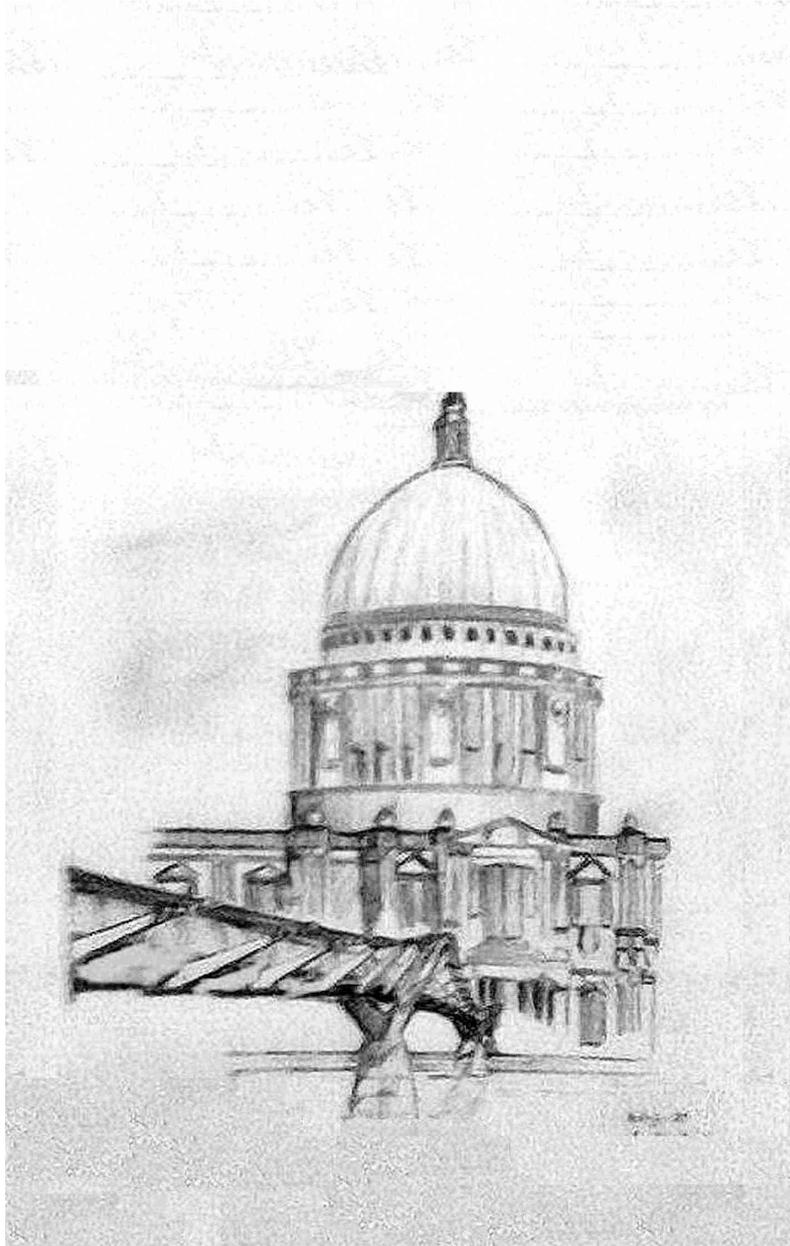
## Contacter les membres du bureau

Pour	s'adresser à
Adhérer à la SAES (envoyer autorisation de prélèvement et RIB)	Jean-Claude Bertin
- Renouveler une autorisation de prélèvement (en cas de changement d'intitulé bancaire) - Acheter un jeu d'étiquettes	Jean-Claude Bertin
Modifier une notice dans le fichier	Michael Parsons
S'inscrire à la liste de messagerie	Voir annuaire
Envoyer des contributions au Bulletin	Catherine Resche
Signaler un ouvrage paru sur le site internet	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer la parution d'un ouvrage dans le Bulletin	En adresser un exemplaire à François Poirier, Université Paris 13, 99 avenue J. B. Clément, 93430 Villetaneuse
Annoncer un colloque sur le site internet et dans le Bulletin	Envoyer l'annonce à la liste de messagerie
Annoncer un colloque international sur le site internet d'ESSE	Envoyer une annonce en anglais à Adolphe Haberer : haberer@univ-lyon2.fr

Pour envoyer un courrier relatif à/aux	s'adresser à
Formations, LMD et concours	François Poirier
Recherche et formation doctorale	Paul Volsik
Subventions aux publications	Liliane Louvel
Site internet	Michael Parsons
Bulletin	Catherine Resche
Congrès	Annick Cizel
Sections locales et correspondants – Collège B	Isabelle Schwartz-Gastine
Bibliographies individuelles	Michael Parsons
Un règlement par chèque autre que pour une cotisation	Jean-Claude Bertin

N.B. NE PAS ENVOYER DE COURRIER AU SIÈGE SOCIAL.





Le dessin ci-contre, pont entre passé et avenir, qui figure habituellement en arrière-plan de la page de couverture du bulletin, a été réalisé par Adrien Schwartz-Gastine.

**ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU**

<b>Liliane LOUVEL</b> Présidente	2 rue de Bois Frémin, 86190 QUINÇAY Tél. : 05 49 60 43 37 liliane.louvel@univ-poitiers.fr
Jean-Claude BERTIN Trésorier	5 impasse Dagobert, 76600 LE HAVRE Tél. : 02 35 21 83 15 jean-claude.bertin@univ-lehavre.fr
Catherine RESCHE Secrétaire générale	11 boulevard Agutte Sembat, 38000 GRENOBLE Tél. : 04 76 85 08 12 catherineresche@club-internet.fr
Jean ALBRESPIT Secrétaire adjoint	60 allée du Mail, 17000 La Rochelle Tél. : 05 46 00 12 15 jean.albrespit@u-bordeaux3.fr
Annick CIZEL Vice-présidente	10 résidence de la Grande Prairie 91330 YERRES Tél. : 01 69 48 73 55 annick.cizel@wanadoo.fr
Michael PARSONS Secrétaire adjoint, administrateur internet	4 rue des Chênes, 64140 LONS Tél. : 05 59 62 48 11 michael.parsons@univ-pau.fr
François POIRIER Vice-président	88 bis avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE Tél. : 01 45 21 10 93 - 06 86 07 79 18 Télec. : 01 49 40 37 06 fpoirier@upn.univ-paris13.fr
Isabelle SCHWARTZ-GASTINE Secrétaire adjointe	16 rue Hermel 75018 Paris Tél. : 01 42 59 61 56 - 06 81 20 40 50 - 08 71 58 66 98 schwartz-gastine.isabelle@wanadoo.fr
Paul VOLSİK Vice-président	86 boulevard Rochechouart, 75018 PARIS Tél. : 01 42 59 20 58 volsik@paris7.jussieu.fr